

LES FEMMES ILLUSTRÉS

# MARIE STUART

---

PAR

AUGUSTIN FILON

---



*Pièle  
Carism  
H. hontis*

PARIS

ÉDITIONS D'ART & DE LITTÉRATURE

EN VENTE A LA LIBRAIRIE NILSSON

7, Rue de Lille

Marie Stuart



1956



MARIE STUART.

Le joug de l'estat de plus d'un dessein  
Lui impose desormais que saone sa beaulte  
Mais son supplice avoual à la postérité  
Qui sans autre gloire est le sacrifice

MDLV

In. 9561.

LES FEMMES ILLUSTRÉS

# MARIE STUART

PAR

AUGUSTIN FILON



PARIS

ÉDITIONS D'ART ET DE LITTÉRATURE

EN VENTE A LA LIBRAIRIE NILSSON

7, rue de Lille, 7

54131

CONTROL 1953

Biblioteca Centrală Universitară  
"Carol I" București

Cota.....54468

Re III / 10

B.C.U. "Carol I" - Bucuresti



C54131

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés  
pour tous pays.

Copyright by J. Ed. Richardin, 1910.



## AU LECTEUR

*Marie Stuart ! Parmi les grands noms de l'histoire moderne, aucun, après celui de Napoléon, n'exerce plus de fascination que celui-là. Comment s'en étonner ? quel roman vaut la vie de cette femme, qui eut en partage tous les dons et toutes les douleurs ? Nulle n'a été plus aimée, ni tant haïe. Comme le captif de Sainte-Hélène, elle remuait le monde du fond d'une prison et — quand vint la scène finale de cette destinée plus tragique que la tragédie — elle parut plus grande sur son échafaud qu'elle ne l'avait été sur les deux trônes où elle avait passé. Beauté, héroïsme et génie, elle eut tout ce qu'admirent les hommes et, pour ajouter à l'attrait qu'elle inspire, un mystère étrange enveloppe quelques-unes de ses actions. Comme, de son vivant, ses partisans et ses adversaires, les historiens se rangent en deux armées pour attaquer ou défendre sa mémoire. Il y a deux traditions rivales sur Marie Stuart, l'une qui fait d'elle une sainte*

*et l'autre qui fait d'elle un monstre ; l'une qui offre la pure victime à la pitié, à l'adoration des foules, l'autre qui voue à une éternelle exécration la détestable magicienne.*

*La Marie Stuart qui va apparaître dans les pages suivantes sera différente de ses deux images et, pourtant, elle présentera beaucoup de traits empruntés à toutes deux. J'ai puisé aux mêmes sources, consulté les mêmes documents que mes prédécesseurs. Fidèle au programme de cette collection — programme que j'ai accepté et que j'approuve pleinement — je ne discute pas, je raconte, mais après avoir discuté, d'abord, avec moi-même. Ceux qui ne me croiront pas et voudront recommencer eux-mêmes l'enquête, en trouveront les moyens dans la bibliographie placée à la fin de ce volume. Pour moi, sans m'inquiéter davantage des outranciers de la haine ou des forcenés de l'apologie, je laisse parler les faits et je montre Marie Stuart telle que je crois la voir.*







# MARIE STUART

---

## I

### LA REINETTE

**M**ARIE Stuart naquit à Linlithgow, le 8 décembre 1542. Son père, Jacques V, eut à peine le temps d'apprendre la naissance de l'enfant et de laisser échapper ce mot sibyllin : « Une fille l'a apporté, une fille l'emportera. » Il faisait allusion à l'événement qui avait donné la royauté aux Stuarts et croyait sa famille destinée à s'éteindre dans l'enfant qui venait de naître ou à s'absorber dans une famille plus puissante. En quoi il se trompait, car sa race, avant de disparaître, était encore réservée à bien des souffrances et à bien des gloires.

Ce pauvre roi avait trente ans à peine. Ami des plaisirs et de la joie, il avait vécu au milieu d'intrigues meurtrières qui menaçaient sans cesse sa vie et son trône, placé entre des sujets factieux et les prétentions tyranniques de son oncle, le roi d'Angleterre, qui prétendait faire de lui son vassal. A la fin, perdant patience, il avait voulu recommencer l'aventure qui avait coûté si cher à son père. Solway-Moss avait été un désastre comme Flodden-field, mais un désastre beaucoup moins glorieux. Tandis que Jacques IV avait disparu, tué, sans doute, les armes à la main, dans une grande bataille, Jacques V n'avait même pas été présent à sa défaite, et était venu s'enfermer dans un de ses châteaux où les hallucinations de la fièvre et du désespoir, avec la vision aux heures lucides des temps mauvais qui allaient venir, torturèrent ses derniers jours.

La jeune femme qu'il laissait derrière lui était une princesse française. Après la mort de Madeleine, fille de François I<sup>er</sup>, il avait épousé Marie de Lorraine, fille de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon. Marie était elle-même veuve en premières noces du duc de Longueville et, après la mort de son premier mari, avait échappé au terrible honneur d'être la cinquième ou la sixième femme de Henry VIII. Elle avait apporté en dot à Jacques V la protection de la France, protection peu désintéressée, mais qui était alors, pour l'indépendance Écossaise, le seul recours possible contre l'ambition anglaise. Elle n'était

point, semble-t-il, dépourvue d'agrément personnels et, avec l'intelligence politique qui distingue sa famille, elle ne paraît pas avoir eu l'humeur combative des uns, ni la dangereuse finesse des autres. Elle ne pouvait s'élever à la conception philosophique de la tolérance que son siècle ne connaissait pas, mais sa nature pacifique l'y portait, et son intelligence politique lui en faisait apercevoir l'opportunité.

Ce n'est pas à elle, d'ailleurs, que fut d'abord remise l'autorité. A la mort de Jacques V, la régence avait été attribuée, avec le titre de « Gouverneur » du Royaume au comte d'Arran, chef de la grande famille des Hamilton qui avaient des prétentions à la couronne, en cas d'extinction de la lignée directe des Stuarts. A cette époque, si l'on excepte Edimbourg, Perth, Dundee, Aberdeen, Glasgow et quelques villes où le commerce et l'industrie commençaient à naître, l'Écosse était encore un pays féodal. Point d'impôts régulièrement perçus. Tandis que le pouvoir royal ne s'appuyait sur aucune force régulière, des milliers d'hommes armés répondaient, en vingt-quatre heures, à l'appel du comte d'Argyll, d'Athol ou de Huntly, ou se levaient pour prendre la défense d'un Douglas ou d'un Hamilton. La justice ne pouvait les toucher. Étaient-ils sommés d'avoir à comparaître pour répondre de quelque action violente ils se présentaient à la tête d'une véritable armée et les juges, intimidés, s'empressaient de rendre un verdict qui n'était qu'un hommage à leur parfait

innocence. Les hautes dignités ecclésiastiques étaient entre les mains des cadets de ces grandes maisons ; ils les compromettaient et les souillaient de leurs vices, qui préparaient un thème facile aux prédicateurs de la Réforme. Enfin, comme ces grands seigneurs étaient aussi pauvres qu'ils étaient puissants, ils étaient tout disposés à se laisser corrompre et vendaient leur appui soit à la France, soit à l'Angleterre. A la date où nous nous trouvons, c'est-à-dire après la défaite de Solway-Moss et la mort de Jacques V, le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André — un de ces diplomates et de ces hommes d'État comme l'Église romaine en a tant donnés au quinzième et au seizième siècles — était à la tête du parti français, tandis que les Douglas soutenaient les prétentions anglaises. Mais ces prétentions étaient formulées avec une brutalité et une arrogance qui ne pouvaient manquer de les rendre inacceptables. La remise immédiate des six meilleures places fortes du pays, y compris le château d'Édimbourg, Dumbarton et Dunbar ; l'administration directe de la contrée au sud du Forth ; le reste de l'Écosse réduit en vasselage : telles étaient ces conditions. L'article le plus important de ce traité léonin fiançait la petite reine nouveau-née au prince de Galles et la remettait, d'avance, en ôtage aux mains de son beau-père pour qu'il l'élevât à sa guise. C'est à propos de ces conditions que George Douglas disait à sir Ralph Sadler, l'agent de Henry VIII en Écosse : « Plutôt que de les

accepter, il n'est si petit garçon qui ne soit prêt à lancer sa pierre, ni si vieille femme qui ne brandisse sa quenouille et les gens du plus bas peuple donneront leur vie avant que de se soumettre. »

Mais le tyran n'admettait pas qu'on résistât à sa volonté. Il considérait déjà la petite Marie comme sa bru et, comme les ennemis de la reine douairière faisaient courir le bruit que l'enfant était chétive et mal portante, il voulut en avoir le cœur net. Sadler se rendit donc à Stirling pour s'assurer du fait. Ici se place une jolie scène qui serait digne d'inspirer un artiste. Pour toute réponse aux questions de Sadler, Marie de Lorraine ordonna à la nourrice de déshabiller l'enfant et exhiba, avec orgueil, devant le diplomate plein d'admiration, le corps blanc et rose dont les membres fermes et les gracieuses proportions suffisaient à réfuter toutes les calomnies. Sadler fit son rapport que nous avons encore : « C'est un bel enfant bien fait et bien portant. » Déjà Henry VIII songeait à l'éducation de la petite princesse. Il prétendait lui donner Lady Sadler pour dame d'honneur. Or, qui était Lady Sadler ? Une blanchisseuse de Londres qui avait quitté son mari pour s'attacher au diplomate.

Mais il était écrit que Marie Stuart n'aurait pas pour professeur de royal maintien une blanchisseuse et pour professeur de morale une femme galante. Elle eut bientôt un autre prétendant dans la personne du futur dauphin, petit-fils de François I<sup>er</sup>. Ainsi, deux puissants princes se dispu-

taient déjà sa main, alors qu'à peine sortie du berceau, elle jouait innocemment avec quatre petites compagnes qui portaient son nom et que l'histoire appelle encore, comme avait fait la cour d'Écosse, les quatre Maries, à savoir Marie Seton, Marie Herring, Marie Beatoun et Marie Livingstone.

Voyant que l'intimidation avait échoué, Henry VIII eut recours à la force. Lord Hertford envahit l'Écosse à la tête de 16.000 hommes, et, bien qu'il n'exécutât pas à la lettre les instructions féroces de son maître, son passage laissa de terribles traces. Tout le pays entre la Tweed et le Forth fut mis à feu et à sang, ainsi que les environs d'Édimbourg et le comté de Fife.

Un élément nouveau de discorde s'était, depuis quelques années, introduit dans ce pays déjà si profondément divisé. La réforme faisait des progrès et s'annonçait avec des caractères différents de ceux qu'elle avait présentés en Angleterre et dans la plupart des contrées du continent. Luthérienne au début, elle avait bientôt changé de maître et de maximes. S'inspirant de l'exemple de Genève et nourrie des enseignements de Calvin, elle ne visait à rien moins qu'à créer une sorte de république où la théocratie se serait confondue avec la démocratie et où les ministres auraient gouverné non seulement la société spirituelle, mais la société civile et politique. Ces principes ne pouvaient plaire à Henry VIII, mais il jugeait bon d'employer à ses desseins les presbytériens écossais, sauf à les écraser plus tard.

C'étaient eux, dans sa pensée, qui devaient le débarrasser du cardinal Beatoun, son plus intelligent et, par conséquent, son plus dangereux adversaire. Deux fois, les *Godly men*, les hommes de Dieu, comme ils s'intitulaient modestement eux-mêmes, soumirent au roi un projet d'assassinat. Mais on lui demanda, pour ce service, plus cher qu'il ne voulait y mettre. A la fin, il trouva des hommes qui étaient prêts à faire la besogne pour rien, j'entends pour la simple satisfaction de tuer un archevêque. Le jeune Kirkcaldy of Grange, dont il devait être souvent question durant le quart de siècle qui suivit, fit là ses premières armes en massacrant un vieux prêtre dans son fauteuil. Après avoir pendu leur victime aux créneaux de son château et terrifié par ce spectacle les bourgeois de Saint-André, les conspirateurs occupèrent militairement la place où ils se livrèrent à tous les désordres. John Knox, accouru pour les féliciter de ce grand acte de justice, les reprit doucement de leurs excès, mais demeura au milieu d'eux. Arran vint assiéger la ville, mais avec le zèle qu'on apporte à venger un homme qu'on déteste. D'ailleurs, pendant que la citadelle était bloquée du côté de la terre, elle recevait, par mer, des vivres et des munitions que lui faisaient passer les Anglais. Cet état de choses dura jusqu'au moment où une escadre française vint fermer la mer et apporter aux assiégeants le secours d'une artillerie supérieure. Les révoltés furent obligés de se rendre. John Knox alla

ramer, en France, sur les galères du roi où je ne pense pas qu'on eut pour lui des égards particuliers.

L'hiver de 1547 avait délivré le monde de Henry VIII, mais rien ne parut changé dans la politique ni dans les procédés des Anglais. Le Protecteur Somerset envahit l'Écosse avec une armée composée de vingt mille fantassins, de deux mille chevaux et quatre mille archers irlandais. Les Écossais furent battus à la désastreuse journée de Pinkie. La petite reine avait été mise en sûreté dans le château de Lochmahone, sur le lac de Menteith, où les quatre Maries partageaient sa solitude. Ce fut sa première prison, mais elle n'eut pas conscience d'être prisonnière. Les troubles qui signalaient déjà la minorité d'Edouard VI obligèrent Somerset à retourner en Angleterre avec son armée, mais son retour était possible et même prévu pour l'été de 1548. C'est pourquoi Marie de Lorraine et le comte d'Arran décidèrent d'envoyer en France la petite princesse que les États d'Écosse venaient de fiancer solennellement au dauphin François. La flotte de l'amiral Villegaignon, qui était alors mouillée dans le Forth et qui n'était pas en état de risquer une rencontre avec la flotte anglaise, remonta au Nord, traversa sans accident la dangereuse passe qui sépare les Orkneys de la terre ferme et donne accès de la mer du Nord dans l'Atlantique; elle vint, à Dumbarton, chercher la petite reine qui fut confiée aux soins de M. de Brezé. Puis, elle



contourna l'Irlande, toujours pour échapper aux vaisseaux anglais et, le 13 août 1548, elle abordait à Roscoff. A cette place où Marie Stuart avait, pour la première fois, mis le pied sur le sol français, elle fit élever plus tard une chapelle commémorative. De là, elle fut conduite à Saint-Germain où se trouvait la Cour. Henri II lui fit un brillant et affectueux accueil et lui donna, comme à la future dauphine, le pas sur les princesses ses filles. Là se borna, pour le moment, semble-t-il, sa générosité, et c'est Marie de Lorraine qui pourvut aux dépenses de Marie, comme nous le voyons par le compte que lui en rendait fréquemment le cardinal de Lorraine. La Cour de France était alors aussi brillante que corrompue et, si les spectacles et les exemples de cette cour avaient été les seules leçons données à l'enfance de Marie Stuart, toutes les fautes qu'on lui reprocha plus tard seraient, d'avance, expliquées. Mais on ignore ou l'on oublie que son éducation morale et religieuse fut confiée à sa grand'mère, la pieuse Antoinette, duchesse de Guise. On en trouve des traces dans les lettres latines qu'elle écrivait, très jeune encore, à ses futurs belles-sœurs, la princesse Élisabeth, qui fut reine d'Espagne, et la princesse Claude, qui épousa le duc de Lorraine. Dans quelques-uns de ces « thèmes » qui ont été recueillis et publiés par M. A. de Montaignon, elle se plaint qu'on ne pousse pas aussi loin qu'on le devrait l'instruction des jeunes filles. En tout cas, celle de la Reinette — on l'appelait de ce dimi-

nutif caressant, inventé par Henri II — ne laissa rien à désirer. Elle était bonne musicienne, chantait agréablement et jouait du luth. Elle brodait avec goût et dansait avec grâce. Elle parlait couramment l'italien. A treize ans, elle déclama, devant le roi et toute la Cour, dans la grande salle du Louvre, une harangue latine qui eut grand succès. Elle se plaisait à composer des vers, et Ronsard qui avait été page, pendant plusieurs années, à la cour d'Écosse et avec qui elle aimait à parler de sa première patrie, dirigeait ses efforts en poésie et applaudissait à ses vers. Donc, elle Ronsardisait. Ce qui signifie que, s'écartant des vieux us et des formes adoptées par les élèves de Marot, elle suivait les règles de la nouvelle école dont du Bellay était le théoricien et Ronsard le virtuose. Ce n'était pas seulement une prosodie neuve, mais des tours, des locutions, toute une langue poétique que Ronsard inaugurait et que durent s'assimiler tous les adeptes de l'école. Impossible de confondre leurs vers avec ceux d'une autre école et c'est ce qui donne tant d'autorité au témoignage de Ronsard lorsque, dix ans plus tard, il déclarait les sonnets amoureux attribués à Marie l'œuvre d'ignorants et grossiers contrefacteurs.

Les Français, en retour de l'alliance intime dont la présence de Marie en France était le gage, étaient venus aider les Écossais à repousser l'invasion anglaise. C'est là un fait qu'aucun historien britannique ne juge à propos de reconnaître.

Leurs lecteurs doivent se demander pourquoi l'éclatante victoire de Pinkie demeura sans aucune conséquence et pourquoi, finalement, après avoir abandonné toutes leurs positions, les Anglais signèrent une paix qui ne réalisait aucune de leurs prétentions. Marie de Lorraine profita de cette paix pour se rendre en France. Elle y demeura plusieurs mois et, au retour, traversa l'Angleterre où le jeune souverain, qui n'avait pas perdu l'espoir d'épouser Marie, essaya de l'intéresser à ses espérances matrimoniales. Avec l'influence française, grandissait l'autorité de Marie de Lorraine : autorité purement morale que ne consacrait aucun titre, aucune fonction. Mais, en 1554, on persuada à Arran de se démettre, et on récompensa cet effacement en lui donnant le duché français de Châtellerauld. La reine douairière devint régente et, entourée de conseillers français, soutenue par des troupes françaises, entreprit de gouverner l'Écosse comme si elle eût été une colonie d'outremer, une province séparée du reste de la monarchie par quelques jours de navigation comme le sont, aujourd'hui, la Corse et l'Algérie. Et, pendant un temps, elle put croire qu'elle avait réussi.

Les ennemis de Marie Stuart étaient loin, cependant, d'avoir désarmé. L'existence de cette enfant était précieuse à beaucoup, menaçante à d'autres. Reine d'Écosse sans contestation possible et bientôt reine de France, elle tenait, en outre, de sa grand'mère, Marguerite Tudor, sœur de

Henry VIII, des droits éventuels à la succession d'Angleterre. Lorsqu'Edouard VI eut disparu, et qu'il fut évident pour tous qu'aucun héritier ne naîtrait du mariage de Philippe d'Espagne avec Marie Tudor, toutes les espérances des catholiques et toutes les haines des protestants, tant en Angleterre qu'en Écosse, se concentrèrent sur la tête de Marie Stuart. Elle était encore très jeune lorsqu'un aventurier, qui se donnait le nom de Robert Stuart, projeta de l'empoisonner. Il s'était ménagé des intelligences dans le service des cuisines, et se faisait fort de glisser dans sa nourriture, au moment favorable, une substance nuisible dont la présence ne se révélerait que par ses mortels effets. Il soumit le plan au Conseil privé d'Angleterre. Les ministres anglais, bien que dépourvus de tout scrupule, jugèrent la chose trop chanceuse et livrèrent Robert Stuart aux autorités françaises. Ici nous le perdons de vue et ne pouvons expliquer comment il parvint à échapper au châtimeut de son crime. Il reparait, par échappées, dans l'histoire du temps, laissant derrière lui une trace de sang. A la fin d'une carrière de crimes, il fut exécuté comme coupable ou comme complice de l'assassinat du connétable Anne de Montmorency.

Le cardinal de Lorraine continuait à veiller sur sa nièce et rendait compte à la reine douairière d'Écosse des progrès et des succès de l'enfant. Je citerai deux de ses lettres, en laissant toute sa saveur à la vieille langue où elles sont écrites :

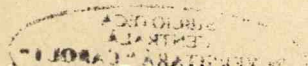
« Votre fille est tellement creue et croist tous les jours en grandeur, bonté, beauté, sagesse et vertus, que c'est la plus parfaite et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible, et ne se voit aujourd'hui rien de tel en ce royaume, soit en fille noble ou aultre, de quelque basse ou moyenne condition et qualité qu'elle puisse estre; et suis contrainct à vous dire, Madame, que le roy y prend tel goust, qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure, elle le sçait aussi bien entretenir de bons et sages propos, comme feroit une femme de vingt-cinq ans. »

Un autre jour, le cardinal écrivait :

« Bien vous assurerè-je, Madame, que n'est rien plus beau, ne plus honneste que la royne votre fille ; elle gouverne le roy et la royne. »

Vers la quinzième année, sa beauté s'épanouit et prit tant d'éclat qu'à elle seule elle lui eût assuré une des premières places ; la première, peut-être, dans cette cour unique, composée de deux cents dames et demoiselles qui apparaissaient, aux yeux émerveillés du petit page Brantôme, autant de déesses humaines. On nous parle de ses yeux admirables, de son front blanc et pur comme le marbre, de ses mains merveilleusement tournées et de sa démarche vraiment royale. Ronsard célèbre « l'or annelé » de sa chevelure et, trente ans plus tard, son oraison funèbre, prononcée par un archevêque,

sous les voûtes de Notre-Dame, évoquera encore le souvenir de ses magnifiques cheveux blonds. Mais les portraits d'elle, qui subsistent, ne donnent qu'une faible idée de ce charme souverain auquel si peu d'hommes résistèrent. Au lieu de les interroger, nous préférons, comme l'écrit spirituellement M. Andrew Lang, l'un de ses plus habiles défenseurs et l'un de ses amoureux posthumes, juger de cette beauté par le grand nombre et la grande violence des adorations qu'elle a inspirées. Peut-être faudrait-il y ajouter encore la somme des jalousies et des rancœurs féminines qui s'attachèrent, dès lors, à elle et ne la quittèrent plus. Dans la plus caressante des belles-mères, son tact, aussi fin que sa beauté était éclatante, ne lui fit-il pas pressentir, plus d'une fois, l'implacable ennemie qui, quelques années plus tard, l'abandonnait sans scrupule à toutes les rigueurs de sa destinée ?





## II

### MARIÉE ET VEUVE

**L**ORSQUE Marie atteignit ses quinze ans, Henri II fit une démarche auprès des États d'Écosse pour leur rappeler que le moment était venu d'exécuter leurs mutuels engagements. Les États, obéissant d'autant plus aisément à l'influence de la Régente qu'elle avait désigné, ou peu s'en faut, ceux qui en faisaient partie, envoyèrent à Paris neuf commissaires, tant laïques qu'ecclésiastiques, pour traiter les questions relatives à ce mariage. De ce nombre étaient les Lords Seton et Livingstone, Lord James Stuart, fils naturel de Jacques V et, par conséquent, demi-frère de Marie.

Pendant que se préparait le contrat officiel, on soumettait à la jeune fille trois autres contrats, destinés à rester secrets et dont les délégués Écossais n'eurent aucune connaissance. Par ces contrats, Marie Stuart faisait don de l'Écosse au roi de France, pour le cas où aucune postérité ne

naîtrait de son mariage avec le Dauphin. Même à une époque où les souverains considéraient les peuples comme leur propriété (avec la faculté plénière d'user et d'abuser, ainsi qu'il est dit dans le vieux droit latin), et où ils se passaient et se repassaient, comme un troupeau de moutons, la population d'une province, un tel arrangement constituait une trahison véritable de la jeune reine envers la nation dont elle était le chef, et envers ses mandataires. Peut-on admettre qu'elle ne comprit pas la gravité de cet acte, elle qui, à douze ans, dans sa correspondance avec sa mère, traitait les questions d'État avec une si rare et si précoce finesse ? Je croirais plutôt qu'elle jugea sans danger son adhésion à une condition qu'elle savait nulle de plein droit et, d'ailleurs, inexécutable. Elle céda donc à la pression exercée sur elle par le roi, son beau-père et, très probablement, par ses deux oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine. Qui sait si le cardinal ne fut pas le premier à lui dire : « Signez toujours, ces papiers-là n'engagent à rien ! »

Les articles secrets avaient été signés le 4 avril 1558. Le 19, le traité public le fut, au milieu du plus bel apparat, dans la grande salle du Louvre et, le 24, Marie, éblouissante de jeunesse et de grâce dans sa robe de velours bleu doublée de satin blanc, entra dans la vieille cathédrale de Notre-Dame pour y être unie au dauphin François qui reçut les hommages des délégués écossais comme roi de leur pays, conjointement avec sa



jeune épouse. En décembre de la même année, les États, réunis à Édimbourg, lui confirmèrent ce titre en lui accordant la « couronne matrimoniale ». Cet acte solennel marque l'apogée de la puissance française en Écosse. Elle allait décliner rapidement parce qu'elle était devenue trop grande et qu'elle menaçait l'indépendance nationale plus que n'avait jamais fait l'ambition des rois d'Angleterre.

Henri II fit commettre une nouvelle faute à son fils et à sa bru, lorsqu'à la mort de Marie Tudor, il leur fit prendre les armes royales d'Angleterre, unies à celles d'Écosse. C'était signifier à la nouvelle reine, Élisabeth, qu'on tenait pour valable la déclaration de bâtardise dont son père l'avait frappée, dans son berceau, après l'exécution d'Anne Boleyn; c'était annoncer qu'on prétendait lui disputer la succession. Cette provocation impolitique venait d'autant plus mal à propos que le traité de Cateau-Cambrésis avait rétabli la paix entre les deux pays. La mort de Marie Tudor et l'avènement d'Élisabeth, en séparant l'Angleterre de l'Espagne, changeaient le système des alliances européennes et promettaient d'amener un rapprochement favorable aux intérêts français. Non seulement on sacrifiait, par une vaine bravade, cette chance précieuse, mais on donnait à Marie Stuart une ennemie implacable dont on était loin de soupçonner l'énergie, la persévérance et les ressources et qui allait s'acharner sans relâche à sa destruction. Les effets de cette haine ne tar-

dèrent pas à se faire sentir en France et en Écosse.

Le 10 juillet 1559, Henri II mourait des suites d'une blessure reçue dans un tournoi. François et Marie furent aussitôt proclamés roi et reine de France. Bien que, d'après les vieux statuts du Royaume, la majorité des souverains fût fixée à treize ans, on devine qu'un roi de l'âge de François II ne pouvait exercer une autorité effective. Sa jeune femme, plus âgée que lui d'un an, outre la supériorité qu'a toujours une fille sur un garçon du même âge et, à plus forte raison, sur un garçon plus jeune, le dominait par tous ces rares dons intellectuels que l'éducation avait perfectionnés et fortifiés. Par elle, le duc François de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine, gouvernaient le roi et la France. Toutes les choses de la guerre dépendaient du premier et personne ne niera qu'elles fussent bien placées aux mains du glorieux défenseur de Metz, de celui qui, après plus de deux siècles d'occupation anglaise, avait rendu Calais à la France. Le subtil esprit du Cardinal déployait ses qualités administratives dans la gestion des finances royales. Quant aux jeunes souverains, ils n'avaient qu'à promener leur grandeur au milieu des fêtes, de Saint-Germain à Fontainebleau et de Fontainebleau à ces beaux châteaux des bords de la Loire qui s'identifient, dans l'histoire, avec les splendeurs de la Cour des Valois. Mais l'hostilité d'Élizabeth ne devait pas les laisser longtemps en paisible possession de leur bonheur ni de leur grandeur. Elle leur suscita, à la fois,

des ennemis en France et en Écosse. Une conspiration fut tramée, à Londres et à Genève, dans le but avoué d'obtenir la liberté de conscience, mais, en réalité, pour renverser les Valois catholiques et pour les remplacer par les Bourbons protestants. La cheville ouvrière du complot était Throckmorton, ambassadeur d'Élizabeth à Paris, et dont le caractère diplomatique couvrait les criminels agissements. A une époque plus moderne, on a défini un diplomate « un honnête homme qui est envoyé chez un peuple étranger pour y mentir dans l'intérêt de son pays ». Cette définition conviendrait bien au diplomate du seizième siècle, si l'on supprime l'honnêteté et si on double le menteur d'un conspirateur et d'un espion. Throckmorton eut des entrevues avec le roi Antoine de Navarre, chez qui la pusillanimité ou, si l'on veut, l'indolence fut plus forte que l'ambition. Le prince de Condé fut ensuite tâté et promit son concours... après le succès. On se rabattit sur un comparse qui devint chef d'emploi. Le jeune La Renaudie, plus courageux que sensé, se rendit à Londres, fut reçu par la reine ; puis, muni des encouragements de Cecil et de quelque argent, il retourna en France où il tenta un coup de main (juin 1560) connu dans notre histoire sous le nom de Conjuration d'Amboise et qui fut comme le sanglant prélude des Guerres de Religion. La répression, dirigée par les Guises, fut terrible et les Huguenots intimidés pour un temps.

En revanche, les intrigues anglaises obtenaient

en Écosse un plein succès. Marie de Lorraine, en dépit de ses dispositions conciliantes, avait dû exécuter le programme venu de Paris, programme dicté, apparemment, par les Guises et qui consistait, on l'a vu, dans la restauration plénière du catholicisme et dans une véritable annexion au bénéfice de la France. Un accord se fit contre la régente entre les prêcheurs et certains seigneurs qu'on appelait les Lords de la congrégation et qui apercevaient, dans ce changement des formes religieuses, un moyen de s'enrichir en mettant la main sur les biens d'Église. John Knox qui s'était enfui sur le continent et qui avait été brûlé en effigie, osa reparaitre à Edimbourg, lorsqu'il fut assuré que son parti était devenu le plus fort. Des ministres, sommés à comparaître devant les tribunaux ecclésiastiques, répondirent par un mouvement insurrectionnel qui, de Perth, gagna Edimbourg et toute la région occidentale, pillant ou brûlant les églises et les abbayes, démolissant les autels et les croix et donnant la chasse aux prêtres. Raconter les péripéties de cette lutte n'entre pas dans le plan du présent livre. Il suffira de dire que la Régente, aidée des troupes françaises, aurait eu raison de ce mouvement sans l'appui, d'abord secret, puis avoué, que la Reine d'Angleterre donna aux révoltés. Elle s'était d'abord trompée sur le choix des instruments à employer. Elle avait encouragé, chez le jeune Comte d'Arran, fils du duc de Châtellerauld, des espérances de grandeur, par l'avènement des

Hamilton au trône, et par un mariage avec elle même. Arran, capitaine des gardes écossaises à la cour de François et de Marie, quitta son poste, s'enfuit à Genève, puis, de là conduit par un agent d'Élizabeth, traversa l'Allemagne et la Hollande pour rentrer en Écosse en passant par Londres, où il reçut les instructions de Cecil et les encouragements d'Élizabeth. Tout cela en vain. La reine s'aperçut bientôt qu'il n'y avait point à faire fonds sur les services de Châtellerault. Le père était un sot qui croissait en sottise à mesure qu'il approchait du terme ; le fils, un cerveau faible que la folie guettait et allait bientôt submerger. Cecil avait prévenu Élizabeth que l'homme intelligent du mouvement protestant était Lord James Stuart, prieur de Saint-André et demi-frère de Marie Stuart. Mais l'hypocrisie d'Élizabeth fut mise en défaut par l'hypocrisie encore plus profonde du prieur. Elle le crut attaché sincèrement à sa sœur et se méfia de lui. Quelques années plus tard, l'accord parfait s'établit entre ces deux belles âmes, et on les verra se donner la réplique, dans la tragicomédie politique du temps.

Quoique les « Saints » eussent promis de donner leur vie pour le triomphe de leur foi, bien qu'ils fussent, de beaucoup, les plus nombreux et les plus forts, ils ne pouvaient venir à bout d'une femme et de quelques soldats étrangers. Knox, épouvanté, se demandait s'il n'allait pas être obligé d'aller retrouver ses ouailles de Berwick ou de Francfort. Il écrivit à Cecil une lettre éplorée

où il le conjurait d'obtenir de la Reine « par les entrailles du Christ » un secours effectif en hommes et en argent. Ce secours vint enfin et la garnison française, enfermée dans Leith, bloquée par terre et par mer, fut bientôt obligée de se rendre. Les Lords de la congrégation déposèrent la Régente, tout en prétendant agir au nom de François et de Marie, et signèrent avec l'Angleterre le traité d'Edimbourg qui stipulait, entre autres clauses, l'abandon des armes royales d'Angleterre par les souverains de France. En même temps ils convoquèrent un parlement qui devait avoir pleins pouvoirs pour régler la question religieuse et organiser le nouveau culte. C'était là une situation révolutionnaire. En cette circonstance, les seigneurs catholiques abandonnèrent la reine douairière. Les uns firent cause commune avec les protestants les autres se cantonnèrent dans leurs domaines du Nord et de l'Ouest, comme si cette lutte n'avait aucun intérêt pour eux. Et, à ce propos, je remarque que les partisans de l'ancienne foi restèrent inertes et comme stupéfiés, en présence de l'activité et de l'énergie déployées par leurs adversaires. A de très rares exceptions près, leurs prêtres ne se risquèrent pas plus à affronter la discussion publique avec les théologiens protestants, que leurs chefs n'osèrent combattre, les armes à la main, les Lords de la congrégation.

Marie de Lorraine, trahie par tous et ne recevant plus de secours de la France (c'est à ce moment qu'éclatait la conspiration d'Amboise), se

soumit à son sort, d'autant plus qu'elle se savait atteinte d'une maladie mortelle dont le dénouement approchait. Elle convoqua les Lords révoltés au château d'Édimbourg où elle s'était fait transporter. Elle leur fit ses adieux. Ne pouvant plus donner d'ordres, elle donna des conseils et, comme ses conseils étaient quelques peu différents de la politique qu'elle avait suivie elle-même, Mignet en conclut, non sans raison, que cette politique n'était pas celle qu'elle eût pratiquée, si elle avait été livrée à ses propres inspirations. Il fallait, leur dit-elle, s'ils renvoyaient les Français, libérer aussi le sol national de la présence des Anglais et conserver, au moins, l'alliance de la France qui leur avait rendu tant de services dans le passé. Des deux puissances étrangères entre lesquelles oscillait, depuis cent ans, leur politique, celle qui menaçait le moins leur liberté, c'était la plus lointaine. Enfin elle les exhorta à la fidélité envers leurs souverains ainsi qu'à l'union entre eux, et, donnant l'exemple, après leur avoir demandé pardon des injustices et des erreurs dont elle avait pu les faire souffrir, elle embrassa les Lords présents et donna sa main à baiser aux barons du second rang. Tous ces hommes, qui avaient passé leur vie à la braver ou à la tromper, et qui eussent recommencé le lendemain si elle avait vécu, sortirent de cette chambre mortuaire pleurant comme des enfants. Quelques jours plus tard, elle rendait le dernier soupir.

La révolution (car ce n'était rien moins qu'une

double révolution, politique et religieuse) suivit son cours. Une commission gouvernementale, formée des principaux seigneurs, administrait le pays. Le parlement se réunit au mois d'août et approuva le traité d'Edimbourg. Alors furent rédigés la *Confession de Foi*, qui devait être le credo de la religion nouvelle, et le *Livre de Discipline* qui réglait l'administration de la nouvelle église, en indiquant l'esprit qui allait l'animer en toutes choses. Les ministres étaient élus par les paroisses, sauf approbation de l'assemblée générale qui devenait le pouvoir suprême, car il n'était nullement question de remettre à la Royauté, comme en Angleterre, la souveraineté spirituelle. Loin de là, les membres de la Kirk eussent été plutôt disposés à réclamer pour eux la souveraine autorité temporelle. Dix surintendants remplaçaient les évêques d'autrefois, avec des attributions à la fois beaucoup plus modestes et beaucoup plus laborieuses. Défense de « faire la messe » (*Do the mass*), sous peine de confiscation des biens. A la première récidive, le bannissement ; à la seconde, la mort. Une école devait être établie dans chaque paroisse et cette clause fut, il faut le reconnaître, le point de départ de ce merveilleux développement de l'instruction primaire qui, en deux siècles, plaça ce pays pauvre et barbare à l'avant-garde de la civilisation. Quant aux biens d'Église, les Lords s'étaient, d'avance, attribué la part du lion et ceci nous donne le secret de leur ferveur protestante. Une faible portion des propriétés ecclésiastiques



furent réservés à l'entretien des paroisses et des écoles. Tels furent les arrangements pris, et ce fut un simple gentilhomme, John Sandilands, qui reçut mission d'aller les soumettre et d'en demander la ratification à François et à Marie. Cette impertinence dans la forme fut ressentie presque autant que le caractère profondément révolutionnaire du message lui-même. Le jeune roi répondit avec hauteur que, sur tous les points touchés, il prendrait l'avis d'un parlement régulièrement convoqué. Comme Throckmorton insistait auprès de Marie pour obtenir la ratification du traité d'Edimbourg, elle évita de donner une réponse directe, mais s'exprima sans ménagements sur le compte de ses sujets révoltés : « Ils obéissent, dit-elle, à votre reine et non à moi. Ils ne connaissent pas leur devoir, mais je le leur apprendrai. »

Ceci se passait au mois d'octobre et, quelques semaines plus tard, le 6 décembre 1560, le roi François mourait d'un mal mystérieux, que ni la science du temps, ni le dévouement passionné de Marie n'avaient pu conjurer. Peut-être cet enfant, aux caresses duquel on avait livré une belle créature, déjà mûre pour l'amour, succombait-il à un bonheur dangereusement prématuré. Sa veuve le pleura comme elle l'avait soigné. Pendant quarante jours, elle s'emprisonna, suivant l'étiquette, dans des appartements fermés au jour où elle ne reçut que ses proches parents et les membres de la famille royale. Comme autrefois dans son ber-

ceau, les prétendants se groupèrent autour de son veuvage et elle eut, dès qu'elle consentit à recevoir les ambassadeurs, à entendre et à décliner des propositions de mariage. L'une venait de Philippe II qui la sollicitait en faveur de son fils Don Carlos; une autre émanait de l'empereur, qui désirait la marier à un archiduc. Le roi de Suède et le roi de Danemark étaient aussi sur les rangs. Mais la jeune femme ne songeait pas encore à un second mariage.

Elle sentait que tout était changé à la cour de France. La puissance avait passé des mains des Guises à celles de Catherine de Médicis qui allait régner sous le nom de Charles IX, son fils mineur. Or, elle n'ignorait pas que Catherine était son ennemie. Elle alla faire un séjour près de Reims, dans un couvent dont sa tante était abbesse. Là elle réfléchit longuement à sa situation. Throckmorton insista de nouveau auprès d'elle pour la ratification du traité d'Edimbourg et, de nouveau, elle éluda. Toutes ses pensées étaient tournées vers l'Écosse, où elle fit annoncer son prochain retour et la convocation d'un parlement régulier. En attendant, pour rétablir une situation normale, elle investit de ses pouvoirs le duc de Châtellerauld et le comte d'Arran. Elle écrivit, de sa main, à quelques-uns des nobles qui étaient le plus compromis dans les derniers troubles, pour leur faire comprendre qu'il ne tenait qu'à eux de regagner ses bonnes grâces. Dans sa tête s'esquissait une politique qui ne serait ni française, ni anglaise,

mais purement nationale. Liberté de conscience pour tous ses sujets, mais liberté de conscience, aussi, pour la reine. Ainsi ses premières paroles devaient ressembler aux dernières qu'eût prononcées Marie de Lorraine. Elle commençait là où sa mère avait fini.

Elle reçut, à Vitry, la visite de Lord James que le gouvernement provisoire lui avait envoyé et qui avait, d'abord, passé par Londres, où il s'était longuement entretenu avec Élizabeth et avec Cécil. Marie témoigna à son frère beaucoup de confiance et d'affection. Elle lui fit connaître ses intentions, qu'il lui était impossible de ne pas approuver, mais ne lui cacha point qu'elle ne donnerait jamais son approbation au traité d'Édimbourg, conclu sans aucun mandat de sa part et au mépris de tous ses droits. En repassant à Paris, il s'empessa de la trahir en répétant cette confidence à Throckmorton. Il avait promis à sa sœur de ne pas traverser l'Angleterre à son retour : il n'en fit pas moins un nouveau séjour à Londres avant de rentrer à Édimbourg. Aussi Marie s'abstint-elle de lui déléguer les pouvoirs dont elle devait l'investir. Dès ce moment elle douta de lui, et chaque jour vint justifier et accroître cette méfiance.

A mesure qu'approchait le moment qu'elle avait fixé pour son retour en Écosse, on voyait grandir sa tristesse et sa répugnance, comme en présence d'un calice amer. Un jeune page de la maison de Guise, qui lui était resté tendrement et respectueu-

sement attaché après avoir partagé les jeux de son enfance, Brantôme, assistait à ces accès de mortels découragements et nous en a transmis l'impression : « Que de fois, dit-il, je l'ai veue appréhender comme la mort ce voyage, et désiroit cent fois plus de demeurer en France, simple douairière, que d'aller régner là en son pays sauvage. »

Lorsque son départ fut proche, elle sollicita d'Élizabeth la permission de passer par ses États. La réponse de celle-ci fut une mise en demeure : Que Marie ratifiât le traité d'Edimbourg et elle pourrait traverser l'Angleterre où elle trouverait toutes les facilités et recevrait tous les honneurs. Dans le cas contraire, pas de sauf-conduit. Marie fut vivement blessée de ce refus auquel, semblait-il, elle ne s'était pas attendue. Elle se plaignit amèrement à Throckmorton des procédés de sa souveraine : « Elle a excité mes sujets à la révolte. Je n'ai jamais fait de même en Angleterre. Et pourtant... » Elle donna à entendre — ce qui était parfaitement vrai, mais un peu dangereux à rappeler ! — qu'un grand nombre d'Anglais, restés catholiques de cœur, tournaient leurs yeux vers elle. Dans une dernière entrevue, elle dit à l'ambassadeur anglais ces paroles qu'il écouta, qu'il enregistra avec respect et avec une sorte d'émotion, car il était dans la destinée de cette femme d'arracher l'admiration et la sympathie de ceux-là même qui s'approchaient d'elle pour lui faire du mal :

« J'espère que le vent me sera favorable et que

je n'aurai pas besoin d'aborder sur la côte d'Angleterre ; si j'y aborde, monsieur l'ambassadeur, votre reine me tiendra entre ses mains et pourra faire de moi ce qu'elle voudra. Si elle est si cruelle que de vouloir ma mort, qu'elle fasse selon son plaisir, qu'elle me sacrifie. Peut-être ce destin vaudra-t-il mieux pour moi que la vie. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! »

Après avoir passé quelques jours à Saint-Germain pour prendre congé de la famille royale, elle s'achemina vers son calvaire. Elle s'arrêta encore à Abbeville pour laisser dans le doute, le plus longtemps possible, le lieu de son embarquement. Enfin elle partit de Calais le 14 août 1561. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine l'accompagnèrent jusqu'au navire où trois autres de ses oncles montèrent avec elle, à savoir M. d'Aumale, M. d'Elbœuf et le Grand-Prieur. Damville, fils du connétable Anne de Montmorency, était aussi du voyage, ainsi que Chastelard, le jeune gentilhomme-poète, qui dissimulait mal sa folle passion pour Marie, et le page Brantôme qui va nous raconter ce départ. «... La galère, dit-il, estant sortie du port, et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile... Elle, les deux bras sur la poupe de la galère du costé du timon, se mist à fondre à grosses larmes, jettant toujours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant toujours ces tristes paroles : Adieu France... jusqu'à ce qu'il commença à faire nuit. Elle voulut se coucher sans

avoir mangé et ne voulut descendre dans la chambre de poupe, et lui dressa-t-on là son lit. Elle commanda au timonier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et découvroit encore le terrain de la France, qu'il l'éveillast et ne craignist pas de l'appeler : à quoy la fortune la favorisa, car le vent s'estant cessé et ayant eu recours aux rames, on ne fit guère de chemin cette nuict, si bien que, le jour paroissant, parut encore le terrain de France, et n'ayant failly le timonier au commandement qu'elle lui avoit faict, elle se leva sur son lit et se mit à contempler la France tant qu'elle pust... a donc redoubla encore ces mots : Adieu France ! adieu France ! je pense ne vous revoir jamais plus ! »

On a longtemps répété, comme ayant été alors composés par Marie, certains vers qui ne sont pas sans grâce et qui ont été mis en musique fort agréablement. Mais un érudit du second Empire nous a révélé qu'ils sont de fabrique relativement moderne et j'y renonce sans regret. Pour l'émotion et, même, pour la poésie, rien ne vaut cet : « Adieu, France ! » si obstinément et si passionnément répété.

C'est la France qui lui dit adieu en vers, par la bouche du grand poète dont elle avait été l'élève et dont elle resta la muse :

Le jour que votre voile aux vents se recourba,  
Et de nos yeux pleurants les vostres désroba,  
Ce jour-là même voile emporta loin de France  
Les Muses qui souloient y faire demourance.

Quand cet yvoire blanc qui enfle votre sein,  
Quand votre longue, gresle et délicate main,  
Quand votre belle taille et votre beau corsage  
Qui ressemble au portrait d'une céleste image,  
Quand vos sages propos, quand votre douce voix,  
Qui pourroit esmouvoir les rochers et les bois,  
Las, ne sont plus ici, quand tant de beautés rares,  
Dont les grâces des cieux ne vous furent avares,  
Abandonnant la France, ont d'un austre costé  
L'agréable sujet des nos vers emporté,  
Comment pourroient chanter les bouches des poètes  
Quand par votre départ les Muses sont muettes ?  
Tout ce qu'il est de beau ne se garde longtemps  
Les roses et les lys ne règnent qu'un printemps.  
Ainsi votre beauté, seulement apparue  
Quinze ans en notre France, est soudain disparue,  
Comme on voit d'un éclair s'évanouir le trait,  
Et d'elle n'a laissé sinon que le regret,  
Sinon le déplaisir qui me remet sans cesse  
Au cœur le souvenir d'une telle princesse.





### III

#### RETOUR EN ÉCOSSE

**L**E navire qui portait Marie Stuart et sa fortune échappa aux vaisseaux anglais qui, peut-être, ne la guettaient pas très activement, car Élizabeth se fût trouvée un peu embarrassée de sa capture. Après cinq jours de navigation, elle entra dans l'estuaire du Forth. Un brouillard l'y retint dans les dangereux parages de Dunbar. Puis ce brouillard s'étant dissipé, elle put entrer dans le port de Leith où elle débarqua, le 19 août, avec sa suite.

La première impression fut pénible. On avait amené un cheval pour la Reine, mais ses dames durent se contenter de quelques misérables haquenées, pauvrement harnachées. Habituee aux splendeurs de la cour de France, on dit qu'à la vue de ce piètre équipage, qui trahissait l'indigence de son pays, les yeux de Marie se remplirent de larmes. Les Lords, accourus à sa rencontre, la con-



duisirent à Holyrood. Sur son passage, l'attitude du populaire montrait plus de curiosité que de respect. Le soir, les bourgeois d'Édimbourg vinrent chanter des psaumes sous ses fenêtres en s'accompagnant de leurs violons à trois cordes, musique barbare qui révolta ses oreilles autant que les paroles des chanteurs froissaient sa conscience. Le dimanche suivant, lorsque la messe fut célébrée dans la chapelle du palais, une foule fanatique, ameutée par le Maître de Lindsay, envahit la cour et prétendit s'opposer à l'achèvement de la cérémonie. Lord James Stuart, debout au seuil de la chapelle, leur barra le passage. Il était clair que ses sujets lui refusaient, à elle-même, cette liberté de conscience qu'elle était toute prête à leur accorder. Elle fit venir John Knox pour essayer de le gagner. Son frère, lord James, assistait à cette curieuse conversation, où la reine de dix-neuf ans mesura ses forces contre le vieil athlète calviniste. Je la résume ici d'après le récit que Knox lui-même en a donné et où il a exagéré plutôt qu'atténué l'insolence de son langage. Carlyle assure qu'en cette circonstance, il ne se départit point de la courtoisie due à une femme et à une souveraine. On va en juger :

Marie lui reprocha d'avoir, dans son livre contre le gouvernement des femmes, excité les peuples au mépris de leurs princes.

— « Madame, répondit Knox, si rejeter l'idolâtrie et engager le peuple à adorer Dieu, selon sa parole, est considéré comme une excitation des sujets

contre leurs princes, je ne saurais être excusé, car c'est ce que j'ai fait; mais si la connaissance de Dieu et de son vrai culte conduit tous les bons sujets à obéir au prince de bon cœur, qui pourrait me blâmer?... Dans les choses de la foi, les sujets ne sont pas obligés de suivre la volonté de leurs princes, mais les commandements de leur Créateur. Si tous les hommes du temps des apôtres avaient été contraints de suivre la religion des empereurs que serait devenue la foi des chrétiens?

— Mais, dit la reine, ces hommes ne résistaient pas.

— Ils résistaient virtuellement.

— Mais, ils ne résistaient pas avec l'épée.

— Parce que Dieu ne leur en avait pas donné le pouvoir et le moyen.

— Alors vous pensez qu'il est permis aux sujets de résister à leurs princes, lorsqu'ils en ont le pouvoir?

— Très certainement, Madame, si les princes excèdent leurs devoirs. »

Puis, comparant un tel prince à un père de famille qui, atteint de folie, poursuivrait ses propres enfants les armes à la main, il déclara qu'il était permis de priver ce prince de sa puissance, et de le tenir en prison jusqu'à ce qu'il fût devenu plus raisonnable.

Il y eut un moment de silence; Marie était comme accablée. C'était la première fois qu'elle se trouvait en présence de l'audacieuse théorie qui subordonnait l'État à la religion et autorisait les

sujets à mesurer eux-mêmes l'obéissance due à leurs souverains. Elle reprit après quelques instants, avec une amère ironie :

— « Je comprends : mes sujets doivent vous obéir et non à moi ; ils doivent faire ce qui leur plaît et non ce que je leur commande. Au lieu d'être leur reine, je dois apprendre à devenir leur sujette ! » Knox sentit qu'il était allé trop loin :

— « A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! je suis bien éloigné de commander à qui que ce soit... Tout ce que je désire, c'est que les princes, comme les sujets, obéissent à Dieu, dont la parole enjoint aux rois et aux reines d'être les pères et les mères de son Église et de la nourrir.

— L'Église que je nourrirai, c'est l'Église de Rome qui est la seule véritable.

— L'Église de Rome est une prostituée, souillée de mille abominations, et qui ne saurait être l'épouse de Jésus-Christ. »

Il se livra à une longue invective à laquelle la reine mit fin en le congédiant.

Knox se retira en priant Dieu de l'éclairer, très satisfait de lui-même et convaincu qu'il avait égalé, par le courage et l'éloquence, les prophètes de l'ancienne loi, qui allaient dans leurs palais avertir les rois d'Israël.

Le jour où elle fit son entrée solennelle à Edimbourg, Marie put constater que John Knox avait fidèlement interprété les sentiments du peuple de cette ville. Tout en manifestant leur allégresse, les bourgeois avaient représenté, sur son passage,

divers tableaux symboliques dont le sens n'avait rien d'équivoque. L'une de ces scènes lui offrait le châtement de Coré, Dathan et Abiron, précipités dans l'abîme pour avoir sacrifié aux idoles. On eut beaucoup de peine à les faire renoncer à lui montrer un prêtre de sa religion brûlé sur l'autel. C'est par ces leçons de choses qu'ils prétendaient commencer l'éducation et la conversion de la jeune reine.

L'indécente et brutale inconvenance de ces procédés souleva tout ce qui restait de bon sens et d'humanité dans la nation. Moins de trois mois après son arrivée à Holyrood, Marie avait groupé autour d'elle un parti qu'on pourrait appeler le parti des politiques. Il avait pour principaux adhérents tous ceux qui voulaient voir leur pays affranchi de la tutelle d'alliés trop puissants et rêvaient, pour l'avenir, l'union des deux royaumes de la Grande-Bretagne sous une dynastie écossaise. A eux se joignaient les amis personnels de Marie, les jeunes seigneurs attirés par la nouvelle vie de cour inaugurée à Holyrood et enfin ceux — plus nombreux qu'on ne pense — qui trouvaient plus facile d'obéir à une reine qu'à un roi. Derrière tous ceux-là, la grande masse des catholiques qui continuaient à la considérer comme la protectrice de leur foi et les protestants raisonnables qui se contentaient de la liberté de leur culte. Mais, dans un pays encore féodal, où l'esprit public naissait à peine, le point important était de gagner les comtes et les barons aux mains

desquels était concentrée toute la force militaire. C'est à quoi Marie s'appliqua sans relâche. Elle avait composé son conseil privé de douze lords, choisis parmi les plus considérables, et avec lesquels siégeaient différents personnages, investis de fonctions permanentes qui ressemblent assez à nos modernes ministères. Les deux religions y étaient représentées, ainsi que les grands intérêts territoriaux, mais la prépondérance, sinon la majorité, appartenait au protestantisme et à la région orientale, à celle des Lowlands, déjà la plus riche et la plus avancée en civilisation. Si l'étendue de leurs domaines et le grand nombre de leurs vaisseaux donnaient une grande valeur à l'adhésion d'un comte d'Argyll, d'un comte de Huntly ou d'un comte d'Athol, ils étaient dominés, dans le Conseil, par l'intelligence, plus subtile, ou l'expérience, plus mûre, de Lord James, que Marie fit comte de Mar, et de William Maitland, comte de Lethington, qui devint son secrétaire d'État, comme il avait été celui de sa mère. C'est par les avis de ces deux hommes que Marie se gouverna, ou parut se gouverner, et c'est dans ce champ resserré du Conseil qu'elle eut à exercer ses facultés et ses dons de toute sorte, tantôt rapprochant, tantôt divisant ces hommes dont les intérêts étaient sans cesse en conflit, régnant sur tous par une finesse supérieure et une volonté plus forte que déguisait le charme exquis de sa personne, de ses regards, de sa voix, de ses moindres gestes. Pour quelle part entraient son esprit dans

cette domination étrange, et pour quelle part sa beauté ? Elle ne le sut jamais ; elle savait seulement que, toute petite, elle séduisait et subjuguait sans effort tous ceux qui l'approchaient, jeunes, vieux, hommes et femmes, petits et grands. Aussi lorsqu'elle rencontrait un réfractaire, elle s'étonnait, comme on s'étonne en face d'une anomalie inattendue. Cette fascination presque universelle, pour le dire en passant, lui causa plus d'un mécompte. Lorsqu'elle avait lu une admiration émue dans les yeux de celui à qui elle parlait, elle le croyait acquis pour jamais. Elle ne comprenait pas que le prestige cessait lorsqu'elle n'était plus là et que, parmi ces dévouements qui naissent sous ses pas, beaucoup ne dureraient qu'une heure. Heureux si l'ami du moment ne devenait pas un ennemi pour toujours ! Cette triste découverte ne vint que plus tard, dans les longues et douloureuses méditations de Lochleven et de Sheffield. Alors elle n'était qu'à la joie de conquérir son peuple, car elle crut un instant y avoir réussi.

Au printemps de 1562, elle visita les principales villes de son royaume et fut bien accueillie, mais partout comme à Edimbourg, les protestants joignirent à l'expression de leur fidélité un avertissement et une menace. Impossible d'ajourner la question religieuse. Elle fut réglée sous l'inspiration de Mar et de Lethington, à très peu de choses près, sur les mêmes bases et dans le même esprit qu'au traité d'Edimbourg. On laissait les deux

tiers des biens ecclésiastiques à l'ancienne Église, par conséquent aux cadets des grandes familles qui en occupaient toutes les dignités et le dernier tiers fut partagé entre l'église protestante et la Reine, c'est-à-dire, comme disait John Knox, avec cette politesse que Carlyle admire, entre Dieu et le diable. Le mot suffit à indiquer que, dans la pensée des leaders calvinistes, cette paix n'était qu'une trêve, une halte dans la marche en avant, à laquelle ils se résignaient de mauvaise grâce. Pourquoi Marie aurait-elle été plus sincère et qui pourrait la blâmer si elle gardait alors, au fond du cœur, l'espoir de rendre un jour l'Écosse à une foi qu'elle considérait comme la seule véritable ?

Un incident étrange troubla le commencement de cette année 1562. Le comte d'Arran dénonça le comte de Bothwell qui lui avait, disait-il, proposé d'enlever la reine et de se saisir du gouvernement.

Ainsi apparaît, pour la première fois, dans notre récit, où il va jouer bientôt un rôle si important et si funeste, ce dangereux personnage. Il était le chef des Hepburns, famille plus redoutée que respectée, qui tenait un des premiers rangs parmi les pillards du Border, ou pays frontière, dont les habitants n'avaient guère d'autre moyen d'existence que leurs razzias périodiques sur le territoire anglais. Bothwell s'était converti, l'un des premiers, au calvinisme et jouissait alors des bonnes grâces de Knox. Mais il ne semble pas que cette conversion eût rien changé à son genre de

vie. La peinture qu'on nous fait de l'homme physique, de ses manières et de ses mœurs, n'est pas faite pour justifier ou pour expliquer l'ascendant qu'il aurait pu prendre sur une femme délicate et bien élevée, à moins que ce ne soit, précisément, cette légende dont il marchait entouré, cette auréole que lui faisaient ses aventures et ses violences.

A cette époque, du reste, il semble avoir été parfaitement indifférent à Marie; mais elle ne pouvait ajouter foi au prétendu complot. En effet, l'accusation portée par Arran aurait dû tomber d'elle-même, lorsqu'on s'aperçut que le malheureux avait perdu la raison. Mais la politique cauteleuse et cruelle de ces temps ne l'entendait pas ainsi. On enferma à la fois Arran parce qu'il était fou et Bothwell parce qu'il aurait pu être coupable. Un peu plus tard, Bothwell s'évada de prison et s'enfuit en France. Il restera hors de scène pour un temps.

La folie du comte d'Arran avait porté un coup irréparable à l'ambition des Hamiltons qui s'étaient flattés de le voir devenir l'époux d'Élizabeth ou de Marie. Pour tenir l'Écosse dans sa main, pensait le frère de Marie Stuart, il fallait abattre encore les Gordons, aussi puissants et plus puissants, peut-être, dans le Nord que n'étaient les Hamiltons dans l'Ouest, car ils pouvaient, disait-on, rassembler vingt mille hommes sous leurs bannières. Sur ce point, encore, Marie se laissa faire. Les Gordons, il est vrai, étaient ca-



tholiques, mais ils n'avaient rien tenté pour la défense de leur religion. Le comte de Huntly, leur chef, avait trahi la régente, Marie de Lorraine. Marie Stuart lui avait laissé sa place de chancelier et il en avait profité pour intriguer contre elle. Enfin, son fils, John Gordon s'était mis en révolte ouverte, tandis que le vieux Huntly se fortifiait dans ses châteaux. Marie marcha contre eux avec son frère et avec les comtes de Morton et d'Athol. Cette campagne fut pour elle un plaisir. Les mœurs de la cour de France, où les sports militaires et les plus violents exercices du corps alternaient avec le flirt et la danse, l'avaient préparée à goûter un tel divertissement. Écuyère habile autant qu'intrépide, insensible à la fatigue ou à la peur, elle tenait la tête dans cette chasse à l'homme. « Quelle belle vie, s'écriait-elle, que celle d'un soldat ! » Combien elle eût voulu pouvoir, elle aussi, coucher sur la bruyère et manier la lourde claymore à deux mains !

Huntly essaya de négocier, mais elle ne consentit pas à l'entendre. Comme il fuyait, il tomba de son cheval, frappé d'une mort soudaine. Cette mort ne le sauva pas d'une dégradation ignominieuse. Les usages judiciaires permettaient qu'on jugeât les morts comme les vivants et le cadavre du Comte fut placé sur le banc des accusés à côté de John Gordon qui eut la tête tranchée, tandis que tous les domaines de la famille étaient confisqués. Le comte de Morton hérita de la Chancellerie. Quant à James Stuart, promoteur et

organisateur de cette campagne, il échangea le comté de Mar contre un comté infiniment plus riche, celui de Murray et c'est sous ce nom qu'il sera désigné, dorénavant, dans le cours de ce récit.

Avec l'affermissement de l'autorité royale à l'intérieur du royaume, le but principal de la politique que poursuivait Marie, sous l'inspiration de Murray et de Lethington, c'était un rapprochement avec Élisabeth. La braver, nier ses droits au trône, essayer de l'en faire descendre était une politique chimérique et folle. Dès le premier jour de son veuvage, Marie l'avait répudiée en renonçant à joindre, sur son écusson, les armes d'Angleterre aux armes d'Écosse. Beaucoup plus raisonnable et plus pratique était le plan suggéré par Murray et Lethington, qui consistait à se faire accepter comme sœur et comme héritière présomptive par la reine d'Angleterre. Les années, en s'écoulant, dévoilaient la profonde aversion d'Élisabeth pour le mariage et les chances de la succession grandissaient d'autant. Élisabeth ayant chargé son ambassadeur, Thomas Randolph, de complimenter Marie, à son retour en Écosse, la jeune reine répondit avec empressement à cette première avance. Comme Throckmorton, Randolph tomba sous le charme et rendit à sa maîtresse le compte le plus favorable du caractère et des actions de la reine d'Écosse. Des relations se nouèrent, une correspondance s'établit entre les deux cousines. Marie y apportait sa gentillesse

et sa gracieuse spontanéité d'enfant aimante, Élizabeth, son pédantisme sentimental de sœur aînée qui s'écoute prêcher et se délecte à sa propre éloquence. Marie souhaitait une entrevue avec Élizabeth, qu'elle ne connut et ne devina jamais. En une heure elle se flattait de venir à bout de tous les préjugés et de faire la conquête de sa sœur : « Nous n'aurons qu'un chagrin, ce sera de nous quitter ! » disait-elle à Randolph lorsqu'il lui remit le portrait de sa souveraine qu'elle envoyait à Marie comme gage de sa bonne amitié. Élizabeth avait, d'abord, opposé aux demandes d'entrevue le vieux et ridicule refrain : « Quand vous aurez ratifié le traité d'Edimbourg. » Marie répondit qu'elle avait fait bien mieux que le ratifier : elle l'avait exécuté. Elle n'avait pas voulu sanctionner l'abus de pouvoir commis par le Parlement écossais, mais elle avait observé scrupuleusement toutes les clauses qui tenaient au cœur de la reine d'Angleterre. Cela était si raisonnable qu'en dépit de son insigne et incorrigible mauvaise foi, Élizabeth dut retirer son objection. Le principe de l'entrevue fut donc admis, mais la reine d'Angleterre trouva, chaque année, de nouveaux prétextes pour l'ajourner, tout en protestant que c'était son plus cher désir. Dans l'été de 1562, la raison alléguée était la guerre religieuse qui sévissait en France et où Élizabeth avait pris parti. Marie donna à sa cousine une preuve de sa bonne volonté en demeurant neutre dans ce conflit. Il est évident que, dans cette circonstance, elle écouta

Murray et Lethington bien plus que ses oncles, les princes lorrains. Des intérêts nouveaux orientaient sa pensée et remplissaient sa vie. La France, tant aimée, s'incarnait, maintenant, pour elle, en une belle-mère ennemie aux succès de laquelle elle ne se souciait pas de contribuer. Tout au plus, eût-elle consenti à jouer le rôle de médiatrice entre les Guises et Condé. Mais elle n'en eut point l'occasion.

Ainsi Marie s'affermissait sur son trône, dirigée par les avis des deux hommes les plus intelligents du royaume. Murray travaillait pour son ambition — une ambition vague dont l'étendue, les moyens, le terme final n'ont jamais été bien définis, mais qui préférerait, peut-être, la réalité du pouvoir à un vain titre — ; Lethington travaillait pour son idée fixe : l'union des deux royaumes.

Quelques incidents de mauvais augure troublèrent, cependant, cette première période, relativement fortunée, du règne de Marie Stuart. Pas plus que Knox, leur chef et leur inspirateur, les ministres Calvinistes n'avaient abjuré leurs mauvais sentiments. Chaque dimanche, des homélies insolentes, dont l'écho parvenait jusqu'à elle, dénouçaient les « débordements » et les « impiétés » de la cour. La reine fut, plus d'une fois, grossièrement apostrophée dans les rues d'Edimbourg et il parut nécessaire de lui constituer une garde. Bothwell, qui était revenu de France et qui était rentré en grâce, fut chargé de ce soin. D'ailleurs, la beauté de Marie l'exposait à un autre genre d'insulte.

Un certain capitaine Hepburn essaya de lui faire violence. Plus intéressante et plus douloureuse est l'histoire du jeune Chastelard. C'était un gentilhomme Dauphinois, petit-neveu de Bayard, qui était, comme Marie elle-même, l'élève et l'ami de Ronsard. Il avait accompagné Marie en Écosse, puis il était rentré en France à l'époque où éclata la première guerre de religion. Mignet attribue son retour en Écosse à un double scrupule qui l'empêchait de porter les armes soit contre son ancien patron, M. de Damville, soit contre ses propres coréligionnaires. Certains écrivains catholiques ont insinué qu'il avait été envoyé par les huguenots pour séduire Marie Stuart ou, tout au moins, pour la compromettre. Il est plus vraisemblable que la passion, qui l'affolait, le ramena auprès de Marie. La présence de Chastelard ne lui était pas désagréable. Elle eut le tort de lui accorder quelques privautés qui l'enfiévrèrent. Plus d'une fois, elle s'appuya, en marchant, sur son épaule. On nous parle aussi d'un baiser dérobé entre la nuque et la collerette. Un soir que Marie était restée tard à causer avec ses deux conseillers, Chastelard se cacha sous son lit, où il fut découvert par les femmes. Marie le réprimanda sévèrement et l'exila de la Cour. Mais il n'obéit point et s'attacha à ses pas. Il recommença sa folle entreprise et fut, une seconde fois, aperçu sous le lit royal, par Marie elle-même, au moment où elle allait y monter. Elle eut peur et poussa de grands cris qui attirèrent du monde. Elle eût voulu que Murray

poignardât, sur l'heure, le téméraire. Il la calma et lui promit satisfaction. En effet, Chastelard fut jugé et exécuté. Il marcha à la mort en répétant ces vers de Ronsard :

Le désir n'est rien que martyr.  
 Content ne vit le désireux  
 Et l'homme mort est bien heureux,  
 Heureux qui plus rien ne désire.

Sur l'échafaud même, il soupira : « O cruelle dame ! »

Une jeune femme de vingt-deux ans, dont le premier mariage avait été, en quelque sorte, nominal, et qui vivait dans cette atmosphère de brûlants désirs, aurait eu la pensée de se remarier, quand même un époux ne lui eût pas été nécessaire pour la protéger contre l'amour des uns et la haine des autres. Ses sujets le souhaitaient également pour assurer la succession d'Écosse et celle d'Angleterre. De tous les côtés lui venait le même conseil, et les deux seules personnes qui n'eussent aucune envie de le voir suivi, Élisabeth et Murray, s'y associaient ostensiblement. Mais comment choisir un époux qui réalisât toutes les conditions voulues et qui fût au goût de ses trop nombreux mentors en même temps qu'au sien ? Ce qui est curieux et important à noter — car c'était une difficulté de plus ! — c'est que tous les prétendants à la main de Marie aspiraient, en même temps, à celle d'Élisabeth, qui flattait successivement leurs espérances, et continua ce jeu



MARIE STUART  
d'après un portrait attribué à François Clouet.

bien au-delà du moment où son union avec l'un d'eux aurait pu avoir des résultats.

François II était à peine mort que quatre princes de l'Europe, le roi de Danemark, le roi de Suède, l'archiduc Charles, fils de l'Empereur, et Don Carlos, fils du roi d'Espagne, sollicitèrent la main de sa veuve. De tous ces candidats, le seul qui eût pu apporter une force réelle à Marie et la remettre sur le chemin des grandeurs dont le rêve s'était évanoui avec la frêle existence de François, était le fils de Philippe, héritier de cette monarchie espagnole, de ce vaste empire où le soleil ne se couchait jamais et qui réunissait à l'Espagne Naples, le Milanais, les Pays-Bas et l'Amérique. Il n'eut pas déplu à Marie d'entrer en partage d'une telle domination à laquelle elle eût joint son apport : la souveraineté de l'Écosse et l'espoir du trône d'Angleterre. Ce projet, on le conçoit, menaçait également les intérêts français et les intérêts protestants ; il devait alarmer Catherine de Médicis autant qu'Élizabeth. La régente de France supplia les Guise d'intervenir pour détourner leur nièce d'un tel projet et, considérant l'intérêt supérieur de la France — il n'est pas inutile de le remarquer à leur honneur — ils entrèrent dans les vues de Catherine de Médicis. Le cardinal de Lorraine fit plus : à la candidature de Don Carlos, il opposa celle de l'Archiduc Charles. Mais Marie ne voulait point de l'Archiduc qui n'avait ni terres, ni soldats, ni revenus, et qui eût éveillé l'animadversion des puritains, sans apporter la force néces-



saire pour les intimider. Le roi de Suède et le roi de Danemark ne la tentaient pas davantage. Elle s'en tint au projet de mariage espagnol, et elle y revint lorsqu'elle se crut solidement établie en Écosse. Elle chargea Lethington, lors d'une de ses nombreuses ambassades à Londres, de s'entendre avec l'évêque de Quadra, l'ambassadeur de Philippe II, qui conspirait, en Angleterre, avec les catholiques, comme Throckmorton, en France, conspirait avec les protestants. Dans toute cette négociation, un grand secret était nécessaire : il fallait surprendre le monde par la grande nouvelle, sans laisser aux oppositions le temps de se produire. Mais, avant que l'affaire eût abouti, Élisabeth savait tout. En cette circonstance, comme en bien d'autres, Marie avait sans doute été trahie par son envoyé qui, probablement, désapprouvait dans son cœur le mariage espagnol et qui, depuis plusieurs années, avait pris l'habitude de tout confier à Cecil. Aussitôt que ce projet de mariage fut ébruité, toutes les chaires protestantes le dénoncèrent bruyamment. Knox s'était mis à la tête de cette campagne oratoire. Marie le fit venir au palais pour essayer de l'adoucir ou de l'intimider. Mais il se retira sans avoir rien cédé. En sortant, il vit les filles de la Reine qui prenaient gaiement leur repas. Il crut devoir leur adresser quelques mots d'avertissement. Il leur rappela, délicatement, que si elles se régalaient aujourd'hui, les vers du sépulcre auraient leur tour et se régèleraient un jour de leurs corps.

Marie céda surtout devant l'irritation de sa cousine. Épouser Don Carlos contre la volonté d'Élizabeth, c'était perdre la succession d'Angleterre. Ainsi elle se trouvait étrangement circonscrite dans ses choix, ramenée à la nécessité d'épouser un de ses sujets ou l'un des sujets d'Élizabeth. Il ne pouvait plus être question d'Arran, maintenant privé de raison et enfermé dans un des châteaux de son père. C'est alors que la reine d'Angleterre mit en avant le plus étrange des projets. Il s'agissait de donner pour époux à Marie son propre favori, Dudley, dont la position à la cour d'Angleterre était un scandale public. Dudley, simple cadet de la grande famille des Northumberland, également dépourvu de talents et de conscience, avait fait mourir sa femme Amy Robsart, pour rendre possible une union avec Élizabeth qui était le vrai but de son ambition, à quoi il toucha presque. Mais, en amour comme en politique, la fille d'Henry VIII savait se dérober et se retenir. Songea-t-elle, sérieusement, comme Randolph semble l'avoir cru, à se séparer de Dudley, pour l'offrir à sa cousine, ou voulait-elle simplement l'humilier par un mariage au-dessous de son rang avec un homme qui ne s'appartenait plus, et dont elle avait fait son esclave ? Quoi qu'il en soit, Marie fut profondément offensée de cette proposition, mais feignit, pour gagner du temps et dissimuler ses véritables desseins, de l'accueillir sans déplaisir. Sa patience était à bout. Elle était lasse d'être dirigée par Murray, morigé-

née par Élisabeth, admonestée par les prêcheurs calvinistes ; elle était lasse d'obéir, elle qui avait la passion de l'indépendance et l'instinct du commandement. C'est pourquoi, secouant tous ces jugs à la fois, elle fit un coup de tête et choisit Darnley pour mari.





#### IV

### LE MARIAGE AVEC DARNLEY

**H**ENRY Darnley était le fils du comte de Lennox, chef d'une branche cadette et illégitime des Stuarts, qui disputait aux Hamiltons le droit de se dire la famille la plus rapprochée du trône après la famille régnante. Lennox avait épousé Marguerite Douglas, qui était née du second mariage de Marguerite Tudor, veuve de Jacques IV, avec le comte d'Angus, chef des Douglas. Darnley était donc l'arrière petit-fils de Henry VII, le premier de la dynastie des Tudors. Lennox, exilé d'Écosse pour avoir pris le parti des Anglais, avait vu tous ses biens confisqués et s'était réfugié en Angleterre où il vivait depuis vingt ans. Son fils Henry, de trois ans plus jeune que Marie Stuart, était, après elle, le plus proche parent d'Élizabeth et jouait, dans les cérémonies publiques, le rôle de premier prince du sang. Grand et mince, il était l'objet des railleries de la reine qui l'appe-

lait « cette perche ». Pourtant sa figure était jolie, encore qu'un peu efféminée. De son caractère on ne savait rien ; de son esprit peu de chose. Il n'avait que dix-huit ans lorsque son ambitieuse mère, en 1564, écrivit à Marie Stuart une lettre où elle le lui proposait pour mari. L'ouverture ne déplut pas à la reine d'Écosse. Et pourquoi lui aurait-elle déplu ? Amis et ennemis, tous les historiens la blâment d'avoir choisi Darnley et font dater toutes ses infortunes de ce jour là. Peut-être ont-ils raison. Mais ils jugent d'après les résultats. Ni Marie ni ses contemporains ne pouvaient juger de même, et si l'on se place à ce point de vue, on comprendra que le mariage avec Darnley était, peut-être, le plus raisonnable qu'elle pût faire. Ni Élizabeth ni ses propres sujets ne voulaient d'un prince étranger qui eût été une menace pour la sécurité de l'une et pour l'indépendance des autres. Darnley appartenait à l'Écosse et à l'Angleterre, et il était l'un des premiers, sinon le premier, dans les deux pays, étant, à la fois, comme Marie elle-même, un Stuart et un Tudor. Il apportait en dot des droits éventuels à la succession d'Angleterre qui venaient s'ajouter à ceux de Marie et les fortifier. Il semblait osciller entre les deux religions, de façon à donner des espérances aux catholiques, sans décourager ni inquiéter les protestants. S'il avait été énergique et intelligent, il eût pu mettre fin à tous les embarras, à toutes les difficultés où se débattait Marie.

A supposer qu'il ne fût ni l'un, ni l'autre, elle

pouvait espérer de trouver en lui un insouciant docile, un autre François II, un mari amoureux dont elle ferait ce qui lui plairait, en continuant à suivre, mais plus librement, les avis de son frère.

Il faut reconnaître, cependant, que l'union avec Darnley blessait ou alarmait de nombreux intérêts. Le seul bruit de ce mariage réunit, dans une commune protestation, des gens qui n'étaient guère habitués à marcher ensemble. Les Hamiltons, vieux rivaux des Lennox, étaient hostiles. L'Église calviniste et ses protecteurs, les Lords de la Congrégation, à l'exception de ceux que les liens de parenté attachaient aux Douglas, tenaient Darnley pour un papiste. Mais l'opposition la plus vive vint des deux personnes qui, tout en feignant de désirer le mariage de Marie, espéraient la retenir indéfiniment dans un veuvage fort semblable au célibat : le comte de Murray parce qu'il sentait que sa sœur, une fois mariée, échapperait à son autorité; Élisabeth, par cet esprit taquin et jaloux qui la portait à imposer aux autres son propre caprice comme une loi. N'étant ni épouse, ni mère, elle n'admettait pas que Marie fût l'un et l'autre. A la naissance de Jacques VI, on l'entendra pousser un cri qui montre le fond de son âme, si, toutefois, Élisabeth avait une âme, et que cette âme eût un fond.

Marie hésita longtemps. Comme mesure préliminaire et pour tâter l'opinion, elle invita le comte



de Lennox à rentrer en Écosse. Lennox, ayant sollicité et obtenu d'Élizabeth — après quelque tergiversations — l'autorisation de se rendre à cet appel, parut à la cour de Marie, y fut très bien reçu et remis en possession de ses biens confisqués. Puis, comme si toute cette affaire n'avait été qu'un moyen d'éprouver les sentiments d'Élizabeth et de la mettre, comme on dit, au pied du mur, elle changea d'attitude et traita avec un retour de confiance et d'abandon l'ambassadeur Randolph. Elle était allée se reposer à Saint-André, y vivait sans apparat dans la maison d'un marchand. Là, elle invitait Randolph à ses repas ou l'emmenait à la chasse et lui parlait, semblait-il, à cœur ouvert. Elle n'était pas éloignée d'accepter Dudley pour mari, si sa bonne sœur assurait à ce gentilhomme des avantages qui l'élevassent à la hauteur du trône. Elle fit écrire à la reine d'Angleterre par Lethington une lettre qui, sous les cérémonieuses circonlocutions du protocole diplomatique, équivalait à un ultimatum : « Reconnaissez-moi pour votre héritière et j'épouse Dudley; sinon, non. » Élizabeth répondit par une plaisanterie. Comme ce personnage d'une comédie moderne, devant qui on donne lecture du contrat de mariage de sa fille, s'écrie : « Mais il n'est question que de ma mort, là-dedans ! », elle observa qu'on ne lui parlait plus que de sa succession et que cette insistance avait un côté pénible. Elle ajoutait qu'elle ferait la reconnaissance demandée... après le mariage. Ce fut le mot de

la fin. Si Marie avait cru un seul instant à la sincérité des intentions d'Élizabeth, elle était fixée.

Lord Darnley était venu rejoindre son père en Écosse et sa personne avait plu à la reine. Fût-ce une passion, comme l'écrivent les uns ? Fût-ce un simple caprice, comme le disent les autres ? Les historiens ne sont pas toujours d'habiles interprètes du cœur féminin. Je crois que, pour eux, ce qui décide du nom à donner à l'entraînement d'une femme pour un mari ou un amant, c'est sa durée. Il est certain que l'affection de Marie fut très brève, mais il est certain, également, qu'elle fut très vive. Elle ne voyait plus que lui, et son infatuation frappa bientôt tous les yeux. Il tomba malade et elle le soigna, jour et nuit, comme s'il avait déjà été son mari. Élizabeth, qui avait enfermé à la tour la comtesse de Lennox, somma le comte de revenir en Angleterre avec son fils. Ils refusèrent tous deux, Darnley avec une hauteur blessante.

Les Hamiltons se contentèrent de boudier. Les Lords de la Congrégation apportèrent à Marie l'écho des plaintes et des inquiétudes des calvinistes. Elle réussit à les calmer et obtint même l'assentiment écrit de quelques-uns. Mais tous ses efforts de persuasion échouèrent auprès de Murray, qui quitta aussitôt la cour et fit prendre les armes à ses vassaux, sous prétexte que les Lennox en voulaient à son existence. Cette circonstance est la seule où la prudence abandonna ce profond politique et où son ambition



déçue se trahit par des actes violents. La reine d'Angleterre, il est vrai, l'avait encouragé à la révolte et lui avait promis son aide. Mais il lui restait encore à apprendre ce que valaient l'aide et les encouragements d'Élizabeth.

Le 29 juillet fut célébré le mariage de Marie avec Henry Darnley, qu'elle avait créé, quelques jours auparavant, duc d'Albany et qui, à dater de ce moment, partagea avec elle les honneurs royaux. Lorsque la bénédiction nuptiale eut été prononcée, le jeune roi embrassa sa femme et se retira pour la laisser entendre seule la messe. Petite comédie arrangée d'avance pour capter les protestants. Au banquet qui suivit, trois seigneurs du premier ordre servirent le roi, pendant que trois seigneurs du même rang servaient la reine.

Dès ce jour, la vanité du jeune homme parut intolérable à tous, mais Marie avait un bandeau sur les yeux. D'ailleurs elle était occupée à tout autre chose qu'à déchiffrer le caractère de Darnley, car le temps de sa lune de miel se passa en périlleuses chevauchées. Elle avait prononcé la mise hors la loi de son frère, confisqué ses domaines, et maintenant, elle lui donnait la chasse, à lui, au comte d'Argyll et à tous leurs complices. Elle les mena si vigoureusement qu'ils ne purent tenir nulle part. De Glasgow, ils se replièrent sur Edimbourg, espérant que les bourgeois allaient se soulever en leur faveur. Mais les bourgeois d'Edimbourg, qui se présentaient en foule, lorsqu'il s'agissait de lapider avec des œufs pourris un

prêtre mis au pilori pour avoir dit la messe, se tinrent cois dans leurs maisons, lorsqu'il fut question de tenir bon contre des gens armés. D'Edimbourg, Murray et Argyll s'enfuirent à Dumfries et ne pouvant s'y maintenir, passèrent la frontière. Là, seulement, cessa la poursuite acharnée de Marie, qui, prétendait-on, ne désirait rien tant que de tuer son frère de sa main. Le propos est, vraisemblablement, une invention de ses ennemis. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle se plaisait étrangement à ces courses belliqueuses. On eût dit que, sous le climat natal, le tempérament batailleur et aventureux des Stuarts s'était réveillé et la dominait exclusivement.

Murray croyait pouvoir compter sur la protection d'Élisabeth qui l'avait poussé à ces extrémités. Mais il avait, auprès de cette reine, le grand tort d'avoir échoué. Avant de le recevoir en public, elle eut avec lui une conversation secrète que l'on peut considérer comme une répétition de la scène où ces deux parfaits comédiens devaient jouer leur rôles : Élisabeth, déclamant sur les devoirs des sujets envers leurs souverains, Murray recevant avec humilité cette admonition et protestant de son respect pour l'autorité de sa sœur aussi bien que de son dévouement à sa personne. Sur quoi, la reine parut se relâcher un peu de sa première sévérité et promit de solliciter son pardon. Ce qu'elle fit, dans ce style moitié hautain, moitié hypocrite dont elle était coutumière. Mais Marie, qui avait la force en main et

le succès de son côté, ne voulut rien entendre.

L'enivrement de ce triomphe était gâté par une découverte qu'elle venait de faire : c'est qu'elle avait épousé un sot, et un sot de l'espèce la plus dangereuse, un sot ambitieux, qui aspirait à tout et n'était capable de rien. Elle laissa voir son désappointement, sa désillusion rapide et profonde à celui qui en était la cause. De son côté, comme un enfant capricieux et inintelligent qu'il était, il bouda et se raidit, refusa d'accepter la supériorité de sa femme. Il croyait avoir des griefs et les racontait à tout venant. On lui avait promis la couronne matrimoniale, sans laquelle il n'avait pas plus d'autorité en Écosse qu'un étranger débarqué de la veille, et l'on tardait à l'en investir officiellement. Sa puérile vanité était mortifiée de ne pas voir son profil figurer sur les monnaies à côté de celui de Marie. Les ambassadeurs lui manquaient de respect, celui d'Angleterre l'ignorait absolument et la reine, sa femme, n'en prenait aucun souci, ne le consultait point sur les affaires de l'État, prenait d'importantes décisions sans qu'il en fût informé. Bientôt il lui faudrait se rendre à la Croix-du-Marché, avec le populaire, pour apprendre les nouvelles, comme les autres, de la bouche du crieur public. Était-il roi, oui ou non ? Tantôt il se répandait en propos amers, tantôt il se renfermait dans un silence farouche, mais on ne faisait pas plus attention à ses bouderies qu'à ses plaintes. Son orgueil, dès le début, avait fait des ennemis de tous ceux qui l'avaient approché.

Aussi étaient-ils tous satisfaits de le voir humilié et comme annulé.

Pour lui, loin de se résigner à son effacement, il s'efforçait de nuire, seul mode d'action qui soit à la portée des êtres de cette espèce, car s'il est difficile de faire un peu de bien, il est toujours facile de faire beaucoup de mal, et Darnley en fit beaucoup, lorsqu'il laissa échapper des paroles qui mettaient en doute la vertu de la reine, au moment où sa grossesse était déclarée. L'objet de sa jalousie était David Rizzio. Ce Rizzio, un musicien venu d'Italie avec le comte de Moret, ambassadeur du duc de Savoie, s'était insinué, peu à peu, dans les bonnes grâces de la Reine en faisant de la musique avec elle. Insensiblement, il était devenu son confident et son secrétaire pour la correspondance française. Après des commencements très lents, sa faveur et son influence grandissaient rapidement, surtout depuis que la Reine, affranchie de la tutelle de Murray, visait manifestement à établir en Écosse une autorité analogue à celle qu'exerçait Élisabeth en Angleterre.

L'absolutisme — comment en serait-il autrement? — traîne toujours à sa suite le favoritisme. Donc, une vague portait Rizzio vers les plus hautes dignités de l'État. Un titre écossais allait le dégrader, dissimuler son infime origine étrangère et, pour encadrer ce titre, il n'aurait qu'à choisir parmi les grands domaines confisqués, car le parlement allait se réunir le 10 mars 1566 et prononcer définitivement la mise hors la loi

de Murray et des autres Seigneurs réfugiés en Angleterre. Rizzio avait-il des talents politiques? S'il en avait, le temps lui manqua pour les déployer. Mais il possédait certainement, avec l'esprit souple et vif de sa race, et avec ce tour artistique qui plaît aux femmes, cette subtilité de conception et de langage qu'elles confondent avec la vraie supériorité intellectuelle. Quant à la question de savoir si Rizzio était l'amant de la reine, nous n'avons, pour nous le faire croire, d'autre témoignage que celui de Darnley. Or, excepté les ennemis invétérés de Marie qui croyaient tout le mal qu'on disait d'elle, de quelque source qu'il vint, et l'embellissaient de leurs propres inventions, personne n'a jamais cru un mot de ce qu'affirmait Darnley.

Avant de répéter l'accusation portée par lui contre sa femme, il est, je crois, nécessaire de décrire l'installation des deux époux au palais de Holyrood. Cette description aidera les lecteurs à se représenter les terribles scènes qui vont suivre et dont ce palais a été le théâtre à cette époque. Cette description est d'autant plus facile à faire que rien n'a changé, rien n'a bougé dans cet appartement prédestiné aux tragédies de l'histoire. J'ai vu les lieux et peu s'en faut que je ne me figure avoir vu les événements.

En haut du grand escalier, à gauche, s'ouvre la chambre de présence, qui est vaste et prend jour sur la grande cour du palais. De là on passe dans la chambre à coucher de la reine, flanquée

de deux petites pièces, dont l'une était le cabinet de toilette de la reine et l'autre son boudoir. Ces trois chambres sont éclairées par des fenêtres qui ouvrent sur l'esplanade située devant la façade extérieure du palais et qui, par conséquent, regardent vers la ville. Ce point est important à retenir, car il explique divers épisodes dont il sera question. Le lit de Marie Stuart — un grand lit carré à colonnes — était, et est encore placé sur champ adossé à la paroi. Dans le petit espace entre ce lit et la fenêtre, deux portes étroites, très voisines l'une de l'autre. La plus rapprochée du mur extérieur conduit dans le boudoir. Elle était remplacée, du vivant de Marie, par une lourde portière en tapisserie. L'autre porte donne accès sur un noir et étroit escalier en spirale qui mettait en communication l'appartement de Darnley avec celui de sa femme. Cet appartement, situé au-dessous de celui de la reine en est l'exacte répétition. Un soir, Darnley, étant monté par le petit escalier, trouva la porte close. Il frappa, frappa longtemps avec une impatience croissante. A la fin, Marie lui ouvrit. Il pénétra dans la chambre et, delà, dans le boudoir, où il trouva Rizzio à demi déshabillé. Tel est le récit qu'il fit à diverses personnes pour justifier sa conduite et qui, s'il était vrai, ne la justifierait qu'à demi. C'est alors qu'il se serait décidé à conspirer contre la femme à laquelle il devait tout, en s'unissant à ses plus mortels ennemis.



V

LA NUIT DU 9 MARS 1566

**L'**USAGE invariable des nobles d'Écosse, lorsqu'ils se préparaient à commettre un mauvais coup — et leur vie, publique ou privée, n'était guère faite d'autre chose — était de rédiger, dans des formes quasi-légales, une sorte de contrat, d'acte d'association, appelé *Band* (en anglais *Bond*) qui avait pour but de limiter et de solidariser entre eux les responsabilités, en vue des désagréments et des tracasseries auxquels un crime, même dans l'Écosse du seizième siècle, exposait quelquefois ses auteurs. Rien ne caractérise mieux ce peuple à demi sauvage, mais déjà entêté de chicane et amoureux de procédure. Lorsque Darnley chercha des complices parmi les ennemis de sa femme, les uns et les autres, pleins de la juste méfiance qu'ils s'inspiraient réciproquement, se gardèrent d'omettre cette précaution qui introduit dans le drame un élément grotesque. Cette

fois, on ne spécifia pas les moyens, mais seulement le but. Les Lords s'engageaient à faire attribuer la couronne matrimoniale à Darnley et lui, fort des pouvoirs que ce titre allait lui conférer, empêcherait la confiscation des domaines des fugitifs et leur mise hors la loi. Il les restaurait dans leur état primitif et leur rendait sa faveur. Pas un mot sur Rizzio. Avaient signé, avec Murray et Morton, Ruthven et George Douglas, qui, en leur qualité de parents de Darnley, ne pouvaient se dispenser d'épouser sa querelle. Ruthven était malade, presque mourant, et pourtant, il allait, comme on va le voir, jouer le principal rôle dans l'événement.

Bien qu'il ne fût pas question de Rizzio dans le texte du *Band*, on savait qu'il était visé et beaucoup de gens étaient dans le secret. Randolph, l'agent anglais, écrivait à Cecil le 1<sup>er</sup> mars : « Rizzio sera tué dans dix jours. »

Cependant la reine ne soupçonnait rien. Bothwell, à qui elle témoignait de la confiance et de l'amitié (il commandait ses gardes), était présent à Holyrood, ainsi qu'Adam Gordon, le nouveau comte de Hunlly. La reine, lui ayant rendu le titre et les propriétés de la famille, il s'était attaché à sa cause, et elle pouvait compter sur son dévouement. Mais, de ce côté, on était dans la plus parfaite sécurité et rien n'était préparé pour résister à un coup de main. Morton, au contraire, tenait ses forces prêtes, à proximité du château. Murray était déjà rentré sur le sol Écos-



sais, mais toujours prudent, s'était arrangé pour ne reparaitre à Edimbourg que le lendemain. Sa complicité dans l'événement, comme dans toutes les autres crises violentes de cette époque, me semble prouvée, précisément par le soin qu'il met à se ménager un alibi.

On est arrivé à la veille du jour fixé pour la réunion du parlement. Il est huit heures du soir et le souper de la reine vient d'être servi dans la petite pièce que j'ai appelée le boudoir. Marie a pris place sur le sofa et la comtesse d'Argyll est assise sur un siège voisin. David Rizzio fait face à sa Souveraine. Trois hommes se tiennent debout : un français, médecin de la Reine, Arthur Erskine et Robert Stuart (autre frère naturel de Marie), qui servent le souper royal. A ce moment Darnley, arrivé par l'escalier tournant et la petite porte dont j'ai parlé, pénètre dans la petite salle. La reine l'aperçoit, mais ne peut voir Ruthven, George Douglas et Ker de Falconside qui sont montés avec Darnley et qui se tiennent cachés dans l'ombre.

Elle ne peut deviner que Morton, avec une troupe d'hommes armés, occupe déjà l'escalier et la chambre de présence.

Darnley vint s'asseoir sur le sofa, auprès de sa femme.

— Avez-vous soupé ? lui demanda-t-elle.

Il fit une vague réponse et passa son bras autour de la taille de Marie. La portière se souleva de nouveau et Ruthven parut sur le seuil.

Son corselet d'acier brillait à travers les plis de son écharpe rouge et son visage livide s'encadrait dans son morion, menaçant comme une apparition d'outre-tombe. Il y eut un moment de stupeur, mais la reine fut la première à reprendre possession d'elle-même.

— Judas ! cria-t-elle en repoussant le baiser que son mari essayait de lui donner ; et, se dressant sur ses pieds :

— Qu'y a-t-il ? que veut-on ?

— Ce n'est rien, balbutia Darnley en français.

Elle répéta, s'adressant à Ruthven :

— Que voulez-vous ?

— Il faut, répondit-il, le bras tendu vers Rizzio, il faut que ce jeune homme sorte. Il a été ici trop longtemps.

— Il est ici par mon ordre. Qu'a-t-il fait ?

— Il a outragé votre honneur et celui de votre époux. Il a fait exiler une grande partie de la noblesse écossaise. Il ruine l'État et il est temps qu'il apprenne son devoir.

Ruthven fit un pas en avant. Les trois hommes, debout autour de la table, revenus de leur première surprise et le voyant seul, firent un mouvement pour l'arrêter.

— Ne me touchez pas ! cria-t-il rudement. Je vous défends de porter la main sur moi.

Son frère, George Douglas, était déjà à ses côtés avec Ker de Falconside. Les hommes de Morton, ayant enfoncé la porte extérieure de la chambre à coucher, accouraient à leur tour et vingt per-

sonnes se bousculaient, en criant, dans cet étroit espace qui, aujourd'hui, tout démeublé, en contient à peine cinq ou six.

La table fut renversée et cette scène affreuse eût été plongée dans l'obscurité, si la comtesse d'Argyll n'avait eu la présence d'esprit, au moment où la table tombait, d'y saisir un chandelier qu'elle éleva au-dessus de sa tête. Rizzio s'était jeté à terre, derrière la reine, et se cramponnait à ses jupes. Marie continuait à faire face aux assaillants. Un moment, Ker de Falconside appuya la pointe de son poignard sur la poitrine de la reine : à celui-là elle ne pardonna jamais ; mais, devant cette menace, elle ne fléchit point. Darnley se tenait près d'elle, comme hébété, ne s'apercevant pas que George Douglas venait de lui prendre sa dague et s'en était armé.

— Tenez la reine ! lui commanda Ruthven.

Il obéit et, pendant qu'il saisissait Marie dans ses bras, Ruthven, de son gantelet de fer, tordait la main désespérément crispée, qui s'attachait à sa robe.

Le malheureux, vaincu par la douleur, lâcha prise.

— Ne lui faites pas de mal, supplia la reine... Si on lui reproche quelque chose, il se justifiera devant la loi.

— Voilà qui le justifiera ! ricana Ruthven en passant une corde autour du cou de Rizzio.

Aidé de son frère, il le traîna hors de la salle, râlant, étouffant, appelant la reine à son secours.

— Madame, sauvez-moi ! Sauvez-moi !

Comme on le trainait près du lit, il s'y accrocha un moment ; mais Falconside lui asséna un si furieux coup sur le poignet que, cette fois encore, il dut céder. On l'entendait encore répéter :

— Sauvez-moi, Madame ! Sauvez-moi !... Je suis un homme mort ! laissez-moi la vie !

On le traîna, à travers la chambre de présence, jusqu'au haut de l'escalier. Il avait été convenu entre les conjurés qu'on le traduirait devant un tribunal improvisé et qu'on le pendrait, le lendemain, à la croix du marché. Mais leur rage était telle, leur soif de sang si impérieuse qu'ils n'eurent pas la patience d'attendre davantage. George Douglas, avec la dague de Darnley, lui porta le premier coup dans le côté : « De la part du Roi ! » cria-t-il. Et ce fut, sans doute, le dernier mot que le misérable entendit, car tous ces hommes, comme à un signal donné, se ruèrent sur lui et son corps, percé de soixante coups de poignard, roula, la tête la première, jusqu'au bas de l'escalier.

Marie, restée seule avec les meurtriers, n'avait pas faibli un instant. Elle accablait Darnley de son mépris et Ruthven de sa colère. Elle remarqua le fourreau vide au côté de son mari :

— Qu'avez-vous fait de votre dague ? dit-elle.

— Je ne sais pas, répondit piteusement ce clown fourvoyé dans une tragédie.

— Ceux qui ont versé le sang de David me le paieront cher !

Puis, avec un attendrissement soudain :

— Pauvre David ! Bon et fidèle serviteur ! Que Dieu ait pitié de son âme !

Se tournant vers Ruthven, elle le menaçait de la vengeance du roi de France et du roi d'Espagne, ses amis.

— Ce sont de bien grands personnages, dit-il, pour s'occuper d'un pauvre homme comme moi.

A la fin, étourdi, défaillant, à bout de forces, il se laissa tomber sur un fauteuil, en murmurant un mot d'excuse sur ce manquement à l'étiquette, qui, dans un tel instant et dans une telle bouche, vaut la peine d'être noté.

— Je suis malade.

Il demanda un verre de vin.

— Malade ! dit Marie amèrement. Malade, répéta-t-elle avec un redoublement d'ironie. Moi, je suis grosse de six mois et, si je meurs en couches avec mon enfant, on saura qui m'a tuée.

On entendait du bruit dans la grande cour. Était-ce du secours ? Marie l'espéra pendant quelques minutes. En effet Bothwell et Huntly étaient sortis de leurs chambres et avaient appelé leurs hommes. Ils semblaient près d'en venir aux mains avec les partisans de Morton. Ruthven descendit dans la cour et montra un papier qu'on avait fait signer au roi avant l'action, et où il déclarait que tout ce qui se faisait était fait selon sa volonté et par son ordre. Bothwell et Huntly avaient eu le temps de se rendre compte de leur infériorité numérique. C'est pourquoi ils ren-

trèrent dans leurs chambres, sautèrent dehors par les fenêtres et gagnèrent le large en se promettant de revenir en force.

Mais un autre espoir de délivrance se présentait. Le tocsin sonnait dans Edimbourg et la milice bourgeoise, réunie en hâte, arrivait, ayant à sa tête le prévôt de la ville. Marie se précipita vers la fenêtre pour leur parler : on l'en arracha et on l'obligea à se taire. C'est le roi qui se présenta : « La reine, leur dit-il, est saine et sauve. N'ayez nulle crainte et rentrez chez vous. » Les bourgeois se retirèrent. Marie était, décidément, abandonnée. On la laissa seule, sans aucune de ses femmes, dans cette chambre où des meubles renversés, des traces de sang racontaient encore l'affreuse lutte. Le jour la trouva dans cette situation, toujours dévorant sa rage et altérée de vengeance. Pendant cette terrible nuit, elle avait jugé et condamné ses bourreaux. Elle roulait dans sa tête des plans qui s'écroulaient les uns sur les autres.

De sa fenêtre ouverte, elle surveillait les abords du palais. Un des premiers qui parurent fut Sir James Melville. Ce gentilhomme accompli, type du courtisan honnête homme, dont Elizabeth n'avait pas dédaigné d'entreprendre la conquête, était un de ses plus loyaux serviteurs et devait lui demeurer invariablement fidèle, bien qu'il n'approuvât pas tous ses actes. Elle lui cria d'aller chercher du monde pour la délivrer. Il salua tristement, avec un geste qui voulait dire : « Rien à

faire » et passa. Livrée de nouveau à ses réflexions, elle retrouvait peu à peu son calme, sa lucidité, toutes les ressources de sa rare intelligence. Réduite à l'impuissance, il lui fallait dissimuler, trouver des appuis dans ceux même qu'elle haïssait. Quand Darnley vint la retrouver, il fut profondément surpris de la voir résignée, soumise, affectueuse. Tout d'abord, elle le persuada de son entière innocence. Puis, elle lui parla de ses souffrances physiques, d'un accident qui allait, infailliblement, arriver. Elle avait besoin d'une sage-femme. Elle demanda qu'on lui rendît son médecin et ses femmes. Comment la laisser ainsi isolée, privée de secours et de soins, dans une telle position ? C'était mettre en danger non seulement sa vie, mais celle de l'héritier du trône qu'elle portait en elle. On lui accorda ce qu'elle voulait et elle rentra ainsi en communication avec le dehors.

Surces entrefaites, Murray arriva. Il fut introduit dans la chambre de Marie. Elle se jeta dans ses bras : « Mon frère ! » Elle pleura sur son épaule ; il pleura avec elle, et ces larmes leur épargnèrent, à tous deux, une explication qui, de part et d'autre, eût été pénible. Pendant cette première journée, Marie avait reconquis beaucoup d'avantages. La nuit suivante lui en apporta d'autres. Elle agit sur le faible esprit et sur les sens, faciles à émouvoir, du jeune roi. Reprenant peu à peu son empire, elle lui arracha, un à un, tous les secrets du complot, connut tout, ressources, responsabilités, projets ultérieurs. Quand se leva

l'aube de la seconde journée, Darnley était reconquis : c'est avec elle, maintenant, qu'il conspirait.

Pendant ce temps, Murray, Morton et les autres Lords se croyant toujours maîtres de la situation, cherchaient le meilleur parti à tirer du coup d'État qui venait de s'accomplir, car ce n'était rien moins qu'un coup d'État, et tout à fait dans les traditions du pays. Se saisir de la personne du souverain pour s'en faire une arme ou un otage, c'était bien là le procédé ordinaire par lequel s'ouvrait une révolution. Pourtant Marie Stuart les embarrassait un peu, à cause de son énergie et de ses facultés exceptionnelles. Que ferait-on d'elle ? La garder prisonnière était difficile, la faire mourir était dangereux. On résolut de lui imposer un engagement, de lui faire signer un papier.

Les Lords furent admis auprès de la reine et elle eut la satisfaction de constater que toutes les formes extérieures du respect étaient de nouveau observées envers elle. Les Lords exposèrent leur requête, et elle consentit, en principe, aux concessions exigées. Ils se retirèrent après que Darnley leur eut promis de leur remettre, le lendemain, l'écrit avec la signature de Marie. Sur cette promesse, ils firent évacuer le palais par leurs partisans, et la garde royale reprit possession de tous les postes. Puis la reine continua à mûrir rapidement son plan d'évasion. Elle fit venir dans sa chambre trois jeunes gens qui devaient l'accompagner dans sa fuite, Arthur Erskine, Traquhair



et Standen. Elle n'eut pas de peine à les fanatiser en quelques paroles : ils étaient pleins d'enthousiasme et prêts à mourir pour elle.

A minuit, elle sortit sans bruit de sa chambre et s'engagea, avec Darnley, dans un souterrain qui aboutissait au milieu des sépultures royales, dans le vieux cimetière de l'abbaye. Là, parmi ces tombes ruinées, les trois hommes attendaient avec des chevaux sellés. Un valet de la reine complétait la petite troupe, qui partit aussitôt, traversant au galop la banlieue d'Edimbourg et les villages endormis. Ils allaient comme un ouragan dans la nuit, décidés à passer sur le corps de quiconque tenterait de leur faire obstacle. Mais nul ne les inquiéta, nul ne les reconnut. Moins de trois heures après, ils étaient en sûreté sur le rocher de Dunbar, derrière les solides murailles d'un des châteaux les plus forts de toute l'Écosse. Arrivée là, Marie, au lieu de prendre du repos après tant d'émotions et de fatigues, se mit au travail et s'occupa d'envoyer des messages dans toutes les directions. Ses amis accoururent à son appel et, quelques jours plus tard, elle rentrait à Edimbourg, à la tête d'une force imposante. Cette fois encore, elle avait gagné la partie, mais elle eut la sagesse de ne pas abuser de sa victoire et son premier acte fut une amnistie générale, dont un homme fut excepté, Ker de Falconside qui, dans la nuit du 9 mars, avait menacé Marie de son poignard.



VI

LE DRAME DE KIRK O'FIELDS.

**M**AIS, parmi les auteurs de la mort de Rizzio, il en est un autre auquel elle ne devait jamais pardonner, et celui-là était son mari. Du reste, jamais homme ne fut plus isolé, ni plus méprisé que Darnley lorsqu'il revint de Dunbar après sa fuite avec Marie. Aux ennemis héréditaires de sa famille, il en avait, dès longtemps, ajouté d'autres qu'il s'était attirés par ses manières orgueilleuses. Elizabeth refusait toujours de le reconnaître comme roi. Il avait trahi ses alliés d'une heure dont la bonne volonté intéressée s'était changée en haine mortelle. Ses propres parents, les Douglas, s'écartaient de lui et il sentit bientôt qu'il ne pouvait compter sur les amis personnels de la reine. Sous le poids de cet abandon, de cette déconsidération universelle, il tomba dans un abattement profond et, plus éloigné que jamais de cette couronne matrimoniale, objet de son

ambition, il ne parlait plus que de quitter l'Écosse et de se réfugier sur le continent.

Cependant Marie avait repris tout son ascendant et, de nouveau, gouvernait son conseil par ses adresses de femme. Le 19 juin, elle accouchait d'un enfant qui devait être Jacques VI d'Écosse et Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre. Une demi-heure après l'événement, Sir James Melville galopait sur la route de Londres pour aller porter la nouvelle à Elizabeth qui l'annonça, en ces termes caractéristiques, à son entourage : « Voilà la reine d'Écosse qui est mère d'un beau petit garçon. Et moi, je suis un tronc stérile !... »

Marie se rétablit rapidement, et il fut manifeste, aux yeux de tous, que cette naissance avait fortifié sa position, augmenté son prestige aux yeux des catholiques anglais et de tous ceux qui désiraient lui voir attribuer la succession des Tudors. Elle avait réconcilié Bothwell avec Murray et Lethington. Elle s'occupait maintenant de le marier avec Lady Jane Gordon, sœur du comte de Huntly, et ce fait prouve, assurément, que Bothwell jouissait déjà d'une grande faveur auprès d'elle, mais non du genre de faveur qu'il obtint plus tard, car, si elle avait songé à le prendre comme mari ou, même, comme amant, pourquoi eût-elle jeté dans ses bras une femme belle et riche dont, plus tard, l'ombre, le seul souvenir, la torturait de jalousie. Il ne faut donc pas s'arrêter aux propos menteurs de Buchanan qui la montre aux lecteurs de la *Detectio* amoureuse de Bothwell, dès avant le

meurtre de Rizzio, et qui fait dater le commencement de leurs relations criminelles du mois de septembre 1566. Son récit se réfute de lui-même par les erreurs sur les faits et sur les personnes dont il fourmille. Il est établi qu'à cette époque, elle traitait déjà Bothwell avec une bienveillance particulière, sans lui accorder aucune action dirigeante sur sa politique.

Darnley vint à Edimbourg pendant que Marie y séjournait, en septembre ; mais, affectant toujours de se tenir à l'écart, il alla se loger dans une maison de la ville au lieu de descendre au palais. Marie alla le chercher et le ramena à Holyrood. Le lendemain, il assista au Conseil et, là, Marie essaya de provoquer une explication. Darnley se renferma dans un silence boudeur. « Avez-vous quelque chose à reprocher à la Reine ? » lui demanda-t-on. Ainsi pressé, il déclara n'avoir rien à lui reprocher. « Cela me suffit », dit la reine et il semble bien, en effet, que son seul but fut de l'amener à cet aveu, dont elle avait besoin pour imposer silence à des rumeurs hostiles. Jusque-là, coupable ou non, elle s'était conduite avec prudence. Pendant l'automne de la même année, étant à Jedburgh, elle rendit visite à Bothwell, blessé, dans son château de l'Ermitage. Cette démarche a été incriminée par ses ennemis. Mais il ne semble pas que ses conseillers, intéressés à épier toutes ses actions et à leur donner un sens, se soient inquiétés de cette visite. Car nous les trouvons — ou, du moins, les plus importants

d'entre eux — réunis autour d'elle, dans la fameuse conférence de Craigmillar. Là fut discuté le sort de Darnley. Aucune voix ne s'éleva en sa faveur, même pour plaider les circonstances atténuantes. La question posée était uniquement celle-ci : « Comment se défaire de lui ? Comment retirer du chemin cette pierre d'achoppement ? » La reine avoua qu'elle souhaitait d'être débarrassée de son mari, pourvu que ce fût « par des moyens qui ne portassent pas atteinte à son honneur ». Sur quoi, Lethington pria la reine de ne s'inquiéter de rien et de laisser faire ses serviteurs. La reine acquiesça et il faudrait une dose vraiment extraordinaire de naïveté pour s'imaginer qu'elle ne comprit pas la mortelle gravité de cet acquiescement. Le divorce n'était pas un moyen « honorable ». L'éloignement de Darnley, sa fuite en pays étranger, si on l'y encourageait, ne serait qu'un expédient temporaire. Un « accident », où elle n'aurait aucune part de responsabilité et qui mettrait fin à cette inutile et encombrante existence, pouvait seul lui apporter une complète délivrance. Si ces considérations nous frappent, avec quelle clarté et quelle force ne durent-elles pas se présenter à l'esprit de Marie pendant les trois mois qui suivirent !

Le petit prince fut baptisé en grande pompe à Stirling. Élizabeth, la marraine de l'enfant, était représentée à ce baptême par un envoyé spécial. Le malheureux Darnley n'y parut point, quoiqu'il fût présent au palais. C'est, dirent plus tard les

ennemis de Marie, que sa femme le laissait dans le plus cruel dénûment et qu'il n'avait point d'habit décent pour se montrer à la cérémonie.

« Elle le laissait manquer de tout » : c'était là un thème favori des commères d'Edimbourg et, de là, cette vulgaire histoire s'est glissée dans les pages de Knox et de Buchanan, qui, malgré leur rhétorique biblique et leur hellénisme, n'ont pas l'esprit plus haut que les commères. Nous savons par la correspondance de Du Croc, l'ambassadeur de France, avec Catherine de Médicis, que Marie veillait à ce que Darnley fût amplement pourvu de tout ce qui lui était nécessaire, et on est heureux, tout en constatant des torts bien plus graves, de pouvoir l'absoudre de cette mesquine persécution. Criminelle, soit ! mais non sordide. La raison qui empêcha le roi d'assister à la cérémonie du baptême, nous la connaissons : il savait, à n'en pas douter, que le représentant de la reine d'Angleterre avait des instructions précises qui défendaient de lui accorder son titre royal. De là son abstention en cette circonstance. Les ennemis de Marie font remarquer qu'elle fit cadeau d'un costume magnifique au comte de Bothwell. Ses défenseurs ripostent qu'elle en donna, pareillement, un à son frère, Murray, à la même occasion. Mais les premiers insistent en disant qu'elle avait fabriqué, brodé de ses propres mains les vêtements de gala destinés à Bothwell, et à cela il n'y a rien à répondre, car le fait est établi, et les reines n'ont point coutume de travailler aux habits de leurs sujets à

moins qu'elles ne leur portent un intérêt tout particulier. Il n'y a donc pas moyen d'en douter : dans ces derniers jours de l'année 1566 (le baptême eut lieu au commencement de décembre), la passion qui entraînait cette créature si noble, si fine, si élégante, vers ce soudard grossier, en qui tout aurait dû lui déplaire, commençait à se trahir par des signes trop visibles. Son cœur, sinon sa personne, appartenait au misérable qui, trois ou quatre ans auparavant, parlait d'elle avec un insolent mépris, accolant à son nom une épithète infâme. Plus tard, pour se disculper de ce triste amour, elle alléguera que, menacée de mille dangers, elle a cherché autour d'elle un homme énergique et capable de la protéger. Mais elle s'était trompée en prenant la violence pour la force et l'effronterie pour le courage. Bothwell ne devait lui rien apporter, sinon l'horreur qui l'enveloppait lui-même, et c'est elle qui tenta vainement de le protéger en se découvrant elle-même.

Cette passion ne pouvait pas échapper aux seigneurs de la cour, mais ils crurent, probablement, qu'elle n'aurait point de conséquences politiques. Ils en jugeaient d'après l'exemple d'Élizabeth qui jouait avec Dudley, mais donnait sa confiance, comme reine, à William Cecil. Ils connaissaient mal cette nature ardente et exaltée, qui ne pouvait aimer sans souhaiter passionnément d'élever et de glorifier ce qu'elle aimait. Ils avaient donc signé avec Bothwell un *band* qui les associait les uns aux autres pour faire disparaître Darnley, en

évitant avec soin les mots qui compromettent, les mots qui perdent. Lethington signa, ainsi que Morton, Sir James Balfour, et cet Archibald Douglas, qui n'était pas un traître, mais la trahison incarnée. De jour en jour, le complot mûrissait. En janvier 1567 Darnley tomba malade. Suivant les uns, c'était la petite vérole et suivant les autres une tentative d'empoisonnement. Il se trouvait chez son père à Glasgow. Dans les derniers jours de janvier, la reine alla lui rendre visite. Bothwell l'escorta à cheval jusqu'aux limites du comté d'Edimbourg, dont il était shériff. Un peu avant d'arriver à Glasgow, elle rencontra un certain capitaine Crawford qui était venu au devant d'elle pour la saluer. Et voici, d'après le récit de Crawford, le dialogue qui s'engagea.

— Mon maître, le comte de Lennox, serait ici en personne s'il n'était malade.

— Ah ! Ah ! qu'il se soigne !

— D'ailleurs, il a peur...

— S'il a peur, c'est autre chose : il n'y a pas de remède contre cette maladie-là.

— Mon maître a peur de trouver Votre Grâce mal disposée contre lui par de faux rapports. Cette peur-là ne vient pas de son cœur, mais de certaines paroles prononcées par Votre Majesté.

— Est-ce là tout ce que vous êtes chargé de me dire ?

— Oui, Madame.

— Alors, taisez-vous.

Elle poussa son cheval et entra dans Glasgow



où elle alla descendre chez l'archevêque. Après quoi, elle se rendit chez Lennox où elle resta enfermée assez longtemps avec son mari. Ici nous avons encore le témoignage du capitaine Crawford qui prétend avoir recueilli, des lèvres de Darnley, le récit de l'entrevue, aussitôt après qu'elle eut pris fin. Ce récit est confirmé, dans tous ses détails, par celui de Marie elle-même, dans la lettre qu'elle est censée avoir écrite à Bothwell, la nuit suivante, mais cette identité des deux documents est trop grande, trop complète, trop précise pour ne pas me mettre en défiance. Ne tiendrait-elle pas à ce que l'un et l'autre émanent de la même source ? nous voici en présence des fameuses lettres de la Casette. On remplirait une bibliothèque avec tout ce qui s'est écrit, depuis trois siècles et demi, pour et contre l'authenticité de ces lettres. Je les crois fausses et j'en donnerai plus loin les raisons. Je les crois fausses, parce que, au point de vue des faits, des dates, elles fourmillent d'erreurs, de contradictions et d'impossibilités. Je les crois fausses, moins à cause du fond qu'à cause de la forme. Elle eût pu les écrire, mais elle les eût écrites différemment et d'un autre style.

Qu'on accepte ou qu'on rejette les lumières suspectes de Crawford, il n'est pas difficile de deviner la scène entre les époux. Le ressentiment de Darnley, comme toujours, s'épanche en reproches amers, auxquels succède un flot de larmes qui soulage ce misérable cœur d'enfant, gonflé de jalou-

sie et de rancune. Puis, le contact de la femme opère, et le malheureux recommence à espérer le retour des jours heureux. Elle est douce, elle a des mots qui caressent, des gestes qui consolent. Oui, ils vivront ensemble comme autrefois. Elle l'em mènera à Craigmillar. — « Oh ! non, pas Craigmillar ! » Craigmillar lui fait l'effet d'une prison ! — Hé bien, soit ! On ira dans un endroit tranquille où s'achèvera sa convalescence. Leurs amis chercheront cet endroit-là.

Leurs amis cherchent, ils ont déjà trouvé.

Quelques jours après, le roi et la reine prenaient ensemble, à petites journées, la route d'Edimbourg. Ils couchèrent trois fois en chemin, s'arrêtèrent deux jours à Linlithgow et atteignirent Kirk O'Fields, le 30 ou le 31 janvier. Deux églises, dont l'une ruinée, une résidence appartenant à l'archevêque de Saint-André, quelques maisons beaucoup plus ordinaires, des jardins enclos de murs : tel était ce lieu, sorte de faubourg rural, situé en dehors de l'enceinte, près de la partie méridionale du rempart. La reine allait tout droit vers la demeure de l'archevêque, mais on lui expliqua que la maison choisie était celle du prévôt, beaucoup plus petite, mais suffisante pour la suite, peu nombreuse, du roi. On l'installa dans une grande chambre au premier étage qui avait été récemment meublée. Les ennemis de Marie ont parlé d'un « vieux lit de pourpre », pris au château du comte de Huntly, lors de la campagne dans le

Nord, dont il a été parlé. Ils insistent sur ce détail qui montre, suivant eux, la complicité de Marie, comme si, économe dans son crime, elle n'avait voulu exposer à une destruction prévue que des objets sans valeur. L'argument — si l'on peut donner ce nom à une telle insinuation — tombe devant les faits. Une minutieuse investigation a démontré que le « vieux lit de pourpre » avait été rendu aux Gordons, lorsqu'ils étaient rentrés en faveur. Le lit placé, pour Darnley, dans la maison du Prévôt à Kirk O'Fields, était un beau lit à colonnes, avec une courtepointe de velours violet. Marie se fit dresser un lit dans la chambre située immédiatement au-dessous de celle du roi. Elle y coucha les 5 et 7 février.

Cependant, les conjurés continuaient leurs préparatifs. Tant de gens, petits et grands, étaient dans le secret que la chose ne pouvait manquer de transpirer. Lord Robert Stuart donna un avertissement à Darnley : « Soyez sur vos gardes, on en veut à votre vie. » Darnley en parla à Marie qui fit aussitôt appeler Lord Robert et lui demanda de s'expliquer. Robert Stuart nia qu'il eût donné un tel avis au roi ; sur quoi celui-ci entra dans une violente colère. Les deux hommes dégainèrent leurs dagues et Marie, effrayée, appela Murray, qui les sépara, et cet incident pénible ne paraît pas avoir laissé de traces sur l'esprit du roi. Il fut bien vite effacé par les marques de dévouement et de tendresse que la reine lui prodiguait. Le dimanche 10 février, elle assista au mariage de

son valet Sebastien Page avec Mary Carwood, une de ses femmes ; puis à un banquet d'adieu, offert au marquis de Moret, ambassadeur du duc de Savoie, qui devait quitter Edimbourg le lendemain. Le soir, elle était de nouveau auprès de son mari avec toute la cour et Darnley jouissait, visiblement, de se voir ainsi entouré et honoré après un si long abandon. A l'étage inférieur et dans le caveau situé au-dessous de la chambre de la reine, les hommes de Bothwell étaient activement occupés à remplir le rôle qui leur avait été assigné dans la besogne de cette nuit. Ces hommes — Hepburn de Bowton, Hay de Tallo, Powrie et un Français, surnommé Pâris, qui avait passé du service de la reine à celui du comte et qu'ils employaient comme intermédiaire — avaient introduit dans le bâtiment la poudre portée d'abord au logis particulier de Bothwell dans Holyrood. Ils faisaient tant de bruit que Bothwell descendit pour leur imposer silence. Un peu plus tard, Pâris remontait dans la chambre du roi et sa présence annonçait à Bothwell que tout était prêt. Marie comprit-elle ce signal ? Je ne sais, mais, peu après, elle prit tendrement congé de son mari. Il essaya de la retenir. Mais elle ne pouvait, elle avait promis, dit-elle, de paraître au bal masqué donné en l'honneur des nouveaux époux, et de coucher la mariée. Elle partit donc, suivie de son cortège et laissa le roi seul avec sa maison, qui se composait de sept ou huit serviteurs dont l'un, nommé Taylor, couchait dans sa chambre,

Vers deux heures du matin, Edimbourg fut réveillé par une effroyable explosion. On sut bientôt que la maison du prévôt avait sauté en l'air, bouleversée jusque dans ses fondations et couvrant le sol de ses débris. Un seul des serviteurs de Darnley, nommé Nelson, avait, par un hasard extraordinaire, échappé à la mort. On crut, d'abord, que le roi avait péri dans l'explosion. Mais lorsque, le jour venu, on fouilla les ruines et les environs, on retrouva intacts le corps du prince et celui de Taylor. Ils étaient tous deux en chemise et Darnley tenait encore dans la main sa robe de nuit fourrée. Que s'était-il passé ? La tragédie de Kirk O'fields avait eu, évidemment, un premier acte, mais ce premier acte ne fut jamais bien connu, parce que les acteurs sont morts sans avoir été découverts et obligés à confesser leur crime, comme le furent les instruments de Bothwell qui racontèrent, plus tard, les préparatifs et les incidents de l'explosion. On peut, cependant, reconstruire les phases de l'événement. Les conjurés possédaient de fausses clefs qui ouvraient toutes les portes de la maison. Ils durent y pénétrer vers minuit. Le roi les entendit monter l'escalier, ou bien fut réveillé par Taylor qui les entendit. Probablement, ils sautèrent dehors, lorsqu'ils s'aperçurent que la porte allait s'ouvrir. Poursuivis par les assassins, ils réussirent à franchir un mur, mais furent atteints dans le jardin voisin, le roi tenant encore sa robe qu'il n'avait pas eu le temps d'endosser. On les étrangla et

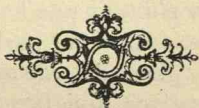
on les laissa où ils étaient. Qui étaient ces hommes? Sans doute des affidés de Morton, de Lethington, de Balfour, d'Argyll ou de Huntly; peut-être quelques-uns de ceux que je viens de nommer. On trouva et on reconnut, près de là, un soulier de velours qui appartenait à Archibald Douglas et dont il s'était chaussé, cette nuit-là, pour marcher sans bruit, alors que tout le reste de son corps était vêtu de fer. Deux femmes, qui demeuraient dans les environs, sortirent de leurs maisons en entendant du bruit et virent passer une douzaine d'hommes qui s'enfuyaient. L'une d'elles les apostropha et saisit l'un d'eux par le bras. Elle sentit qu'il portait un costume de soie. Or, d'après les usages somptuaires de l'époque, la soie décelait le gentilhomme.

Si l'on en croit la confession des hommes de Bothwell, celui-ci était sur les lieux, au moment de l'explosion, dirigeant en personne la sinistre opération. Lorsqu'elle eut abouti, il essaya, avec ses compagnons, de rentrer en ville en escaladant la muraille, mais il ne put y réussir à cause de sa main blessée. Il parvint, cependant, à se faire ouvrir une des portes et ressortit par la Canon-gate pour retourner à Holyrood, de façon à faire croire qu'il avait achevé la soirée à Edimbourg.

Par qui Marie Stuart apprit la nouvelle et comment elle la reçut, on ne nous le dit pas. Nous savons seulement qu'elle se fit servir un œuf à la coque dans son lit, et que Bothwell vint lui parler tout bas, à travers les courtines. L'œuf à la coque

ne prouve pas grand'chose, quoique l'historien Froude y insiste avec une certaine amertume. Un être jeune et bien portant éprouve, au milieu des émotions les plus tragiques, le besoin de prendre de la nourriture. Le colloque confidentiel avec Bothwell est plus grave. Était-elle coupable? Était-elle complice? Et jusqu'à quel point? Pâris, jugé dix-huit mois plus tard pour sa participation au crime, fit, sous l'action ou sous la menace de la torture, des révélations qui incriminaient son ancienne maîtresse. Il lui avait demandé les clefs de la maison afin d'en faire fabriquer de pareilles « pour faire sauter le roi en l'air ». Et, le jour même du crime, lui voyant le visage tout noir de poudre, elle lui aurait dit : « Oh ! Pâris, comme te voilà barbouillé ! » Dans sa confession finale, il rétracta ces paroles et déclara Marie innocente. Au pied de l'échafaud, Hepburn, Powrie et Dalgleish, les autres instruments de Bothwell, jurèrent que la Reine n'avait rien connu du complot. Ils affirmaient plus qu'ils n'en pouvaient savoir. Ce n'est pas à eux que la reine eût donné des ordres ou confié ses pensées sur un tel sujet. Les lettres de la cassette n'ayant pour moi aucune valeur, je suis ramené à cette vérité qui sort des faits eux-mêmes. Le juge ne s'en contente pas et il a raison ; mais l'historien doit en tenir grand compte. Si Marie, en véritable femme du seizième siècle qu'elle était, avait gardé sa haine et son ressentiment contre le meurtrier de Rizzio, contre l'homme auquel

elle avait juré « de faire souffrir ce qu'il lui avait fait souffrir à elle-même », pourquoi la visite à Glasgow, pourquoi tant de caresses et de cajoleries ? Pourquoi l'enlever du milieu des siens pour l'amener dans une sorte de piège, où il était livré sans défense à ses ennemis ? Si, au contraire, elle lui avait rendu son affection et si, en apprenant sa fin terrible, son émotion fut, véritablement, de la surprise et de la douleur, comment comprendre son étrange attitude, comment expliquer les événements que je vais raconter ?







## VII

### CARBERRY-HILL

**G**RANDE fut l'indignation dans Edimbourg. Comme il arrive toujours en de telles circonstances, une réaction se produisit en faveur du mort, si dédaigné, si déconsidéré la veille de l'attentat. Tel qui n'aurait pas levé le doigt pour exécuter un de ses ordres ne parlait plus que de le venger. Des placards menaçants, illustrés d'images significatives, qui furent affichés à la croix du marché (dans la grande rue qui descend du château vers la Canongate), dénoncèrent Bothwell comme le meurtrier et, dès le premier jour, la rumeur publique, soigneusement excitée et entretenue par les ministres et le parti ultra-protestant, mêla le nom de la reine à ces accusations.

Les représentants de Marie, à l'étranger, avaient reçu mission de présenter l'événement de façon à faire croire que la reine était le principal objectif des assassins et n'avait échappé au sort de son

mari que par un hasard providentiel. Cette version semble avoir rencontré beaucoup d'incrédules à la cour de France et peu de gens y ajoutèrent foi en Angleterre. Élisabeth envoya à sa « bonne sœur » la lettre qu'on va lire. Elle est doublement intéressante. Elle montre comment la fille de Henry VII écrivait dans notre langue. Elle donne une idée de cette rhétorique pédantesque, hypocrite et prêchante qui remplit toutes les autres lettres de la même à la même; mais elle est unique parmi des centaines de missives analogues, parce que, ce jour-là, les circonstances donnaient raison à Élisabeth et qu'elle parlait comme eût parlé une véritable amie.

« Madame, lui disait-elle, mes oreilles ont été tellement estourdies, et mon entendement si fâché, et mon cœur tellement effrayé à ouïr l'horrible son de l'abominable meurtre de votre feu mary et mon tué cousin, que quasi encores n'ay-je l'esprit d'en escrire; et combien que mon naturel me contraint de consoler sa mort, m'appartenant si près du sang, si est-ce que, à vous dire hardyement ce que j'en pense, je ne puis celer que je n'en sois plus dolente pour vous que pour lui. O madame ! Je ne ferois l'office de fidelle cousine ni d'affectionnée amie, si j'estudiois plus tost à complaire à vos oreilles que de m'employer à conserver votre honneur; pourtant je ne vous celerai point ce que a plupart des gens en parlent : c'est que vous regarderez entre vos doigts la revenge de cet faict,

et que n'avez garde de toucher ceulx qui vous ont faict tel plaisir, comme si la chose n'eust été commise sans que les meurtriers en eussent sceu leur assurance. De moy pensez, je vous supplie, que ne vouldrois qu'une telle pensée residast en mon cœur pour tout l'or du monde. Je vous exhorte, je vous conseille et vous supplie de prendre ceste chose tellement à cœur, que n'avez peur de toucher, voyre le plus proche qu'avez, et que nulle persuasion vous retienne à en faire exemple au monde, qu'estes noble princesse et qu'estiez loyale femme.»

N'est-il pas évident que Marie eût suivi ce conseil, qu'elle l'eût devancé si elle ne s'était sentie — au moins moralement — complice des assassins de Darnley et liée à eux par cette complicité ? Au lieu d'agir, elle donna aux subalternes le temps de se mettre à l'abri et continua à accabler Bothwell des marques de sa faveur. Elle s'était rendue, avec lui, chez Lord Seton et là, le temps se passait en chasses et en fêtes, au grand scandale de tous. Pour imposer silence aux voix accusatrices, on arrangea une sorte de comédie judiciaire d'où devait résulter, pour lui, une complète et solennelle réhabilitation. Ce matin là, l'envoyé anglais qui apportait à Marie la lettre de sa souveraine, fut arrêté dans la cour du palais et retenu à la porte, sous prétexte que la reine n'était pas encore levée. Il vit Bothwell se mettre en selle et se diriger, à la tête d'une petite armée, vers la Toibooth, où devait siéger la cour. Il vit aussi

paraître, derrière la vitre de sa chambre, la gracieuse figure de la reine qui adressait un dernier sourire et un signe d'adieu à son chevalier.

Bothwell comparut donc devant un tribunal que présidait Argyll, son complice, pendant que ses soldats gardaient les portes et occupaient militairement tous les abords du bâtiment où il allait être jugé. Lennox n'avait pas osé se montrer pour jouer le rôle d'accusateur. Un de ses serviteurs, Cunningham, se présenta à sa place et demanda un délai. Le tribunal passa outre et feignit d'écouter quelques témoignages, dénués d'intérêt. Après quoi, fut posée la question insidieuse : « Le comte de Bothwell est-il coupable d'avoir, dans la nuit du 9 février?... » Or, tout le monde savait que l'explosion s'était produite à deux heures, par conséquent dans la matinée du 10. Le verdict, dans ces conditions, ne pouvait faire de doute pour personne. L'accusé sortit de là, le front haut, et rentra au palais en triomphe. Quelques jours après, le parlement était convoqué. Je rappellerai, encore une fois, que ce parlement, pas plus que les autres, n'était issu de l'élection; il avait été soigneusement composé, en vue de la besogne qu'il devait accomplir. Il confirma le jugement rendu aux assises et réhabilita encore plus solennellement le comte de Bothwell. Celui-ci, pour célébrer sa victoire, donna un souper à toute la noblesse dans la taverne d'Ainslie. Au dessert, il leur demanda de signer, tous ensemble, une supplique à la reine où il était dit que, le

comte de Bothwell s'étant pleinement justifié des accusations portées contre lui, les sujets de Sa Majesté, en considération des périls que courait le royaume, la suppliaient humblement de le prendre pour époux. Ainsi pris au piège, les seigneurs éprouvèrent un mortel embarras. Eglinton réussit à s'échapper; Morton et Lethington osèrent dire non; les autres signèrent. Et pourtant, tous — sauf Huntly qui eût dû être le plus opposé à ce mariage, dont la première condition était la répudiation de sa sœur, Jane Gordon — étaient profondément hostiles au projet d'union entre la reine et Bothwell. Ceux-là même qui s'étaient alliés à lui pour faire disparaître Darnley étaient bien éloignés de vouloir travailler à son élévation et de se donner pour maître le plus méprisable d'entre eux. Dès le lendemain commença, contre lui, une sourde campagne qui allait bientôt aboutir à une ligue ouverte.

Cependant il se croyait maître de la situation et mettait tout en œuvre pour obtenir le divorce ou plutôt les divorces nécessaires pour se mettre en règle avec les deux religions. Lady Buccleugh poussa le dévouement jusqu'à offrir de prouver l'adultère aux dépens de son propre honneur. Mais on finit pas découvrir un cousinage au quatrième degré qui eût exigé une dispense et, comme cette formalité avait été négligée, le mariage de Jane Gordon avec Bothwell fut invalidé par l'autorité ecclésiastique. Le divorce protestant fut basé sur les faits d'immoralité.

Tandis que se poursuivait cette négociation, la reine était allée voir son fils à Stirling. On prétend qu'elle voulait s'emparer de la personne du petit prince, et la chose n'est pas sans vraisemblance, car la possession de l'enfant eût été une force, une protection dans la dangereuse partie qu'elle allait jouer. Mais le comte Mar, qui était chargé de garder le petit Jacques, ne se laissa point surprendre. Il ne voulut admettre dans le château que la reine, avec deux de ses dames. Sa nombreuse escorte dut rester en dehors. Dans l'odieux pamphlet où ont puisé, l'un après l'autre, tous les calomnieurs de Marie, George Buchanan raconte que, pendant son séjour à Stirling, la reine offrit une pomme à son fils (alors âgé de neuf mois). L'enfant — ici l'auteur exprimait son admiration pour la précoce sagesse du Salomon écossais — avait refusé ce présent suspect. Sur quoi, la reine avait jeté la pomme à un chien qui était mort empoisonné, dans d'horribles convulsions. Il faut savoir que Buchanan, aussi pédant qu'il était haineux, était l'auteur d'une tragédie de *Médée*, traduite ou imitée d'Euripide. Possédé de ce souvenir, il voulait, à tout prix, retrouver la magicienne grecque dans son infortunée souveraine.

On reconnaît encore la main de cet infatigable ennemi dans certains passages des lettres attribuées à Marie Stuart. Trois de ces lettres sont censées avoir été écrites de Stirling à Bothwell pour arranger, avec lui, tous les détails du faux enlè-

vement dont elle allait être la victime et, très probablement, la complice. En effet, comme elle revenait de Stirling à Edimbourg, accompagnée de sa garde et d'un contingent assez nombreux fourni par Huntly, Bothwell se trouva sur sa route au pont d'Almond. Il saisit la bride du cheval de la reine. Les gardes accoururent et dégainèrent; mais elle leur commanda de remettre l'épée au fourreau et déclara se soumettre à la violence qui lui était faite. Huntly et Argyll étaient dans le secret de la comédie, mais Lethington, qui accompagnait la souveraine, essaya de discuter. Cette résistance lui eût coûté la vie si la reine ne l'avait énergiquement défendu et couvert de sa personne. On verra tout à l'heure comment il la récompensa de cet acte de générosité. Bothwell emmena Marie à Dunbar.

Dans le premier moment, beaucoup de gens prirent cet enlèvement au sérieux et, la reine étant considérée comme prisonnière, le cours de l'administration et de la justice fut suspendu. Dès que Bothwell eut à sa disposition des forces suffisantes, il ramena Marie à Edimbourg. Les femmes du marché la reçurent aux cris de : « Dieu sauve la reine si elle est innocente ! » Elle alla en personne inviter les juges à remonter sur leurs sièges. Elle donna publiquement à entendre qu'elle avait, en effet, subi une violence, mais que, depuis, le comte de Bothwell lui avait témoigné tant de dévouement et d'égards et avait manifesté de si estimables qualités qu'elle lui avait pardonné et libre-

ment accordé son affection. Les véritables amis de Marie Stuart firent, à ce moment, des efforts désespérés pour la faire renoncer à cette funeste union. Du Croc, l'ambassadeur de France, fut un des plus pressants. Sir James Melville joignit ses supplications à celles du diplomate. Il a raconté comment, en sortant de l'audience royale où ses prières avaient échoué devant une résolution inébranlable, il traversa la salle où Bothwell était à table, mangeant, buvant et riant avec les femmes de la reine; comment le soudard l'appela pour lui offrir un verre de vin, et comment il se déroba à cette vulgaire avance avec un dégoût mal dissimulé.

Les formalités du double divorce étant achevées, tout s'apprêta pour le mariage qui devait être célébré dans la grande église d'Edimbourg, suivant le rite protestant. Car rien ne manquait à l'abaissement de Marie : elle se préparait à sacrifier, pour un misérable, sa foi religieuse aussi bien que son honneur de femme. Encore cette apostasie ne lui gagna-t-elle aucune sympathie, car ceux à qui elle profitait n'y crurent point. Le ministre Craig refusa, d'abord, de publier les bans et ne s'y décida que sous la menace de la corde. Le nouveau duc d'Orkney (c'était le titre dont Marie avait affublé Bothwell) fit pénitence publique pour ses fautes passées. De son côté, Marie entendit, le matin de son mariage, une messe, qu'elle croyait devoir être la dernière; puis, vêtue de deuil, elle fut unie à Bothwell par l'évêque protestant d'Orkney. Ni les grands du



royaume, ni les diplomates étrangers n'étaient présents à cette cérémonie honteuse et dérisoire qui n'avait de valeur ni pour les calvinistes sincères ni pour les vrais catholiques. Tous les mots et tous les gestes qu'on nous rapporte de Marie, à cette heure douloureuse de sa vie, nous montrent la pauvre femme troublée, déchirée par des sentiments contradictoires, tantôt se jugeant avec sévérité, tantôt entraînée par sa passion. « Je voudrais être morte ! » disait-elle à Du Croc qui, tout en lui faisant entendre de durs avertissements, était fasciné comme les autres. Quelques jours après, devant Bothwell, elle demandait un poignard pour se tuer. A d'autres moments elle disait : « Que m'importe la France ! que m'importe l'Angleterre ! que m'importe l'Écosse elle-même ! Je *le* suivrais au bout du monde. » En public, il affectait envers elle le plus grand respect et, quand il marchait tête nue à son côté, elle s'emparait de son bonnet et le lui replaçait elle-même sur la tête avec cette gentillesse et cette grâce qu'elle apportait à tous ses mouvements. Puis, venaient des scènes de jalousie réciproque. On avait dit à Marie que Bothwell, au fond de son cœur, aimait toujours Jane Gordon, qu'il la considérait encore comme sa femme, et cette pensée la torturait.

A peine le fatal mariage était-il célébré (15 mai 1567) que les nuages s'amoncelèrent autour d'eux, de toutes parts, menaçant l'orage. Argyll et Huntly avaient seuls pris parti pour le duc d'Orkney.

Murray, fidèle à sa coutume de se créer un alibi dans les moments critiques, afin d'éviter les responsabilités et de ménager son prestige, avait passé en Angleterre et de là en France, à la veille de l'assassinat de Darnley, dont il était certainement informé d'avance et dont il prévoyait les résultats. Dans cet exil calculé, il attendait son heure. Tout le reste de l'Écosse était soulevé et les seigneurs, réunis à Stirling, y formèrent une ligue, d'autant plus redoutable qu'elle avait pour centre et pour point de ralliement le berceau du petit prince et que la France et l'Angleterre, ignorant, en quelque sorte, Marie Stuart, comme si elle n'avait plus été en possession d'elle-même, traitaient avec cette ligue comme avec le seul véritable et légitime gouvernement.

Ne pouvant tenir dans Edimbourg, la reine s'enfuit avec son mari dans le château de Borthwick où les confédérés la poursuivirent, et les injures grossières dont on l'accablait parvinrent jusqu'à ses oreilles. Le château ne pouvant soutenir un siège, il fallait le quitter au plus vite, chercher un meilleur refuge. Bothwell réussit, le premier, à s'échapper et, le lendemain, Marie sortit, à son tour, de Borthwick, déguisée en page, sans avoir été reconnue. Quand on s'imagine cette reine, seule, la nuit, en costume masculin, sur les routes de son royaume en révolte, courant vers l'amant auquel elle a tout sacrifié, on se demande si c'est de l'histoire, ou le plus fantasque, le plus invraisemblable des romans.

A quelque distance, elle rencontra le duc, qui l'attendait et la conduisit à Dunbar, où ils avaient donné rendez-vous à leurs partisans. Là, Marie, désirant reprendre les vêtements de son sexe, dut se contenter d'un jupon rouge qui ne descendait pas plus bas que le genou. C'est ainsi habillée que, le lendemain, elle monta à cheval avec le duc d'Orkney, pour marcher au devant des confédérés. Ils n'avaient derrière eux qu'un millier d'hommes, mais ils payaient d'audace et se flattaient d'intimider leurs ennemis, deux fois plus nombreux, en prenant l'offensive. Cependant, ils firent halte dans une forte position à quelques milles d'Edimbourg. L'endroit s'appelait Carberry-Hill. De leur côté, les confédérés avaient quitté la ville et marchaient à leur rencontre. L'ambassadeur français, Du Croc, se trouvait avec eux. Mû, peut-être, par sa sympathie personnelle pour la jeune femme, il proposa sa médiation qui fut acceptée. Il se rendit auprès de la reine et lui soumit l'ultimatum des rebelles que, du reste, elle connaissait déjà. Avant tout, il s'agissait de se séparer de Bothwell et c'est à quoi elle ne pouvait consentir, car elle croyait, ou feignait de croire qu'elle portait un enfant de cet homme dans son sein. Bothwell renouvela alors une proposition qu'il avait déjà faite plusieurs fois : il offrait de décider la querelle en combat singulier. Du côté des confédérés se présenta un chevalier, nommé Tullibardine. Mais Marie, cherchant des prétextes pour empêcher ce duel, déclara que

Tullibardine n'était pas d'un rang suffisant pour se mesurer avec le duc. Là-dessus, Morton et Lindsay s'offrirent à leur tour. Pendant ces pourparlers, des conversations s'étaient engagées entre les soldats des deux armées. Les cavaliers de Bothwell s'étaient dispersés à la recherche de pâturages frais pour leurs chevaux affamés. Dans ces conditions, la résistance était devenue impossible. Après une suprême étreinte, les deux amants se séparèrent, pour ne jamais se revoir. Bothwell courut jusqu'à Dunbar, d'où ils'embarqua pour les Orkneys et, de là, il passa en Danemark. Il y mena une vie précaire et y périt misérablement.

Après son départ, et lorsqu'elle le sut hors d'atteinte, la reine se rendit. Elle demanda à être remise aux Hamiltons. Ceux-ci formaient une troisième armée, immobile à quelque distance et à part des deux autres. On les savait hostiles à Bothwell, mais Marie, une fois séparée de cet homme, pouvait espérer de les ramener à sa cause. Les Lords confédérés n'avaient garde de laisser échapper leur proie. Donc, sans égard pour sa demande, ils se mirent en devoir de la ramener à Edimbourg. Court, mais terrible voyage ! Les soldats se pressaient sur son passage en criant : « Au feu l'homicide ! Au feu la prostituée ! » On faisait flotter devant elle une bannière, grossièrement enluminée, où l'on voyait Darnley assassiné et le petit prince, à genoux près du cadavre, implorant le ciel de venger son

père et de punir les meurtriers. Elle tremblait de rage, mais ne fléchit pas un instant sous les affronts, ni sous les menaces. Elle disait, saisissant la main de Lindsay qui chevauchait à côté d'elle : « Je jure par cette main que j'aurai votre tête ! » Depuis les premières maisons d'Edimbourg jusqu'à la résidence du Prévôt, une foule ivre de haine lui fit cortège, prête à la déchirer et à boire son sang — semblait-il — si on la lui avait livrée. Échevelée, presque nue, elle ouvrit la fenêtre pour parler au peuple et voici que l'affreuse bannière vint frôler sa figure et l'obligea à se rejeter dans la chambre.

Pendant ce temps, les nobles tenaient conseil entre eux. Qu'allait-on faire de la prisonnière ? Lethington, dont elle avait sauvé la vie si peu de temps auparavant, penchait pour une exécution immédiate. Morton fut d'avis de l'épargner, non qu'il fût plus humain, plus accessible à la pitié, mais il songeait qu'un procès fait à Marie Stuart, à propos de la mort de Darnley, pourrait mettre à jour de dangereux secrets et révéler d'autres complicités, dont la sienne. Il n'était pas le seul à éprouver cette crainte : aussi son avis prévalut-il. Passant d'un parti à un autre, avec cette profonde indifférence qui trahissait une complète absence de sens moral, Lethington essaya d'aller raisonner avec Marie et d'obtenir d'elle quelques promesses. Il n'obtint d'elle que du mépris et de sanglantes injures qu'il reçut avec beaucoup de philosophie. La nuit se passa dans une terrible

agitation. Vers le matin, pour donner quelque satisfaction au peuple, on pendit un des hommes de Bothwell qui s'était laissé prendre et qui avait été jugé et condamné en quelques heures. Mais le régal était médiocre. Toute la populace — une des plus féroces de l'Europe au dire de Walter Scott — remplissait de nouveau la rue pour voir passer Marie que l'on reconduisait à Holyrood. Elle marchait à pied, entre Morton et Athol, protégée par trois cents soldats, en rangs serrés, qui eussent préféré, de beaucoup, assister à son supplice. La Canongate était changée en un pandémonium. Des voix furieuses, surtout des voix aiguës, des voix de femmes (la puritaine a souvent l'âme d'une jacobine!) hurlaient autour d'elle : « A mort ! Au feu ! Brûlez-la ! Noyez-la ! »

Enfin les portes d'Holyrood se refermèrent sur elle. Quelques heures plus tard, elle quittait, une fois de plus, cette royale demeure où elle laissait derrière elle tant de souvenirs. Elle fut menée en secret à Leith où elle s'embarqua silencieusement. Mêmes précautions observées au moment où elle mettait le pied sur la rive opposée de l'estuaire du Forth. Le soir même elle faisait connaissance avec sa prison de Lochleven.



## VIII

### LOCHLEVEN

**L**E château de Lochleven était situé dans le comté de Kinross, que l'on considérait alors et qui est peut-être encore le plus protestant de toute l'Écosse. Ce château consistait en une grosse tour, bâtie sur un rocher au milieu d'un lac, à un demi-mille de la rive la plus rapprochée. L'îlot mesurait à peine un demi-hectare et cet étroit espace était enfermé, presque tout entier, dans une cour quadrangulaire, enceinte d'un rempart crénelé. La tour occupait l'un des angles et, à l'angle opposé, se dressait une autre tour, plus petite. Dans la première habitait, avec sa famille, William Douglas, lord Lochleven, qui avait épousé l'ancienne maîtresse de Jacques V, mère du comte de Murray.

La petite tour, qui avait sans doute, à l'origine, servi de pigeonnier, était divisée en trois chambres superposées l'une à l'autre. Point d'escalier : la

chambre inférieure qui, seule, avait une cheminée, communiquait avec les deux autres au moyen d'une échelle. Les trois pièces, complètement dépourvues de meubles, étaient éclairées par d'étroites meurtrières qui n'étaient point, semblait-il, munies de carreaux. Cet appartement, dont on peut aisément s'imaginer l'inconfort, puisque rien ne le défendait contre les ouragans du dehors, allait être la résidence d'une reine habituée à l'élégance et au luxe, pendant onze mois qui comprennent ceux d'un long et cruel hiver écossais.

Mais avant d'y suivre cette infortunée prisonnière, il faut rester un moment dans le monde extérieur où s'agitaient ses ennemis, car c'est eux, en quelque sorte, qui s'étaient chargés d'écrire son histoire.

Quelques jours après l'entrée de Marie à Lochleven, un serviteur de Bothwell, nommé Dalglish, était arrêté dans le château d'Edimbourg et trouvé porteur d'une cassette d'argent, doublée de velours vert, qui allait jouer un rôle important dans les persécutions dirigées contre la reine, et qui continue à faire l'objet de discussions passionnées entre historiens. De cette boîte fatale sortirent les pièces de conviction qui figurèrent au procès de Marie Stuart, à York et à Westminster en 1568. Que contenait-elle au moment où elle fut saisie en juin 1567 ? Nul ne peut le dire avec certitude. Elle renfermait, nous dit-on, le traité secret qui liait entre eux les assassins de Darnley, diverses



lettres écrites par Marie Stuart à Bothwell, de Glasgow et de Stirling, un autre billet, sans date, et enfin des sonnets d'amour adressés par elle au même personnage. Pendant un mois entier, on s'abstint de faire usage de ces papiers et, quand le public commença à en savoir quelque chose, ce fut à l'état de rumeur vague, comme si le travail préparatoire qu'on faisait subir à ces documents n'était pas encore achevé ou, encore, comme si, par un reste de décence et de pitié, on voulait jeter un voile sur les erreurs de la reine. Plus tard, lorsque les papiers de la cassette seront enfin produits, on n'y trouvera pas ou, du moins, on n'y trouvera plus le *Band* des meurtriers de Darnley; et il n'est pas bien difficile de deviner qui l'a retiré de la boîte. Quant aux lettres de Marie, le monde n'en verra que des traductions et des copies. Au moment où eut lieu l'incident qui amena la capture de la cassette, il provoqua peu d'émotion, et il était inutile pour exciter des passions déjà portées à leur comble par les événements dont tous venaient d'être les témoins. Le peuple protestant des villes, ameuté par ses ministres, réclamait hautement la mort de la coupable. Catherine de Médicis avait fait entendre aux Lords confédérés qu'elle était, d'avance, parfaitement résignée au sort de sa belle-fille, et elle eût volontiers acheté de ce prix le retour de l'Écosse à l'ancienne alliance française. Un ambassadeur huguenot, M. de Lignerolles, allait apporter à Edimbourg de discrets encouragements, car on était à un de

ces moments où l'astre des Guises pâlisait et où l'influence protestante prenait un ascendant passager. Elizabeth, au contraire, insistait pour qu'on respectât la vie et les droits souverains de la reine d'Écosse, soit qu'elle fût fidèle, en cette circonstance, à son invariable habitude de dire le contraire de sa pensée et de demander l'inverse de ce qu'elle désirait obtenir, soit qu'elle crût, en effet, qu'elle mettrait en danger sa propre inviolabilité royale si elle paraissait acquiescer à un attentat révolutionnaire contre l'autorité et la personne d'une reine, son égale et sa parente.

Les Lords révoltés s'étaient décidés, comme on l'a vu, à épargner Marie, en se contentant de la détrôner. C'est pourquoi on se hâta de couronner Jacques VI à Stirling et la régence fut attribuée à Murray qui venait de reparaitre à point nommé, car ses retours étaient aussi bien calculés que ses départs. Malgré tout, d'après les idées du temps qui rendaient plus difficile que du nôtre la création d'une légalité nouvelle sans le concours de l'ancienne, on se sentait encore dans l'inquiétude et l'instabilité révolutionnaire. Murray se rendit lui-même à Lochleven pour obtenir de Marie une adhésion, quasi volontaire, à sa propre spoliation. Le maître comédien se surpassa. Tour à tour, il prêcha, pria, menaça, pleura avec elle : « Je lui parlai, dit-il, en père spirituel. » Il tint la hache suspendue au-dessus de sa tête, l'effraya des rigueurs divines aussi bien que des colères humaines et, quand il la quitta le soir après une con-

versation de plusieurs heures, il crut la laisser à ses réflexions et à ses remords, honteuse, désespérée, repentante. Le lendemain elle lui parut calme, abattue, résignée à tout. Il lui promit de sauver sa vie qui, en fait, n'était plus menacée par personne ; il lui arracha son investiture comme régent et se fit remettre ses bijoux. Il vendit les uns et donna les autres à sa femme.

Après le départ de Murray, Marie comprit qu'elle n'avait rien à attendre que d'elle-même et de ses ressources féminines. Elle se servit donc des dernières armes qui lui restaient et dont on ne pouvait la priver qu'en lui ôtant la vie. Convaincue que le temps travaillerait pour elle et lui referait au dehors un parti, elle ne songea plus qu'à préparer son évasion. Son charme agissait déjà autour d'elle sans qu'elle y fit le moindre effort et, quand elle voulait plaire, elle devenait irrésistible parce qu'elle savait trouver la pose, le geste, le mot amer ou résigné, le sourire, mélancolique ou gai, qui répondait à l'humeur de celui ou de celle qu'elle avait besoin de séduire. Peut-être ne déploya-t-elle jamais ces dons étranges à un degré aussi extraordinaire que sur cet étroit théâtre de Lochleven. Magicienne ! c'est ainsi que l'appelaient ses mortels ennemis, les prêcheurs, et, en un sens, ils avaient raison.

Le premier pris fut Ruthven, le fils de celui qui l'avait si durement menée, la nuit de la mort de Rizzio. C'était un violent comme son père : « Il

m'a insultée de sa passion », disait plus tard la reine. Ce brutal désir ne pouvait être, pour la prisonnière, dans la triste situation où elle se trouvait, qu'un péril ou un piège. Toute différente fut la tendresse romanesque de George Douglas, le fils de Lord et de Lady Lochleven. Murray, au cours de la longue entrevue dont il vient d'être question, avait fait pressentir à Marie que la meilleure chance de salut pour elle était un mariage avec un noble de naissance non princière : par là elle rentrerait dans la condition privée et ferait oublier ses forfaits en pratiquant les modestes vertus d'une châtelaine. Cette conclusion idyllique qui devait clore, à vingt-cinq ans, la plus orageuse des existences, immobiliser l'une des âmes les plus avides d'action qui furent jamais, ne tenta pas Marie une seule minute, mais éveilla des rêves ambitieux chez Lady Lochleven. Scott nous l'a montrée méfiante, avaricieuse et jalouse, implacablement hostile à la jeune femme dont elle avait été constituée la gardienne. Mais il semble qu'elle était, avant tout, et ceci s'accorde mieux avec son passé — une intrigante. De plus, elle paraît avoir subi aussi jusqu'à un certain point l'ascendant de Marie. Le régent, lorsqu'il fut instruit de l'amour de George Douglas, désapprouva formellement ses prétentions. Pour une raison ou pour une autre, il avait jeté les yeux sur un Hamilton, sur lord Arbroath, second fils du duc de Châtellerauld, pour en faire le quatrième époux de Marie Stuart.

C'est pourquoi il exigea le renvoi de George Douglas. Faute capitale, car, à partir de ce moment, la reine eut, au dehors, un agent dévoué qui consacra toutes ses forces et toutes ses heures au service de sa cause, qui servit de trait d'union entre les diverses fractions de son parti, ranima les enthousiasmes éteints, raffermir les fidélités vacillantes et lui amena des auxiliaires sortis des rangs de ses ennemis.

Les circonstances aidèrent à ce mouvement. Une fois Bothwell disparu, le Nord et l'Ouest, catholiques et celtiques, étaient retournés à leur allégeance. Les Hamiltons étaient prêts, ainsi qu'Argyll, à tirer l'épée pour la reine. Dumbarton restait une porte ouverte par où la France — de nouveau livrée à l'influence exclusive des Guises — pouvait jeter une armée pour la défense des droits de Marie. Le gouvernement du Régent avait fait beaucoup de mécontents. En effet, Murray était aussi bon administrateur qu'il était mauvais frère. Il avait presque réussi, par sa sévérité, à rétablir l'ordre en Écosse : or, l'ordre était, précisément, la chose qui faisait horreur à l'immense majorité des Écossais.

Donc, les circonstances étaient redevenues favorables, lorsque les choses semblèrent mûres pour tenter l'évasion avec quelque chance de succès. C'était au printemps de 1568. Plusieurs fois déjà, le bruit avait couru que les partisans de Marie songeaient à l'enlever au château de Lochleven. Mais l'entreprise était difficile. Pour amener devant

Lochleven des moyens suffisants à le réduire, il fallait traverser toute l'épaisseur de l'Écosse protestante et lord Lochleven était, sans cesse, en garde contre une surprise. A la suite d'une première tentative d'évasion manquée, on avait interdit à la reine la promenade du rempart, seul endroit où elle pût respirer l'air et prendre un peu d'exercice. Les trente soldats de la garnison étaient triés parmi les plus farouches du clan qui avait, de tout temps, fourni des ennemis héréditaires aux Stuarts. Une barge, qui allait tous les jours chercher des provisions, était le seul moyen de communication entre Lochleven et la terre : on la supprima et on la remplaça par une petite barque où deux ou trois personnes, seulement, pouvaient prendre place. Le batelier fut congédié comme suspect, puis rappelé, parce que l'on crut mal fondés les soupçons dont il avait été l'objet.

Il y avait au château un petit page, nommé Willie Douglas. Il n'était pas un des membres de la famille, mais lord Lochleven l'avait adopté. Il avait donné tout son dévouement à la royale captive. Le soir du 2 mai, comme lord Lochleven achevait de souper, les clefs du château, comme toujours, auprès de lui sur la table, le petit Willie les couvrit d'abord d'un plat. Puis, un moment après, profitant de la nuit tombante et du demi-assoupissement qui alourdissait les sens du vieux gentilhomme, après le dernier verre de vin vidé, il glissa la main sous le plat et tira à lui les

clefs (1) sans faire aucun bruit. Un moment plus tard, il ouvrait la grande porte à une femme de service qui sortait du château, avec une petite fille, et s'en retournait à terre. Les soldats, de garde à cette porte, laissèrent passer sans défiance ces trois personnes qui descendirent aussitôt vers la rive et montèrent dans le petit bateau. Le batelier saisit aussitôt ses avirons et la barque fila rapidement dans l'ombre. Sur l'autre bord, plusieurs hommes attendaient. L'un s'avança au devant de la prétendue fille de service et fléchit le genou : c'était George Douglas. Des chevaux étaient prêts. La reine sauta en selle ; mais, dans ce premier enivrement de la liberté reconquise, elle s'inquiétait de l'enfant dévouée qui s'était attachée à elle et dont la présence avait certainement contribué à écarter les soupçons. Allait-elle l'abandonner dans cette solitude et dans cette nuit, exposée à la colère de ses geôliers déçus ? Elle qui n'avait peur de rien s'effrayait à cette idée. Mais la petite était brave : « Laissez-moi, madame, ils feront de moi ce qu'ils voudront. » L'histoire n'a pas daigné nous dire ce qu'il advint de la petite héroïne. Quant à Willie, il monta sans doute en croupe derrière un des compagnons de George Douglas. Plusieurs années devaient s'écouler

(1) L'auteur a tenu dans ses mains quelques-unes de ces clefs, au château d'Abbotsford, où Walter Scott avait réuni de nombreuses reliques de Marie Stuart. Les autres clefs sont au musée d'Edimbourg.

avant qu'il s'éloignât de la personne de la reine.

A cent pas de là, la petite troupe rencontrait lord Seton, avec cinquante hommes bien armés et bien montés. Sans perdre une minute en paroles, tous repartirent au galop.







## IX

### LANGSIDE

**Q**N courut ainsi jusqu'au château de Niddry, dans le Lothian occidental, qui appartenait à lord Seton. Là, bêtes et gens se reposèrent pendant trois heures. Marie employa ce temps à écrire des lettres et à donner des ordres. Elle adressa un message à Élisabeth, un autre au cardinal de Lorraine. Elle expédia le laird de Ricarton à Dunbar pour s'emparer du château et elle n'oublia pas d'informer Bothwell de son évasion. Elle fut prête, de grand matin, à remonter à cheval. Lord Claud Hamilton était venu la chercher avec un parti de cavaliers, appartenant à cette faction. Bientôt elle fut en sûreté derrière les murailles du château de Hamilton. De là, elle adressa un appel à tous ses partisans, qui accoururent en foule. Huit comtes, neuf évêques, dix-huit lords, douze abbés ou prieurs, près de cent barons de rang inférieur avaient répondu à son appel et une armée de six mille

hommes se trouva, comme par enchantement, réunie autour d'elle. Huntly et Lord Ogilvie allaient bientôt lui amener du Nord de nouveaux contingents. Elle avait aussi auprès d'elle l'ambassadeur de France, Beaumont, ardent catholique, qui avait succédé au protestant Lignerolles. Sa présence indiquait que, pour la France du moins, l'autorité légitime résidait en Marie Stuart.

Au moment où il reçut la nouvelle de son évasion, le régent se trouvait, presque seul, à Glasgow, à quelques milles seulement de Hamilton. On ne peut nier qu'il ait déployé, en cette circonstance critique, une rare énergie. Au lieu de se retirer dans l'Est, pour y ramasser des forces égales à celles de ses adversaires, il tint plusieurs jours à Glasgow, sans troupes, et y convoqua ses amis. Pendant ces premiers jours de désarroi, il aurait pu être surpris et enlevé dans Glasgow. Mais Marie ne songeait pas à l'attaquer. Elle eût préféré négocier avec lui, car elle craignait de tomber sous la domination exclusive des Hamiltons qui rêvaient, elle ne l'ignorait pas, de lui faire épouser un d'entre eux. Elle prétendait, pour régner, tenir les deux partis en échec l'un par l'autre. Elle entama des pourparlers avec Murray par le moyen des frères Melville, dont l'un, James, était auprès d'elle, tandis que l'autre, Robert, avait suivi la fortune du régent. Murray parut se prêter à ces négociations, pour donner à ses partisans le temps de s'armer et de le rejoindre. Morton, Glencairn, Grange de Kirkcaldy furent bien-

tôt auprès de lui avec leurs contingents ; lord Hume lui amena six cents lances, le comte de Mar une partie de la grosse artillerie de Stirling ; Edimbourg fournit quatre cents arquebusiers. Ses troupes atteignaient déjà le chiffre de quatre mille hommes, lorsque Murray se crut assez fort pour rompre les pourparlers. Ses adversaires avaient la supériorité numérique, mais lui étaient fort inférieurs au point de vue des talents militaires : il le savait et comptait en profiter. Marie le savait aussi. Son plan était d'éviter une bataille et d'aller se mettre en sûreté à Dumbarton, pour y réunir toutes ses forces, et y attendre les renforts qu'elle venait de demander à son beau-frère, le roi de France. Ce projet était sage ; l'énergie de Murray et l'aveuglement des Hamiltons, qui se croyaient assurés de la victoire, en empêchèrent l'exécution. En effet, le Régent, avec ses quatre mille hommes, se posta sur la route que devait suivre l'armée de Marie Stuart pour se porter de Hamilton sur Glasgow et traverser la Clyde. Il occupait une position forte, sur une hauteur en arrière du village de Langside, dont les maisons formaient une longue rue aux deux côtés de la route. Pour arriver à Langside, il fallait, d'abord, franchir un défilé. Là, l'infanterie des Hamiltons fut accueillie par le feu, bien dirigé, des arquebusiers embusqués dans les broussailles. On continua à les harceler pendant qu'ils gravisèrent péniblement la hauteur en suivant la rue de Langside dont chaque mesure était un danger

nouveau. L'artillerie qui aurait dû les soutenir se trouva désorganisée, dès le commencement du combat, par la mort de l'officier qui la commandait. Lord Herries, à la tête de la cavalerie — bien meilleure et plus nombreuse que celle du Régent — obtint d'abord du succès par une attaque latérale, qui réussit malgré l'extrême désavantage du terrain. Mais la brillante charge de Herries fut arrêtée par les canons de Stirling et, ramené vivement, il redescendit la colline en désordre, pendant que l'infanterie, rompue, battait précipitamment en retraite, laissant derrière elle un grand nombre de morts et de prisonniers, dont quelques-uns appartenaient à la plus haute noblesse. C'était une déroute.

Marie y assistait du haut d'une éminence voisine, avec trois ou quatre serviteurs dévoués. Lorsqu'elle vit la journée perdue, elle prit la route du Sud. Lord Herries et les cavaliers de son clan protégèrent cette fuite qui dura trois jours. Marie fit soixante milles à cheval, couchant sur la dure et toujours vêtue du costume de servante qu'elle portait en quittant Lochleven. On arriva dans le pays des Maxwells, dans cette région limitrophe entre l'Angleterre et l'Écosse qu'on nommait et qu'on nomme encore le Border. Lord Herries, qui était chez lui, se faisait fort de la cacher là pendant quarante jours, sans que personne pût l'y découvrir. Mais Marie, peut-être à tort, se méfiait de lui. Elle pouvait se rendre par mer à Dumbarton, où elle se serait trouvée sous la protec-

tion d'un ami sûr, Lord Fleming, et d'où elle eût pu aisément gagner la France, à moins qu'elle ne préférât y attendre les événements. Elle connaissait les mauvais sentiments de Catherine de Médicis à son égard et, dans une heure de fatale inspiration, l'idée lui vint de se confier à la « générosité » d'Élizabeth dont elle n'avait pas encore découvert la mortelle inimitié. Donc elle s'embarqua sur un bateau pêcheur, à Dundrennan, et, traversant le golfe de Solway, elle débarqua sur le sol anglais avec une suite de vingt-six personnes. Son arrivée en Angleterre produisit une vive émotion, surtout dans ces comtés du Nord, qui restaient attachés en secret à la foi catholique et qui l'eussent saluée avec joie leur souveraine. Le comte de Northumberland, qui partageait ces sentiments et ne le prouva que trop par la suite, réclama l'honneur de garder la personne de la reine d'Écosse, mais des ordres contraires arrivèrent de Londres dès que la nouvelle fut connue d'Élizabeth et de son conseil. Marie fut menée à Carlisle et, de là, à Bolton Castle par William Knollys auquel Élizabeth l'avait confiée et, à travers les respects extérieurs dont on l'entourait, la princesse fugitive s'aperçut bientôt, comme dit un de ses historiens, qu'au lieu d'un asile, elle n'avait trouvé qu'une prison.



X

LE PROCÈS D'YORK — LES LETTRES  
DE LA CASSETTE

**L**ORSQUE Marie Stuart était à Lochleven, Elizabeth, convaincue que ses sujets ne la laisseraient jamais s'échapper, n'avait cessé de réclamer sa mise en liberté et de protester contre cette violation de la personne souveraine ; elle avait même affecté de ne pas reconnaître comme légitimes l'autorité du Régent ni celle du Parlement qu'il avait convoqué. Elle changea d'attitude lorsque Marie fut hors des murs de Lochleven. En réponse au message par lequel Marie lui annonçait son évasion, elle lui adressa une de ces lettres mal gracieuses dont elle avait le secret. Elle y mêlait quelques vagues promesses à d'aigres leçons. Elle se proposait comme médiatrice et comme arbitre aux deux partis en leur imposant à tous deux cette condition qu'elle savait inaccep-

table, de déposer les armes et d'observer une stricte immobilité. Lorsque ses avis parvinrent à Marie Stuart et à son frère, le sort des armes avait déjà décidé entre eux. Mais la reine d'Angleterre continua à offrir imperturbablement son arbitrage. Marie inclinait à l'accepter d'autant plus que Murray y semblait réfractaire. D'ailleurs, maintenant qu'elle s'était mise, imprudemment, entre les mains d'Élizabeth, elle n'avait plus d'autre conduite à tenir. Pleine d'illusions sur sa « bonne sœur », elle implorait la faveur d'une entrevue, persuadée qu'elle trouverait là l'occasion d'exercer son empire ordinaire et qu'une heure de conversation ferait d'elles les meilleures amies du monde. Ses espérances tombèrent lorsqu'elle comprit que la reine d'Angleterre voulait évoquer devant elle la mystérieuse affaire de la mort de Darnley. Élizabeth avait cru, dès la première heure, à la culpabilité de Marie, mais avait toujours fait semblant de ne point y croire. L'enquête, disait-elle, ne pouvait tourner qu'à la gloire de Marie, si elle était innocente. Elle donna à entendre à la prisonnière que, même si elle était reconnue coupable, la protection et l'appui de sa sœur lui restaient acquis pour reconquérir le trône d'Écosse. Au même moment, elle faisait savoir à Murray que, même dans le cas où l'innocence de Marie serait démontrée, elle serait retenue indéfiniment dans une prison anglaise.

Par ces moyens, elle obtint l'active coopération du Régent et, de la part de Marie, un acquiesce-

ment résigné où il entraît encore beaucoup d'espoir. Élizabeth nomma une commission de trois membres qui devaient examiner ces questions. Elle devait siéger à York et se composait de trois personnages empruntés aux divers degrés de la hiérarchie nobiliaire : le duc de Norfolk, le comte de Sussex et ce Sir Ralph Sadler que l'on a vu rendre visite à la petite Marie dans son berceau et qui allait la retrouver, vingt-six ans plus tard, dans une bien douloureuse situation. Murray, ayant accepté le rôle d'accusateur, était tenu de fournir des preuves palpables du crime dont il chargeait sa sœur. La conduite de Marie, dans les jours qui avaient immédiatement précédé et dans ceux qui avaient immédiatement suivi le meurtre, ne pouvaient laisser aucun doute sur sa complicité morale. Elle n'avait jamais pardonné à Darnley la nuit du 9 mars 1566; elle avait ardemment souhaité d'être débarrassée de lui; elle s'était ostensiblement réjouie de sa disparition. Au lieu de punir l'homme que flétrissait unanimement l'opinion comme le principal auteur du crime, elle s'était contentée d'un acquittement dérisoire. Pis encore : elle avait consenti à l'épouser trois mois après l'assassinat et, séparée de lui, avait refusé de l'abandonner en donnant pour prétexte de cette étrange fidélité une maternité qu'elle savait fausse. D'après ces faits, le monde entier s'était formé une opinion. Mais ce genre d'évidence n'est pas celui que réclame la justice, même la plus partielle et la plus prévenue. Il lui faut des



preuves, des pièces à conviction et comme, dans l'espèce, ces preuves n'existaient pas, les accusateurs de Marie eurent à les fabriquer.

C'est alors qu'on songea aux lettres qu'on avait trouvées en possession de Dalgleish : probablement des lettres d'amour écrites à Bothwell, en français, soit avant, soit après la mort de Darnley. Si on les avait exhibées telles qu'elles avaient été primitivement écrites, on aurait simplement prouvé que Marie aimait Bothwell et qu'elle avait été sa maîtresse avant d'être sa femme ou, même, alors qu'elle était encore la femme d'un autre. Mince scandale, insignifiante révélation, si l'on considère la morale du siècle ! Au point de vue du crime, il n'en serait résulté qu'une simple présomption. On voulait davantage. On voulait démontrer deux choses : 1° qu'elle avait, par ses artifices, par une feinte réconciliation, amené, sciemment, Darnley dans le piège d'où il ne pouvait sortir vivant ; 2° qu'elle avait, lors de son enlèvement, concerté avec le ravisseur tous les détails de la violence dont elle avait feint d'être victime. On travailla donc, par des surcharges et des interpolations, à rendre les lettres criminelles, à leur faire dire ce qu'elles ne disaient point. A quel moment fit-on ce travail ? Fut-ce pendant ce premier mois qui s'écoula après la découverte de la cassette et durant lequel on la tint absolument secrète ? Fût-ce après l'exécution de Dalgleish en août 1568, qui avait supprimé un témoin important ? Fût-ce à la veille du procès d'York ? Le

travail en question s'accomplit-il sur les originaux en français? La chose n'a rien d'in vraisemblable. Le seizième siècle était allé plus loin que nous dans l'art des faux et nous trouverons bientôt Walsingham dirigeant, pour des besoins analogues, un atelier où la besogne était répartie entre différents artistes habiles suivant le principe industriel moderne de la division du travail. Peut-être se contenta-t-on d'introduire les remaniements et les additions jugées nécessaires dans les traductions écossaise, anglaise, latine, qui furent plus tard répandues dans le public. Le texte français que nous connaissons n'est qu'une détestable traduction de ces traductions, composée par des gens qui étaient bien loin d'écrire notre langue comme Marie Stuart.

Pourquoi n'employa-t-on pas, de préférence, le texte primitif? Pourquoi n'osa-t-on jamais montrer ce texte primitif à Elizabeth qui, nous le savons, entendait le français? Est-il vrai que les trois commissaires l'eurent en main? Ce qui est certain, c'est que, depuis, nul n'a vu les lettres originales et que, si elles ont jamais existé, elles ont été détruites. Il est surprenant que les ennemis de la reine d'Écosse n'aient pas mis plus de soin à perpétuer la preuve de son crime et la justification de leur conduite.

Ce fut un véritable procès, moins les garanties que la loi anglaise assurait au plus humble accusé, c'est-à-dire le débat contradictoire en sa présence, avec la faculté d'examiner et de discuter les pièces

conviction. Elle ne vit les lettres qu'on lui attribuait ni dans le texte ni dans une traduction. Elle ne comparut pas devant ses juges et ne put se défendre elle-même. C'était lui retirer, Élizabeth le savait bien, un grand avantage, mais, dans cet autre procès, engagé devant l'histoire, le fait de n'avoir pas osé confronter Marie avec sa propre écriture tranche, à mon avis, la question contre ses accusateurs. Les lettres de la Cassette sont des faux, fabriqués pour prouver des faits vrais. Ces faux ont obtenu le résultat que se proposaient leurs auteurs et entraîné la flétrissure de Marie Stuart devant ses contemporains. Aujourd'hui, ils nous inspirent une telle défiance et un tel mépris que nous courons le risque d'aller trop loin dans la réhabilitation. Ces phrases gauchement, stupidement accusatrices, que la reine ne semblerait avoir écrites que pour se nuire et assurer plus tard sa propre condamnation, se retournent en sa faveur et, en s'écroulant, cet édifice de preuves artificielles, laborieusement accumulées, couvre à nos yeux les véritables faits de la cause. Les historiens favorables à Marie ne se sont pas tenus en garde contre cette réaction inévitable. Et pourtant, à côté des passages fournis par les souvenirs suspects du capitaine Crawford et ceux où Buchanan a déposé sa mauvaise littérature, il en est d'autres sur lesquels il ne serait pas impossible de mettre le doigt en disant : « Ceci vient de la reine d'Écosse ; ceci vient de sa pensée intime et a coulé de sa plume. »

Qu'en pensèrent les trois commissaires ? Leur

opinion officielle ne pouvait être que celle qu'ils jugeaient agréable à leur reine. Quant à leur sentiment personnel, nous pouvons le conjecturer par ce fait que le plus important d'entre eux, le premier des nobles du royaume, Norfolk, sortit de ce procès en caressant le rêve d'épouser celle qu'il venait de condamner. On dira, sans doute, qu'elle l'avait séduit, comme elle en a séduit tant d'autres. Alors elle l'a séduit à distance, car il est mort pour elle sans l'avoir seulement entrevue. Norfolk ne possédait pas les facultés ni l'envergure nécessaire au grand rôle qu'il voulait jouer, mais il ne paraît pas avoir été dépourvu d'honneur et de conscience. Murray lui avoua, dit-on, dans le tête-à-tête, que les lettres étaient fausses et, selon toute probabilité, il s'était arrêté, en ce qui touche la mort de Darnley, à cette appréciation que je crois la véritable : à savoir que Marie avait « laissé faire » et volontairement « ignoré ». Vit-il là un crime ? On peut en douter.

Élizabeth pressentant, peut-être, certaines hésitations chez les commissaires, transféra le siège de l'enquête à Westminster, afin de les tenir sous son influence immédiate et de mêler à la discussion les légistes de la couronne dont l'aveugle dévouement lui était assuré. Finalement, il n'y eut pas d'arrêt rendu, ni même de conclusion nettement exprimée. On fit savoir à Marie et on s'empressa de répandre dans le public que les révélations qui s'étaient produites ne permettaient pas à la reine d'Angleterre d'entrer en relations personnelles avec sa « bonne sœur ».

Après avoir ainsi accablé Marie, Élizabeth parut s'appliquer, de tout son pouvoir, à la relever. Toute l'année 1569 se passa en négociations illusoires avec Murray. Elles avaient pour but la mise en liberté et la restauration, purement nominale, de la reine d'Écosse. Marie accepta les conditions offertes, toutes rigoureuses qu'elles fussent. Les propositions d'Élizabeth furent soumises par Murray à un Parlement qu'il avait convoqué à Perth et dont la composition, soigneusement préparée, ne lui laissait aucune inquiétude sur le résultat de ses délibérations. Le projet d'Élizabeth fut rejeté, comme elle le prévoyait et le désirait, bien qu'elle affectât d'en éprouver une grande colère, et la prisonnière retomba encore dans le découragement.

Jusque-là, elle avait cru sa captivité provisoire. La proximité de la frontière au delà de laquelle ses amis, encore en armes, occupaient des positions importantes, lui donnait l'illusion d'un secours possible, d'une délivrance de vive force. Elle y croyait d'autant plus volontiers qu'elle se savait entourée de populations secrètement catholiques, qui l'eussent saluée leur reine avec enthousiasme, le lendemain du jour où Élizabeth aurait disparu. Aussi fut-elle profondément affligée lorsqu'on lui annonça qu'elle allait quitter Bolton Castle pour un des châteaux que possédait le comte de Shrewsbury dans le Derbyshire, et qu'elle aurait pour gardien ce grand seigneur qui passait pour un protestant convaincu et un sujet dévoué de la reine Élizabeth.



## XI

### PRISONS ANGLAISES

**M**ARIE retarda le plus longtemps possible ce voyage vers le Sud dont elle n'augurait rien de bon. Elle souffrait de violentes douleurs au côté droit que ses médecins ne semblent pas avoir été fort habiles à combattre, et le cheval était devenu pour elle une fatigue. Lady Livingstone, sa fidèle dame d'honneur, qui l'accompagnait avec son mari, tomba malade en route et Marie dut la laisser derrière elle. A Tutbury, elle n'eut point sujet d'être satisfaite de son installation. La maison, bâtie de bois et de plâtre, était humide et triste. Les deux petites chambres, qui formaient tout l'appartement de la reine, étaient inconfortables, empestées par de mauvaises odeurs, assombries par le rempart, très élevé, qui défendait la maison, et impossible à chauffer surtout pendant la nuit ; en sorte que, lorsque Marie était malade, celles de ses femmes qui veillaient près d'elle souffraient cruellement

du froid. En trois ou quatre jours, tout y moisissait et l'on conçoit qu'un pareil séjour, au plus fort d'un rigoureux hiver du Nord, n'était pas fait pour rétablir une santé détruite par des logis insalubres en des lieux malsains. Au printemps, Shrewsbury emmena sa prisonnière à Wingfield, vaste château où elle vécut plus à l'aise et, à la fin de 1569, il obtint la permission de l'installer à Sheffield. Cette maison, dont il ne reste aucun vestige, était un véritable palais, qu'avoisinait un parc immense. Marie devait y passer de longues années, sous la garde du comte de Shrewsbury. Comme diversions, elle eut de petits séjours intermittents à Chatsworth — un château qui appartenait en propre à Lady Shrewsbury — et à Sheffield-Lodge, sorte d'annexe éloignée de la grande résidence de Sheffield. Outre ces déplacements qui permettaient, chaque année, de nettoyer les appartements de la reine d'Écosse, elle obtint, sur la recommandation des médecins, envoyés de Londres par Élisabeth pour l'examiner, l'autorisation de se rendre aux eaux de Buxton, récemment mises à la mode, et qui parurent agir assez heureusement sur sa santé, peut-être parce qu'elle y jouissait d'un peu plus de liberté qu'à Sheffield. En 1584, elle adressa, en vers latins, un adieu mélancolique à ce lieu où s'étaient écoulées les heures les moins lourdes de sa longue captivité (1).

(1) Buxtona, quæ calidæ celebraris nomine lymphæ.  
Forte mihi posthac non ædeunda, vale !



MARIE STUART,  
d'après le portrait qui se trouve dans la Galerie  
des Comtes de Morton.



Il n'est pas très facile de démêler les sentiments qu'elle inspirait à son gardien, Lord Shrewsbury. Ce grand seigneur était le sixième successeur de Talbot, ce fier soldat qui nous fit une si rude guerre pendant la dernière période de la guerre de cent ans. La famille remontait beaucoup plus haut, mais elle devait son illustration au premier comte de Shrewsbury. Le gardien de Marie Stuart n'avait pas ajouté de grandes actions à l'histoire de sa famille, mais il avait ajouté de grands domaines à leur patrimoine. Une de ses meilleures opérations avait consisté à épouser une femme déjà veuve de deux maris dont le testament l'avait enrichie. De son côté, elle n'avait pas lieu d'être mécontente de la destinée. De naissance honorable, mais modeste, elle s'était élevée des rangs de la gentry provinciale à ceux de la première noblesse. Son ambition n'avait pas dit son dernier mot. Au début, elle s'empressa fort autour de la royale prisonnière et parut décidée à se rendre agréable. Marie l'aimait peu, mais trouvait un certain amusement à l'entendre conter, sans beaucoup de ménagements, ni de délicatesse, la chronique scandaleuse de la cour d'Élisabeth. Quant à Shrewsbury, son attitude fut toujours correcte et courtoise envers sa prisonnière, même alors qu'il avait une consigne sévère à exécuter. Comme tous les autres gardiens de la reine d'Écosse, il eut des moments d'irritation et, comme eux, demanda souvent à être relevé d'une tâche qui, en effet, devait être pénible, car, outre qu'il avait

à endurer constamment les soupçons d'une reine et les plaintes d'une autre reine, il n'était guère plus libre que sa prisonnière, astreint qu'il était à une présence assidue auprès d'elle, avec de perpétuelles inquiétudes au sujet de sa sûreté. En seize années, il n'eut d'autres vacances que d'aller présider, en qualité de lord High Steward, au jugement et à la condamnation du duc de Norfolk. Il se plaignait amèrement de sa fonction et des ennuis auxquels elle l'exposait. Pourtant, lorsqu'on faisait mine de lui donner un collègue ou un remplaçant, il s'en offensait comme d'une atteinte portée à son honneur et d'une critique indirecte contre son intelligence ou sa fidélité. Plus tard, Lady Shrewsbury, lorsqu'elle fut brouillée avec Marie Stuart, osa l'accuser d'avoir été la maîtresse de son mari. Accusation absurde, à laquelle les ennemis de la reine d'Écosse eux-mêmes n'ajoutèrent pas foi, et qui ne mérite pas d'être discutée. Ce qui est certain, c'est que Marie, tout en trouvant importune la vigilance de Shrewsbury, estimait hautement son caractère et sentait sa vie en sûreté sous la garde d'un tel homme. Souple autant qu'honnête, il suivait les changements d'humeur de sa souveraine, tantôt relâchant, tantôt resserrant les liens de la prisonnière, et lui accordant toutes les libertés compatibles avec les nécessités de sa pénible consigne.

Quarante soldats formaient la garnison de Sheffield. Dix d'entre eux étaient constamment de service, au dedans ou au dehors de la maison. Quant

aux serviteurs de la reine, ils étaient fort nombreux. Sa suite se composait de vingt-six personnes, ai-je dit, lorsqu'elle avait mis le pied en Angleterre; mais, depuis, elle s'était considérablement accrue. A chaque instant, dans la correspondance de Shrewsbury avec Burghley, il est question de réduire la maison de Marie à trente et, même, à seize personnes. Mais, peu après, nous la trouvons remontée à cinquante et dépassant, en une certaine circonstance, le chiffre de quatre-vingt. Marie payait les gages de ses serviteurs avec les maigres revenus qui lui parvenaient encore d'Écosse et, surtout, avec la pension qu'elle touchait depuis 1560, comme reine douairière de France. Cette pension était fixée à 12.000 livres (trois cent mille francs), qui vaudraient plus de deux millions de notre monnaie d'aujourd'hui. Mais le capital était placé en biens-fonds, gérés par des agents incapables ou infidèles, et il y eut des années où le dixième de la somme due ne parvenait pas aux mains de Marie Stuart. Avec cette humble liste civile, elle trouvait moyen de distribuer des pensions et des largesses à ses partisans, d'entretenir des représentants diplomatiques à Paris, à Londres et à Rome, sans parler des innombrables agents secrets qui portaient partout sa correspondance.

Les quatre ou cinq familles qui, de tout temps, avaient été tout particulièrement attachées à sa personne et à sa fortune, continuaient à recruter son service et lui permettaient d'entretenir ainsi

autour d'elle toutes les apparences de la royauté véritable. Lord et lady Livingstone restèrent auprès d'elle aussi longtemps qu'ils le purent. Un Beatoun était contrôleur de sa maison, un Melville était son maître d'hôtel; il y avait une Seton et une Fleming parmi ses femmes. Elle avait deux secrétaires, un argentier, un médecin, un chirurgien, un pharmacien — français, pour la plupart — et beaucoup d'autres fonctionnaires, d'emploi mal défini, auxquels la correspondance officielle fait fréquemment allusion, et qui se multipliaient, paraît-il, étrangement lorsqu'on n'y prenait pas garde. La reine payait leurs gages, mais c'était le gouvernement anglais qui pourvoyait à leur nourriture. Shrewsbury recevait 52 livres par semaine, qui lui étaient soldées fort irrégulièrement et qu'il déclarait insuffisantes pour faire vivre tant de monde. Il y mettait, disait-il, du sien et se ruinait au service de Sa Majesté. De son côté, Elizabeth trouvait que sa « bonne sœur » lui coûtait fort cher et eût voulu que Marie payât sa nourriture et celle de sa maison. « De cette façon, disait-elle, il lui serait impossible de soudoyer des conspirateurs. » Mais Marie sut résister victorieusement à cette prétention.

Nous pouvons nous représenter une journée de la prisonnière. Sa toilette devait durer assez longtemps, car elle avait grand soin de sa personne, comme l'entendaient les jolies femmes du seizième siècle. Nous voyons Marie recevoir de Paris, très souvent, par l'intermédiaire de Salignac, l'ambas-

sadeur de France, ou de Mauvissière, son successeur, des onguents, des poudres, des cosmétiques et divers articles de parfumerie, parmi lesquels il devait y avoir des teintures et des faux cheveux. En effet, nous l'avons vue blonde, au début de sa vie, à l'époque où Ronsard vantait « l'or annelé » de sa chevelure. Nous la retrouvons, à Sheffield, avec des cheveux bruns, probablement parce que c'était le seul moyen, alors connu, de dissimuler les précoces effets des fatigues et des chagrins. La reine prenait place sous un dais et elle tint toujours à ce signe extérieur d'une dignité qu'on lui contestait. Par là, elle affirmait à toute heure qu'elle était toujours reine. Elle brodait au milieu de ses femmes, dessinant et peignant avec son aiguille : à quoi elle avait été merveilleusement habile dès son enfance. Dans une de ces heures de détente, où elle espérait encore conquérir les bonnes grâces de son ennemie, elle broda pour elle des chemises de nuit qui lui furent offertes par l'ambassadeur de France. Élisabeth les accepta d'assez mauvaise grâce, après avoir longtemps hésité, ne remercia jamais et ne rendit aucun cadeau en échange.

Un des amusements favoris de Marie Stuart consistait à élever des petits chiens ou des colombes que l'ambassadeur de France faisait venir pour elle. Elle chassait au faucon, lorsque son gardien croyait pouvoir lui accorder un tel divertissement. Dans les jours de détention étroite, elle faisait quelques pas dans la cour ou prenait l'air

sur le toit en terrasse de Sheffield. Plus tard, lorsque l'exercice du cheval lui devint pénible à cause de ses rhumatismes, elle eut un coche qui la promena dans le parc.

Une grande partie de son temps était réservée à sa correspondance, à ces funestes et admirables lettres, dont quelques-unes sont si spirituelles ou si éloqu岸tes, et qui la perdirent. Elle ne pouvait se refuser le plaisir d'agir sur les amis qu'elle avait encore dans le monde en donnant à ses douleurs, à ses désirs, à ses droits méconnus, l'expression la plus haute, la plus noble, la plus persuasive qu'ils pussent revêtir. C'est le même sentiment qui la pousse à parler, toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, devant ceux qui lui semblent propres à répéter ailleurs ses paroles et à répandre au dehors sa pensée. Au début, elle accueille volontiers les étrangers qui sollicitent une audience. C'est ainsi qu'on la voit causer longuement avec un certain Nicholas White qui se rend en Irlande et s'est arrêté à Sheffield. C'est un agent du gouvernement anglais. Peut-être a-t-on espéré, grâce à lui, surprendre quelques-uns des secrets de la reine d'Écosse ou, tout au moins, connaître ses dispositions.

Il fait donc son rapport à Burghley. Élisabeth ne manque pas d'en prendre connaissance. Bien que White se vante d'avoir fait la morale à la prisonnière, Élisabeth lit entre les lignes l'admiration et la sympathie que Marie a inspirées au visiteur. Elle comprend le danger de ces entre-

vues et elle décrète qu'aucun étranger ne sera plus admis en sa présence. Quand elle envoie un de ses ministres pour négocier avec elle, fût-ce l'inflexible Burghley, qu'aucun manège féminin ne peut émouvoir, elle le met en garde contre les séductions de la charmeresse.

Dans sa solitude et son inaction, Marie descend, parfois, pour s'occuper, à d'infiniment petits détails. Tel Charles-Quint à Yuste, intrigant pour l'élection d'un nouveau prier, ou Napoléon à Sainte-Hélène, apaisant par une cajolerie paternelle les susceptibilités boudeuses de Gourgaud. Marie vérifie ses comptes, met à la raison son cuisinier qui se révolte. Les cours, et, plus encore que les autres, les petites cours qui entourent les souverains déchus, sont pleines d'intrigues, de sourdes jalousies, de passions silencieuses. Marie encourage ou déconcerte ces amours qui naissent autour d'elle. Elle fait ou empêche des mariages. Elle fiance André Beatoun à mistress Seton ; elle désapprouve la passion que Nau a réussi à faire partager à mistress Fleming.

Mais, à travers ces minces événements auxquels elle se mêle pour remplir sa monotone existence, elle n'oublie jamais que des millions d'êtres humains la voient et l'écoutent. Depuis le moment où elle se lève jusqu'à l'heure tardive où elle termine sa veillée du soir, tous ses gestes seront notés, recueillis, commentés par ses ennemis ou par ses partisans. Mieux encore, elle pense à nous, elle pose pour nous, la postérité. Pas une

seconde de ces dix-neuf mortelles années, la grande actrice ne perd la conscience de son rôle, ne s'abandonne à une défaillance, à une distraction. Toujours en scène, même devant le cercle rétréci de ses serviteurs, même malade, elle garde son prestige royal et chaque journée, chaque heure ajoutait à l'impression que doit laisser, dans la mémoire des hommes, sa personnalité extraordinaire.







## XII

### PRISONS ANGLAISES (SUITE)

**L**E projet de mariage avec le duc de Norfolk occupa les deux ou trois premières années de sa captivité. Ce fut une des perfidies de Murray d'encourager ce projet. Il feignait d'y apercevoir la possibilité d'une réconciliation avec sa sœur et, pour pousser Norfolk plus avant dans cette voie dangereuse, il lui laissa entendre que les lettres de la Cassette n'étaient pas authentiques.

Ambitieux, mais irrésolu, le duc pesait les chances d'un retour de fortune en faveur de Marie contre les risques que lui ferait courir la colère d'Élisabeth. A ce moment les partisans de Marie étaient encore en armes ; ils tenaient Dumbarton et le château d'Edimbourg, les deux places les plus fortes du pays. Les catholiques anglais frémissaient en sentant au milieu d'eux celle qu'ils regardaient encore comme leur véritable souveraine. Norfolk cherchait à se persuader qu'il

obtiendrait le consentement d'Élizabeth et que sa femme, reconnue héritière de la couronne, monterait pacifiquement, à son heure, sur le trône en l'y faisant asseoir avec elle. Une correspondance secrète s'engagea. Les lettres de Marie sont curieuses à lire. Gracieusement mélancoliques, discrètement coquettes, elles sont bien près d'être des lettres d'amour. Elle savait y mettre assez de son charme pour que le duc crût la voir et l'écouter. Norfolk, à ce moment, ne craignait qu'une chose : c'est que la prisonnière n'échappât aux mains de ses geôliers. Car, une fois hors d'Angleterre, elle pouvait être tentée par un plus grand mariage. Aussi employait-il tout son crédit auprès d'elle à la détourner des plans d'évasion qu'on ne cessait de lui proposer. Un certain nombre de membres du Conseil rédigèrent une sorte de questionnaire qui fut soumis à Marie, afin de savoir d'après quels principes elle gouvernerait sa conduite, si elle était remise en liberté. Marie crut deviner un piège et répondit avec précaution. « Elle avait beaucoup souffert, disait-elle, et n'aspirait plus qu'au repos. L'état de mariage ne l'attirait guère et elle n'y rentrerait que sur le désir et d'après les conseils de sa bonne sœur. » Elle ne se trompait pas en présentant une vive opposition de la part d'Élizabeth. Lorsque le projet vint enfin à la connaissance de celle-ci, Norfolk eut à essuyer une terrible scène. Il s'enfuit d'abord, puis se laissa arrêter sans résistance et conduire à la Tour. En même temps, des ordres sévères étaient donnés à

Shrewsbury afin qu'il gardât plus étroitement sa prisonnière et réduisit le nombre inquiétant de ses serviteurs. A ce moment, éclatait, dans les comtés du Nord, une insurrection qui parut d'abord formidable. Le comte de Northumberland entendit solennellement la messe dans la cathédrale de Durham, rendue pour un jour à l'ancien culte. Puis, il marcha vers le Sud à la tête d'une force imposante. L'avant-garde des insurgés n'était plus qu'à 54 milles du château où était enfermée Marie Stuart. Sur un ordre qu'il avait lui-même sollicité, Shrewsbury emmena la prisonnière à Coventry où elle fut logée, pendant quelques jours, dans une auberge. Mais l'alarme fut bientôt dissipée. L'Angleterre catholique, qui venait de se lever, sans concert préalable, sans organisation suffisante, trouva l'Angleterre protestante mieux préparée à se défendre qu'elle ne l'était elle-même à attaquer. L'armée rebelle fondit en moins d'une semaine. Northumberland se réfugia chez les Écossais qui le vendirent, un peu plus tard, pour deux mille livres à Élisabeth. Dès le commencement de 1570, Marie était de nouveau dans sa résidence ordinaire. Norfolk s'était engagé à ne plus songer au projet de mariage avec Marie, et la reine avait accepté sa soumission. Pourtant la correspondance continuait entre le duc et la reine d'Écosse. Elle prenait, de jour en jour, un caractère plus tendre. Une des lettres de Marie, à cette époque, commence par ces mots : « Mon Norfolk » et se ter

mine par ceux-ci : « A vous, jusqu'à la mort. » Elle s'abandonnait à lui, se disait décidée à le consulter en tout, à lui obéir aveuglément. N'était-ce pas la plus délicate flatterie dont elle pût caresser la vanité de cet homme médiocre et faible qu'elle dominait de son intelligence encore plus que de son rang ?

Pendant que cette intrigue suivait son cours, Élizabeth, rassurée sur le danger qu'elle avait couru, feignait de vouloir négocier, de nouveau, la restauration de Marie Stuart. Elle s'y prit d'une façon caractéristique. En lui envoyant Burghley et le chancelier de l'échiquier, Sir Walter Mildmay, avec ses pouvoirs pour négocier, elle les fit précéder d'une lettre désagréable et presque injurieuse. « Ne croyez pas, disait-elle, qu'en traitant avec vous, je cède aux insolentes menaces de mon bon frère, le roi de France » (Charles IX avait mis une certaine insistance à plaider la cause de sa belle-sœur). Et après lui avoir longuement énuméré toutes ses fautes passées, elle concluait, de la façon la plus inattendue, en proposant un arrangement pacifique. Cet arrangement fut discuté à Chatsworth — où se trouvait alors Marie — en présence de Shrewsbury et de Leslie, évêque de Ross, qui représentait la reine d'Écosse auprès d'Élizabeth. Marie, replacée sur le trône, devait proclamer une amnistie, souscrire à l'établissement définitif du protestantisme comme religion officielle, livrer des places fortes aux Anglais et leur remettre la personne du prince

pour qu'il fût élevé en Angleterre ; enfin renoncer solennellement à la succession d'Angleterre, du vivant d'Élizabeth ou de ses héritiers directs. Ces conditions étaient dures, Marie hésitait à y consentir. Lethington, qui était revenu à sa cause, lui envoya ce conseil : « Acceptez. Tout vaut mieux que d'être en prison ! » Il avait ses raisons pour penser que la contrainte idéale d'un engagement pris ou d'un serment prêté est beaucoup moins gênante que des murailles de pierre et un rempart gardé par des soldats. Soit qu'elle en jugeât de même, ou qu'elle eût foi dans un avenir libérateur, Marie accepta le traité de Chatsworth, auquel il ne manquait plus que la ratification des commissaires écossais. Mais les négociations s'arrêtèrent à cette dernière phase, et Marie ne tarda pas à s'apercevoir que, pas plus dans cette circonstance que dans les précédentes, Élizabéth n'avait le désir sincère d'aboutir. Elle ne se crut pas obligée à plus de sincérité envers celle qui se jouait ainsi d'elle et, tout en insistant pour l'exécution du traité de Chatsworth, elle s'engagea et engagea Norfolk avec elle dans une dangereuse intrigue avec l'Espagne. Norfolk devait provoquer une prise d'armes des catholiques anglais, qui étaient prêts à fournir 20.000 hommes de pied et 3.000 chevaux si le duc d'Albe, qui commandait aux Pays-Bas, leur envoyait des munitions, de l'argent et de bons officiers et s'il venait, en personne, les aider par une descente en Angleterre. Le but de cette

prise d'armes était le rétablissement de la religion romaine dont la condition première et indispensable serait la substitution de Marie à Élisabeth sur le trône des Tudors. L'intermédiaire qui devait conduire la négociation et faire accepter le projet à Bruxelles, à Rome et à Madrid, était un banquier italien, établi à Londres, nommé Ridolfi. Ce Ridolfi devait être un habile homme, doué de cette subtilité et de cette souplesse qui prédestinait ses compatriotes aux besognes équivoques de la diplomatie d'autrefois, et que Marie avait appréciées chez David Rizzio. Il était en relations avec le gouvernement anglais et eut l'art de se faire confier par Burghley une mission commerciale aux Pays-Bas : ce qui écartait, d'avance, tout soupçon sur les motifs de son voyage. Aussi tout alla-t-il bien d'abord. Bien accueilli partout, Ridolfi ne désespérait pas de triompher des hésitations de Philippe II. Pendant ce temps, on disait Marie très malade et le bruit de sa mort courut à Londres. Un certain Bayly, secrétaire de l'évêque de Ross, très avant, par conséquent, dans les secrets de Marie Stuart, fut arrêté à Douvres, au retour de Bruxelles où il était allé travailler au projet d'invasion. On saisit les papiers dont il était porteur, mais on n'en devina point l'importance et on les lui rendit sans les avoir examinés. Transféré à la Fleet (une des anciennes prisons de Londres), il n'eût pas tardé à être mis en liberté, s'il n'eût laissé échapper de dangereuses vanteries devant un de ses codétenus, qui

se hâta de le dénoncer. Enfermé à la Tour, la torture le fit parler. Il livra un des chiffres de la correspondance secrète de Marie. Une lettre de Philippe II à la reine d'Écosse fut saisie et déchiffrée. Par une coïncidence fâcheuse pour elle, la place de Dumbarton, restée aux mains de lord Fleming depuis 1567, était surprise par le capitaine Crawford. On y découvrit des documents qui furent communiqués au gouvernement anglais et qui achevèrent de mettre dans ses mains tous les fils de la conspiration. Marie, interrogée sur ses relations avec Philippe II, répondit, avec fermeté et non sans hauteur, que, retenue en Angleterre au mépris de tous ses droits de souveraine indépendante, elle avait espéré obtenir justice de la reine, sa cousine, mais que, déçue dans cet espoir, elle avait sollicité l'intervention des princes de l'Europe, ses parents ou ses alliés. Quant à Norfolk, il se soumit humblement et exprima son profond repentir, mais, ni cette soumission, ni ce repentir ne désarmèrent l'irritation d'Élizabeth. Jugé et condamné à mort, on ne se pressait point d'exécuter la sentence, mais le parlement de 1571, dont la majorité était animée d'un violent fanatisme, réclama énergiquement son supplice, ainsi que la mise en jugement de la reine d'Écosse. Élizabeth leur accorda le premier point, et Norfolk fut décapité le 2 juin ; sur le second, elle leur opposa un refus des plus nets. Lorsqu'à la fin de la session, on présenta à son approbation un statut qui avait pour effet de déclarer Marie inhabile à

succéder à la couronne d'Angleterre, Élizabeth répondit par cette phrase que nos historiens prennent pour une fin de non recevoir, inventée pour la circonstance, mais qui, en réalité, est la formule invariable du veto royal depuis sept siècles : « la royne s'avisera ». Ce n'était pas là de la clémence : Élizabeth eût été heureuse, elle le prouva plus tard, de faire tomber la tête de Marie, si elle n'avait craint de donner au monde un dangereux exemple et de porter atteinte à l'inviolabilité des personnes souveraines. Les rigueurs de la surveillance se resserrèrent encore autour de la royale prisonnière et bientôt la Saint-Barthélemy, (24 août 1572), qui terrifia l'Angleterre protestante, vint offrir un motif de plus pour restreindre la liberté de Marie Stuart. Sa maison, qui se composait de quarante-huit personnes, dut être réduite à seize. En congédiant les braves serviteurs dont elle était forcée de se séparer et qui reprirent alors le chemin de la France ou de l'Écosse, Marie leur adressa une lettre éloquente, dont chacun emporta avec lui une copie et qui dut faire couler alors bien des larmes.

A partir de ce moment, et jusqu'en 1580, la correspondance secrète de Marie, sans cesser complètement, perd de son activité, soit que les moyens de communication soient devenus plus rares et plus difficiles, soit qu'elle se lasse d'une action périlleuse et stérile. Son parti semble mort en Écosse. Après Dumbarton, le château d'Edimbourg s'est rendu. Il n'y a plus un coin du pays



où flotte sa bannière. Son éternel ennemi, Murray, est tombé, assassiné par Bothwellhaugh, mais Lennox, puis Mar qui lui succèdent et, surtout, Morton, qui succède à tous deux, sont ses adversaires implacables. Une sorte de silence se fait autour de la prisonnière de Sheffield et ce silence, s'il avait duré, eût pu la sauver, peut-être même, qui sait ? une heure serait-elle venue où elle aurait passé sans obstacle d'une prison sur un trône. Déjà elle jouissait d'une liberté plus grande et rien ne troublait la tranquillité de cette existence, coupée, seulement, par des séjours à Chatsworth et à Sheffield Lodge ou aux eaux de Buxton. Deux incidents, seulement, pendant cette longue période, où la santé de Marie parut se raffermir, réveillèrent les soupçons d'Élisabeth et provoquèrent de nouvelles persécutions.

Le premier dut son origine à une intrigue ambitieuse de lady Shrewsbury. La comtesse de Lennox, mère de Darnley, s'arrêta à Sheffield, au cours d'un voyage vers le Nord, avec son second fils, Charles Stuart, qui avait hérité du titre de son père et sur la tête duquel avaient passé les droits issus de Marguerite Tudor. Un rapprochement eut lieu entre Marie Stuart et sa belle-mère qui, à partir de ce moment, cessa de croire à sa complicité dans la mort de Darnley. Pendant ce temps, le jeune comte de Lennox devenait amoureux d'Élisabeth Cavendish, née d'un premier mariage de lady Shrewsbury et se laissait entraîner à un engagement, bientôt transformé en un mariage

effectif. Ce mariage fut hautement désapprouvé par la reine d'Angleterre, hostile à tous les mariages, mais surtout à ceux qui avaient pour but de lui donner des héritiers. Une petite fille naquit de cette union. Ce fut lady Arabella Stuart, dont la destinée devait être presque aussi douloureuse et aussi tragique que celle de sa tante, Marie Stuart. Élisabeth attribua ce mariage à la reine prisonnière, qui n'y était pour rien, tandis que lady Shrewsbury, qui en était le véritable auteur et qui rêvait maintenant d'être mère d'une reine, prenait en haine Marie Stuart qu'elle considérait comme le principal obstacle entre sa fille et le trône d'Angleterre. Mais le comte et la comtesse de Lennox moururent très jeunes l'un et l'autre, laissant la petite Arabella à la douteuse protection de ses intrigantes grand'mères.

L'autre incident fut le projet d'invasion dont l'Angleterre fut menacée par Don Juan d'Autriche, qui commandait alors aux Pays-Bas. Le vainqueur de Lépante prétendait délivrer et épouser Marie Stuart qui ne se prêtait pas, semble-t-il, à l'aventure. La mort de Don Juan la délivra du redoublement de surveillance dont on l'entoura à cette époque critique.

Cependant, le temps travaillait pour elle. Son parti s'était reconstitué de lui-même. Les haines soulevées contre elle s'étaient éteintes et l'âme du peuple commençait à s'émouvoir au récit de ses longues souffrances. Sous l'influence des Guises, alors tout-puissants en France, la propagande

catholique était devenue plus active. Jacques, avant même d'arriver à l'âge d'homme, avait entamé la lutte contre les ministres presbytériens et contre l'assemblée générale : ce qui faisait croire à beaucoup de gens que ses sympathies allaient du côté de Rome. La reine, sa mère, avait d'abord échoué dans ses tentatives pour se mettre en communication avec lui. Son secrétaire, Nau, avait porté à Edimbourg une lettre de Marie Stuart, mais, comme cette lettre était adressée « A mon fils » et non au roi d'Écosse, les Lords du Conseil n'avaient pas permis qu'elle lui fût délivrée par l'envoyé de Marie. La cour de France insista auprès de la reine d'Écosse pour qu'elle reconnût le titre de roi à son fils ; elle s'y refusait, tenant toujours comme nulle l'abdication qu'on lui avait arrachée par la force à Lochleven. Cependant, lorsque Jacques se fût affranchi de la tutelle de Morton et que le supplice de l'ancien régent eut ôté sa dernière tête au parti des ennemis de Marie, des relations s'établirent entre la mère et le fils. Jacques écrivait à la reine des lettres respectueuses ; elle lui donnait des conseils qu'il semblait suivre. Esme Stuart, neveu de Darnley, entièrement dévoué aux Guises et à la cause catholique, était devenu son favori et avait été créé successivement comte, puis duc de Lennox. Les jésuites parcouraient librement le pays ; Jacques lui-même négociait avec Philippe II et laissait espérer au Pape sa conversion. L'Angleterre catholique s'agitait, au pressentiment de cette

invasion espagnole, dont la menace, comme le grondement d'un orage lointain, semblait, après une si longue attente, se rapprocher enfin pour s'abattre sur la tête d'Élizabeth et de ses ministres. La reine d'Écosse était donc redevenue un danger et l'on disait tout haut, autour d'Élizabeth, que l'existence de Marie était désormais incompatible avec la sienne, et que la mort de l'une permettrait seule à l'autre de vivre et de régner en paix. Faire mourir Marie Stuart en l'impliquant dans un complot contre la personne d'Élizabeth et contre la sûreté de l'État, devint la pensée constante de Burghley et, surtout, de Walsingham. En 1583 et 1584, on chercha encore à abuser Marie par un simulacre de négociations dont Beale, le greffier du conseil, fut le principal instrument, et un instrument d'autant plus effectif qu'il croyait préparer un rapprochement réel entre les deux reines. Mais la première condition du traité à intervenir était le partage de la royauté entre la mère et le fils. Or, Jacques n'était nullement disposé à partager un pouvoir qu'il détenait déjà tout entier, et il n'entendait pas plus se placer sous la tutelle de Marie que sous celle des ministres presbytériens. La mort inattendue du jeune duc de Lennox et l'ascendant d'un nouveau favori, le Maître de Gray, avait rouvert le champ aux influences anglaises. Un traité fut conclu entre Élizabeth et Jacques, et Marie était formellement exclue de ce traité qui lui signifiait, en quelque sorte, la fin de son existence politique. Le parlement anglais.

toujours animé des passions puritaines, vota une loi d'exception qui, sous prétexte de protéger la vie d'Élisabeth, visait clairement la reine d'Écosse. A la fin de 1584, la garde de Marie fut retirée à Shrewsbury, toujours soupçonné de faiblesse envers elle, et remise à Sir Ralph Sadler, puis à Sir Amyas Paulett, qui devait être le plus impitoyable de ses geôliers. C'est ainsi qu'elle revit Tutbury dont elle avait gardé un si mauvais souvenir. De là elle fut conduite à Chartley, résidence plus confortable et plus vaste, mais située dans un pays malsain et entourée d'eaux stagnantes dont Amyas Paulett, son gardien, dénonce lui-même l'insalubrité.





### XIII

#### LE COMLOT DE BABINGTON

**M**ARIE avait maintenant, parmi les ministres d'Élizabeth, un ennemi plus dangereux et plus acharné à sa perte que n'avait jamais été Lord Burgley, dans la personne de Francis Walsingham qui était devenu secrétaire d'État lorsque Burghley avait été fait lord-trésorier. Il haïssait Marie Stuart avec la ferveur d'un John Knox et mettait au service de son fanatisme religieux la rouerie policière d'un Fouché. Dans sa maison, véritable officine de délation et d'espionnage, il entretenait autour de lui un état-major de faussaires et d'agents provocateurs qu'aucune difficulté ne rebutait et que n'arrêtait aucun scrupule. Par eux, il créait des complots imaginaires, à défaut de réelles intrigues, pour mériter la confiance de sa souveraine et perdre ceux dont elle souhaitait la mort. L'un tenait, dans des lieux publics, des propos subversifs et entraînait de pauvres fous

aux entreprises les plus hasardeuses. Un autre n'avait pas son pareil pour décacheter et recacheter les lettres. Un troisième était passé maître dans l'art de contrefaire les écritures ou de deviner le chiffre d'une correspondance secrète. C'est dans cet atelier d'infamie que s'élabora la suprême condamnation de la reine d'Écosse.

Ou avait cru la tenir lors d'une conspiration qui avait coûté la vie à Throckmorton. Mais, avertie du danger, elle n'avait point donné prise contre elle. Tout au plus aurait-on pu prouver qu'elle avait connu le complot ou que, cette fois encore, elle avait appelé à son aide les souverains étrangers pour obtenir sa liberté. Ce n'était pas assez pour assurer la condamnation de celle qu'un très grand nombre d'Anglais continuaient à regarder et à révéler comme l'héritière légitime du trône et la protectrice éventuelle de la vraie foi. On chercha donc autre chose. Walsingham et ses agents renouèrent les fils rompus de l'intrigue. Le gouvernement français était alors leur allié. Henri III qui s'était cru bien près de devenir le beau frère d'Élisabeth et qui redoutait, autant qu'elle même, la Ligue et les Guises, tenait à la Bastille un certain Morgan, agent infatigable de tous les plans ourdis par Mendoza et par l'archevêque de Glasgow, Beatoun, représentant de Marie Stuart à Paris. On avait saisi les papiers de cet homme et on les avait livrés aux ministres d'Élisabeth. Dans le nombre se trouvait un chiffre dont Marie avait fait usage. A la suggestion de Wal-

singham, une certaine liberté fut rendue à Morgan, afin qu'il pût renouer quelques-unes de ses trames et, pour l'y encourager, on lui expédia à Paris le jeune Gifford, un renégat, qui avait été l'élève des jésuites, dans un de ces collèges dont le but spécial était de préparer des missionnaires pour la propagande catholique en Angleterre. Il inspirait d'autant plus de confiance à ses coreligionnaires que ses parents avaient réellement souffert pour la cause et qu'un de ses oncles était professeur dans ce même collège de Reims. Pendant qu'on le prenait pour un candidat au martyre, il vendait ses services à Walsingham. Bien reçu de Mendoza (1) et de Beatoun, il avait formé, avec Morgan, un plan pour l'assassinat de la reine d'Angleterre et était revenu à Londres, dûment accrédité par ses nouveaux amis de Paris, pour recruter des complices et des exécuteurs à ce projet. Il se mit en rapport avec Anthony Babington qui appartenait à une vieille famille du Derbyshire et qui, en sa qualité de page chez lord Shrewsbury, avait vu de près la reine Marie. Comme presque tous ceux qui l'avaient approchée, il avait conçu pour elle un attachement romanesque. Quoique indolent et ami du

(1) Mendoza, ambassadeur d'Espagne à Londres, s'étant mêlé activement aux conspirations formées contre Elizabeth, avait dû quitter son poste et, transféré à l'ambassade de Paris, continuait à poursuivre de sa haine la reine d'Angleterre. Il était l'âme de tous les complots qui menaçaient sa vie.



plaisir, il se laissa entraîner par sa vanité et son imagination dans une entreprise que Gifford lui représentait comme pleine de gloire encore plus que de périls. A son tour, il entraîna Savage, Ballard et une dizaine d'autres. Les principaux conjurés, au nombre de six, devaient tuer la reine dans son palais ; les autres, délivrer la reine d'Écosse et provoquer un soulèvement universel. Ici, l'intervention étrangère venait leur prêter main forte et le duc de Parme — un des grands capitaines du temps — reprenant le fameux plan, conçu naguère par Don Juan d'Autriche, débarquait sur la côte orientale avec une armée considérable.

Si l'on veut saisir le nœud de la question, il faut bien comprendre qu'il y avait deux projets distincts et, en quelque sorte, concentriques. D'une part, le plan général et permanent d'invasion en Angleterre que les agents du roi d'Espagne préparaient, depuis tant d'années, avec la reine captive, mais qui, toujours ajourné par les lenteurs de celui qu'on nommait *Philippe au pied de plomb*, devait aboutir, deux ans après, au mémorable désastre de l'*Armada*. Ce projet d'invasion, sous la terreur duquel Elizabeth et ses ministres vécurent pendant vingt ans, avait pour corollaires l'insurrection des catholiques, la délivrance et le couronnement de la prisonnière de Charley et l'extermination des protestants. L'accomplissement d'un tel dessein n'entraînait-il pas à sa suite ou, pour mieux dire, n'exigeait-il pas comme

condition première la suppression d'Élizabeth ? Une réponse affirmative s'impose. Il n'est donc pas étonnant que Gifford, initié au premier projet, n'ait eu aucune peine à convertir Babington au second et à lui persuader qu'il allait servir les intérêts et mériter la reconnaissance du plus puissant prince de la chrétienté, en même temps qu'il frapperait un grand coup pour le salut et la gloire de la reine d'Écosse. Gifford, pour les perdre l'un par l'autre, mit Babington en communication avec Marie Stuart, afin d'obtenir de celle-ci une preuve écrite de son approbation et de sa connivence dans le complot. Un brasseur de Burton, qui fournissait de la bière à la maison de la reine d'Écosse (nous ignorons son nom, mais il est désigné, dans la correspondance de Walsingham et de Paulett, sous ce sobriquet significatif : *l'honnête homme*), ménagea, dans ses barils, un compartiment étanche qui reçut des correspondances secrètes. C'est ainsi que Babington put, dans une première lettre, mettre son dévouement aux pieds de Marie et l'informer de ses intentions. La reine fit une réponse propre à encourager les sentiments enthousiastes du jeune homme, mais conçue en termes trop vagues pour fournir des pièces à conviction devant un tribunal. Phelipps, le faussaire sans rival, pour qui les chiffres les mieux combinés n'avaient point de secrets et qui s'était installé chez Gifford aux environs de Chartley, pour présider à cette intrigue avec Amyas Paulett, eut un moment d'amer découragement, en

voyant sa proie lui échapper, et échangea avec Walsingham des lettres attristées. Puis, ils se raffermirent, reprirent leur œuvre exécrationnelle. De nouvelles facilités furent offertes à Babington, qui en profita pour soumettre à Marie, dans ses détails les plus circonstanciés, le complot qui devait débarrasser l'Angleterre de son tyran et la reine d'Écosse de sa mortelle ennemie.

A cette lettre, Marie répondit, le 17 juillet 1586, par une dépêche chiffrée qui fut transmise, comme la précédente, par l'intermédiaire de l'honnête homme qui trahissait Marie en croyant trahir Élisabeth. Cette dépêche passa d'abord aux mains de Phelipps qui la déchiffra et poussa un cri de triomphe : « Nous la tenons ! » écrivit-il à Walsingham, car il apportait à cette affaire une passion aussi féroce que celle de son maître. En effet, c'est cette lettre qui devait amener la condamnation de l'infortunée princesse. Que contenait donc cette lettre ? Il est impossible, ici, de rien affirmer, car on ne retrouva point la minute originale dans les papiers de la reine, on ne retrouva pas davantage la lettre chiffrée dans les papiers de Babington et, à défaut de ces deux documents, on ne put produire devant les juges de Marie, siégeant à Fotheringay, qu'une copie abrégée de la traduction faite par Phelipps, laquelle ne doit nous inspirer aucune confiance. Marie déclara le texte qu'on lut devant elle complètement apocryphe. Nau et Curle, ses deux secrétaires, qui avaient pour mission l'un de remettre au net les brouillons de lettres,

jetés sur le papier par la reine, et l'autre de les traduire dans un des différents chiffres dont elle faisait usage pour sa correspondance secrète, tenus sous la menace de la torture et du supplice — de l'affreux supplice qu'on faisait subir aux malheureux convaincus de haute trahison — tentés, à d'autres moments, par la promesse de récompenses magnifiques, persistèrent longtemps à innocenter leur maîtresse. Ils avouaient qu'elle avait correspondu avec les princes étrangers et, sur ce point, leurs aveux étaient d'accord avec les siens ; mais ils soutenaient avoir ignoré comme elle la conspiration formée contre la vie d'Élizabeth. On leur fit voir, non la lettre chiffrée du 17 juillet, non pas même la traduction intégrale de Phelipps, mais un extrait, un simple sommaire de cette fatale lettre, et Curle déclara que c'était « à peu près cela ».

Tout cela est bien fait pour laisser des doutes sur la culpabilité de Marie. Mais il y a plus : la lettre, considérée en elle-même, contient des contradictions qui, à défaut de tout autre fait, suffiraient pour en rendre l'authenticité inadmissible. Dans un passage de cette lettre, Marie, discutant les moyens d'action dont devait disposer Babington pour l'exécution du crime, recommande l'adjonction de quatre hommes dévoués aux six gentilshommes chargés de tuer Élizabeth. Ces quatre hommes devaient tenir des chevaux prêts pour venir, immédiatement, lui apporter la nouvelle et effectuer sa délivrance. Plus loin, elle

réclame l'envoi d'une force armée pour l'enlever de Chartley aussitôt que les Espagnols auront paru, et que l'insurrection éclatera, car, dit-elle, sa vie serait menacée par la vengeance d'Élizabeth. Comment Élizabeth pouvait-elle ordonner la mort de Marie, si la mort d'Élizabeth elle-même avait été le premier acte de la Révolution ?

La lettre à Babington étant le point vital sur lequel roule toute cette affaire, je me suis laissé aller à en discuter l'authenticité et j'ai introduit dans cette discussion des faits qui appartiennent à une date postérieure. Je reviens à l'époque où elle fut écrite et envoyée.

Marie vivait à Chartley dans une sécurité relative et, peut-être, dans l'attente vague de grands événements qui amèneraient des temps meilleurs. Amyas Paulett, qui avait ses heures de brutalité et ses heures d'hypocrisie, semblait s'être radouci. Il proposa à Marie une chasse au cerf dans le parc d'un gentilhomme du voisinage, nommé Sir Walter Aston. La reine, privée depuis longtemps de ce plaisir qu'elle aimait, accepta avec joie. Donc, le 16 août, elle montait à cheval, oubliant pour quelques heures ses douleurs physiques et morales, heureuse de respirer encore une fois l'air libre et de galoper en pleine campagne. Nau et Curle l'accompagnaient, ainsi que son maître d'hôtel, le fidèle André Melville et son vieux médecin français, Bourgoing, auquel nous devons l'émouvant et fidèle récit des scènes qui vont suivre. Amyas Paulett n'ayant pu galoper à l'unisson, Marie s'ar-

rêta pour l'attendre et s'excusa gracieusement de l'avoir devancé. Un moment après, on entra sous les ombrages de Tixall. Là, une troupe de cavaliers barra inopinément le chemin. Elle était commandée par un « pensionnaire » de la reine Élisabeth, sir Thomas Gorge. Ce personnage n'avait, en réalité, d'autre mission que d'arrêter Nau et Curle à l'improviste, sans leur donner le temps de se concerter avec leur maîtresse ou de faire disparaître aucun document. Mais Gorge était un double sot et les gens de cette sorte, lorsqu'ils ont un petit rôle à jouer dans les grands événements de ce monde, ne résistent pas à la tentation d'occuper le devant de la scène pendant un moment, et leur vanité fait ce moment le plus long qu'ils peuvent. C'est pourquoi ce subalterne, sir Thomas Gorge, se permit d'adresser à Marie, stupéfaite, une harangue en forme de sermon où il lui reprochait la criminelle ingratitude dont elle avait payé les innombrables bontés de la reine Élisabeth. Marie eut un mouvement de colère.

— Me laisserez-vous insulter ainsi ? cria-t-elle aux hommes de sa suite.

Ceux-ci étaient armés, il est vrai, mais combien peu nombreux ! Ils se comptèrent du regard et baissèrent tristement la tête, sentant que la résistance était impossible. Marie le comprit elle-même et se soumit, non sans avoir protesté et fait entendre de dures paroles à Paulett, qu'elle appela son « geôlier ». Assurément, il ne méritait pas d'autre nom ; pourtant il regimba sous l'insulte et

s'écarta loin d'elle pendant que la petite troupe, diminuée de Nau et de Curle, ainsi que de leurs valets, se remettait en marche. Marie croyait reprendre le chemin de Chartley, mais Bourgoing s'aperçut qu'on se dirigeait d'un autre côté et l'en avertit. Où la conduisait-on ? Peut-être vers une mort ignominieuse et sans témoins à laquelle on donnerait, après coup, la couleur d'un suicide. Mourir sans avoir pu parler à l'Univers, du haut d'un trône ou d'un échafaud, sans s'être justifiée aux yeux de son fils, aux yeux des princes de l'Europe et à ceux de la postérité, c'est là ce qu'elle avait toujours redouté. Donc, elle s'arrêta brusquement, descendit de cheval, s'assit à terre et déclara qu'elle n'irait pas plus loin. Amyas Paulett était d'autant plus embarrassé que l'escorte de Gorge était déjà loin, et qu'il était pris au dépourvu par cette résistance inattendue. Il eut beau prendre tous les tons, menacer, promettre, passer de la rudesse à l'obséquiosité : rien n'y fit. Cependant, sur l'assurance formelle qu'on ne voulait aucun mal à la personne de sa maîtresse, le vieux médecin insista auprès de Marie pour qu'elle consentit à remonter à cheval et subit, en chrétienne, sa destinée, quelle qu'elle fût : de sorte que cette scène douloureuse se termina par un torrent de larmes et par une effusion religieuse. S'écartant avec le fidèle vieillard, de quelques pas, pour échapper aux regards des soldats de Paulett, elle tomba à genoux et adressa à son Dieu cette fervente prière :

« Je vous supplie, Seigneur, d'avoir pitié de votre peuple et de ceux qui travaillent pour moi. Accordez-moi le pardon de mes offenses, que je reconnais être grandes et mériter punition. Qu'il vous plaise vous souvenir de votre serviteur David, sur lequel vous avez étendu votre miséricorde et l'avez délivré de ses ennemis, et que sur moi, votre main soit étendue, personne inutile à tous, et qui ne sers de rien, réservant votre peuple fidèle et le délivrant de la main de Pharaon. Faites votre volonté de moi qui ne désire rien en ce monde, biens, honneurs, puissance ou règne mondain, mais uniquement l'honneur de votre saint nom et votre gloire, et la liberté de votre Église et du peuple chrétien, vous offrant mon cœur, car vous connaissez bien quelle est ma volonté et mon intention. »

Ranimée, rassérénée par cet acte de soumission et par cette minute d'intimité avec Dieu, Marie Stuart se remit aux mains de Paulett et arriva bientôt dans le grand château de Tixall où elle fut étroitement gardée pendant quelques jours. Outre ses secrétaires, on lui avait enlevé son maître d'hôtel, André Melville. On le lui rendit quelques jours plus tard. Elle ne revit jamais Nau, ni Curle.

La fausse partie de chasse n'avait pas seulement pour but l'arrestation des deux secrétaires. On se proposait d'effectuer une perquisition dans l'appartement de la reine et d'enlever tous ses papiers, dans l'espoir d'y découvrir quelque preuve de son



intelligence avec les conspirateurs. Le sous-secrétaire Waad, assisté d'un magistrat local, procéda à cette opération qui n'amena aucune découverte importante. Les bijoux et les portraits, gardés précieusement par Marie, furent remis à Élizabeth. Mais elle y trouva, au lieu des souvenirs de criminelles amours qu'elle y cherchait, son propre portrait ainsi que ceux de Darnley et du roi Jacques.

Quand on eut complètement fouillé et vidé les armoires de Chartley, Amyas reçut l'ordre d'y ramener sa prisonnière. Elle quitta donc le château de Tixall et l'on raconte qu'une foule de mendiants l'entourait, sollicitant sa charité, au moment où elle franchit péniblement le marchepied de son coche : « Hélas ! leur dit-elle, je n'ai rien à donner : je suis une mendiante comme vous ! »

En rentrant à Chartley, elle fut reçue avec des transports et des larmes de joie par ses pauvres serviteurs qui avaient tremblé de ne plus la revoir. Elle alla droit à la chambre de Barbara Mowbray, femme du secrétaire Curle, qui venait d'accoucher au milieu de ces tristes circonstances. Comme on avait enlevé l'aumônier du Préau, pour l'interner et le tenir au secret chez un seigneur du voisinage, et qu'Amyas Paulett refusait de procurer pour le baptême du nouveau-né le ministère du recteur Anglican de la paroisse, Marie baptisa elle-même l'enfant, ainsi qu'il est permis, comme on sait, aux laïques de le faire, en cas de nécessité.

Quelques jours après, Paulett se présentait chez

la reine et la sommait de lui remettre son argent. Il avait été décidé, lui dit-il, qu'on ne laisserait plus aucune somme à sa disposition, car elle ne s'en servait que pour corrompre les sujets de la reine, soudoyer des agents secrets et fomenter des troubles. Comme elle refusait de se soumettre à cette nouvelle vexation, Paulett pénétra, de vive force, dans son cabinet et fit main basse sur quelques milliers d'écus, réservés, lui dit-elle, pour payer les frais de ses funérailles et rapatrier, après sa mort, ses malheureux serviteurs.

Aussitôt Amyas Paulett fit son rapport à Élisabeth pour lui raconter, dans ses dégoûtants détails, cette hideuse scène de cambriolage. Il ne tarda pas à recevoir, en retour, de sa souveraine, la lettre presque délirante qu'on va lire et dont l'authenticité ne peut donner lieu à aucun doute :

« Amyas, le plus dévoué de mes serviteurs, que Dieu te récompense au double et au triple pour la très pénible mission que tu as menée à si bonne fin. Si vous saviez, mon Amyas, avec quelle affection, sans compter ma reconnaissance, mon cœur approuve et loue vos fidèles actions, vos ordres prudents, vos sages précautions, le parfait accomplissement de vos devoirs dans une charge si dangereuse, combien serait allégée votre tâche et comme se réjouirait votre cœur ! Soyez bien certain qu'il m'est impossible de peser équitablement l'estime que je fais de vous, que je ne sais aucun trésor qui soit digne

d'une telle fidélité, et que je commettrais une faute, que je n'ai point à me reprocher jusqu'à présent, si je ne récompensais de tels services. Oui, que je manque de tout, si je n'accorde à un tel mérite un prix *non omnibus datum*. Apprenez à votre méchante meurtrière avec quel profond chagrin je me vois contrainte par ses viles actions à donner de tels ordres, et engagez-la, de ma part, à demander pardon à Dieu de sa criminelle trahison envers celle qui, pendant tant d'années, lui a sauvé la vie au péril de sa propre vie. Et pourtant, non contente de tant de preuves de ma clémence, il faut qu'elle retombe dans des projets si horribles que l'on a peine à les concevoir de la part d'une femme, et encore plus d'une princesse. Au lieu de s'excuser, ce qui ne servirait de rien, son crime ayant été pleinement avoué par ceux qui avaient comploté mon innocente mort, qu'elle ne songe plus qu'au repentir, qu'elle ne se laisse point posséder par le démon, afin de ne pas perdre son âme pour laquelle je prie, les mains levées vers Celui qui peut à la fois sauver et perdre. Reçois mon adieu le plus affectueux et mes prières pour ta longue vie.

« Votre très assurée et affectionnée souveraine, comme l'ont si bien mérité vos bons services.

« ELIZABETHIA REGINA. »

Après avoir longtemps tenu Babington et ses amis comme des marionnettes suspendues au

bout d'un fil, Walsingham avait jugé le moment venu pour frapper le grand coup. Soudainement, le bruit se répandit que la reine venait d'échapper à un grand danger et que l'Angleterre était menacée d'une invasion étrangère, que les protestants allaient être massacrés comme l'avaient été, quatorze ans auparavant, les huguenots français. Il y eut une panique furieuse : tout le pays était en émoi, en convulsion. En quelques jours, tout ce qui pouvait porter une pique ou manier une arquebuse, se leva et s'arma. Les conjurés, signalés nominalemeut à la vindicte publique, furent traqués comme des bêtes fauves, dans les bois aux environs de Londres et arrêtés dans une grange où ils essayaient de se cacher. Conduits à la Tour, mis à la torture et jugés sommairement, sept d'entre eux subirent, à Tyburn, dans toute son horreur, le supplice des traîtres. Pendus d'abord, puis détachés de la potence, ils furent éventrés ; leurs cœurs et leurs entrailles furent jetés dans la poix bouillante. Ce supplice, qui semblait trop doux à la féroce fille de Henry VIII, souleva une telle indignation parmi la populace qu'on crut prudent, le lendemain, de ne soumettre les sept autres condamnés qu'à la pendaison, châtiement des criminels ordinaires.

Restait à punir la grande coupable, celle qu'on visait depuis tant d'années et que, suivant l'expression de Phelipps, on croyait enfin tenir. Elizabeth eût fort aimé que « son Amyas », comprenant ses désirs à demi-mot, mît fin à cette

existence qui — elle le croyait ou feignait de le croire — était une perpétuelle menace contre son trône et contre sa sûreté. Mais Amyas faisait la sourde oreille, soit reste d'honneur, soit qu'il craignît d'être désavoué après l'événement. Leicester, alors dans les Pays-Bas, écrivit une longue lettre pour conseiller le poison. C'était un art que l'Italie avait porté à sa suprême perfection et qui s'était fait une grande place dans la politique du temps. Mais les Anglais étaient, dans ce genre, de médiocres élèves des maîtres italiens. Le trésorier insistait pour un jugement public et Walsingham, assisté de son Phelipps et de son Gregory, se faisait fort de fournir les pièces à conviction. On eut peine à persuader Élizabeth. Elle se demandait s'il était prudent d'attenter à l'inviolabilité royale et de donner au monde le dangereux spectacle d'une souveraine jugée et condamnée par les sujets d'une princesse étrangère. Burghley soutint que Marie, depuis son abdication à Lochleven, ne faisait plus partie de la famille des rois et avait cessé de partager leurs hautes prérogatives. La reine accepta ce pitoyable argument. Plus tard, désireuse, comme toujours, de se donner le beau rôle devant l'opinion et devant l'histoire, elle prétendit, dans un discours, avoir écrit alors une lettre à la prisonnière de Chartley, lettre dans laquelle elle lui promettait le pardon si elle confessait son crime. Le journal de Bourgoing ne fait aucune mention de cette lettre dont il aurait eu, certainement, connaissance, si elle

avait été envoyée et reçue. Tout ce que nous apprend, à ce sujet, le journal du vieux médecin, c'est qu'Amyas Paulett fit une maladroite et insolente tentative afin d'obtenir de sa prisonnière l'expression de son repentir pour un crime qu'elle n'avait pas commis. Inutile de dire avec quel dédain cette tentative fut accueillie.

Outre ses scrupules personnels, Élisabeth avait d'autres raisons pour hésiter devant la mesure que lui conseillaient ses ministres. Que diraient les princes de l'Europe, que dirait le jeune roi d'Écosse en apprenant que sa mère allait être traduite en justice ? En ce qui touche Philippe II, la cour d'Angleterre était avec lui dans de très mauvais termes et l'on n'avait guère à se préoccuper d'une hostilité qui pouvait à peine s'accroître. Le roi de France, réduit à l'impuissance dans son propre royaume, était hors d'état d'intervenir en faveur de sa belle-sœur et n'y songerait pas un instant. Son ambassadeur, Châteauneuf, il est vrai, mettait beaucoup d'ardeur à défendre la cause de Marie dont il était l'ami dévoué, mais Élisabeth savait que Châteauneuf, en cette circonstance, n'exprimait que ses propres sentiments et que le roi, son maître, ne soutiendrait pas ses paroles par des actes. Elle le lui fit sentir assez rudement.

Quant au jeune roi d'Écosse, Élisabeth et ses conseillers avaient déjà pénétré le secret de cette lâche et égoïste nature. Il avait maintenant pour favori un jeune homme vendu aux intérêts anglais,

le Maître de Gray. Il était, depuis l'année précédente, l'allié et le vassal d'Élizabeth. Il dépendait de cette reine en toutes manières : dans le présent, par les subsides qu'il recevait d'elle, dans l'avenir, par l'espoir d'être déclaré son héritier. Ces considérations eussent suffi pour qu'il livrât sa mère aux vengeances de la reine d'Angleterre. On acheva d'obtenir sa neutralité en lui donnant communication d'un testament trouvé à Chartley dans les papiers de Marie Stuart et par lequel elle déshéritait son fils, au cas où il s'obstinerait dans son hérésie, et léguait le royaume d'Écosse à Philippe II. Lorsque Jacques eut pris connaissance de ce testament, il fut évident pour tous ceux qui le connaissaient qu'il ne dirait pas un mot, ne lèverait pas le doigt pour sauver la vie ou l'honneur de sa mère.





## XIV

### LE PROCÈS DE FOTHERINGAY

**L**E 5 octobre 1586, la reine nomma une commission chargée d'examiner Marie Stuart sur sa participation présumée au complot de Babington. Elle se composait de cinquante-deux personnes, recrutées parmi les pairs et les membres du Conseil privé. On leur avait adjoint, pour les éclairer de leurs lumières juridiques, des juges empruntés aux plus hautes cours, ainsi que l'attorney-général, le solicitor-général, le sergent (avocat) de la reine. Restait à désigner le lieu où la commission siégerait. Élisabeth, après de longues tergiversations, se détermina pour Fotheringay, large château qui lui appartenait et auquel se rattachaient déjà de sinistres souvenirs, car il avait été, plus d'un siècle auparavant, la résidence de Richard III. C'est là qu'on transporta Marie, quelques jours avant l'ouverture des débats. Elle voyageait en coche, à petites journées, à cause du misérable état de sa



santé, détruite par le séjour dans des lieux malsains et par la privation de l'exercice nécessaire à un tempérament si actif. Elle quittait Chartley sans regret, mais elle se demandait quel était le but de ce nouveau voyage — car on ne l'avait point informée de sa destination et, plus d'une fois, elle craignit, en route, d'être assassinée par son escorte. Cette crainte ne fut point vérifiée et elle n'eut d'autre épreuve à subir, pendant les quatre jours que mit son coche à franchir la distance qui séparait Chartley de Fotheringay, qu'une nouvelle harangue de Sir Thomas Gorge qui avait la garde de sa personne et qui, cette fois encore, abusa de la circonstance pour lui faire entendre une sotte et impertinente mercuriale. Elle eut le cœur serré en apercevant les sombres tours de ce Fotheringay qui devait être son calvaire. Bientôt le château se remplit d'hôtes inaccoutumés. C'étaient les commissaires avec leur suite. Il fut impossible de les loger tous dans le château, tout vaste qu'il fût. Ils n'avaient pas tous répondu à l'appel. Neuf ou dix d'entre eux, parmi lesquels le comte de Shrewsbury, s'étaient abstenus en prétextant l'état de leur santé. Qu'on ne se hâte pas d'admirer leur courage, car ils s'associèrent de loin, et par leur signature, au verdict que portèrent leurs confrères. Les commissaires, siégeant dans une grande salle, voisine de la chambre de Marie, lui envoyèrent des délégués pour requérir sa présence. Il fallut deux jours de pourparlers pour la décider à compa-

raitre devant des juges dont elle ne reconnaissait pas la compétence. Elle consentit cependant à répondre à toutes les questions qui lui seraient posées sur sa prétendue complicité dans le complot de Babington. Elle s'y détermina lorsque Burghley l'avertit brutalement que l'on procéderait avec elle ou sans elle. D'ailleurs elle ne voulait pas perdre une occasion, si longtemps attendue, de s'expliquer publiquement et de prononcer des paroles qui — elle le savait bien — resteraient à jamais et seraient recueillies par l'histoire.

Le 14 octobre à 9 heures du matin, Marie entra dans la salle, appuyée sur le bras de Bourgoing et celui de Melville. Elle était vêtue d'une robe de velours noir dont une de ses femmes, Renée de Beauregard, portait la traîne. Deux officiers de sa maison — les seuls qu'on lui eût laissés, avec Melville et Bourgoing — marchaient derrière elle avec trois femmes de sa suite. Les commissaires occupaient déjà leurs sièges, des banquettes rangées le long des murs, à droite et à gauche. Les légistes de la Couronne étaient assis sur une banquette transversale. Devant eux une longue table couverte des papiers dont ils allaient faire usage. Au fond, s'entassait la foule des gens de service contenue par des hallebardiers.

La reine marchait avec difficulté, à cause de ses douleurs, mais sans rien perdre, pourtant, de cette dignité et de cette noblesse qui avaient toujours caractérisé ses moindres mouvements. Elle

s'avança, à travers l'espace vide qui régnait au milieu de la salle, à la tête du petit cortège que je viens de décrire. On lui avait préparé un fauteuil couvert de velours, au pied du trône. (Fotheringay, étant une résidence royale, devait contenir une chambre de présence, destinée aux audiences de la reine et telle était, précisément, la destination de la salle où allait se dérouler le drame judiciaire). Marie rougit légèrement : « Ma place est là, dit-elle en désignant le trône, car je suis souveraine indépendante, comme votre reine. » Puis, sans insister sur cette question d'étiquette, elle s'assit et promena librement ses regards sur l'assemblée. A plusieurs reprises, elle se tourna vers Amyas Paulett et lui demanda de lui indiquer différents personnages. Beaucoup de visages lui étaient inconnus, mais tous les noms lui étaient familiers et, parmi ces hommes qui s'apprétaient à la juger, plus d'un lui avait adressé des offres de service ou des protestations de dévouement, l'avait saluée comme sa véritable et légitime souveraine. Ceux-là tremblaient, depuis que les papiers de Marie avaient été saisis à Chartley à la pensée qu'Élizabeth tenait, peut-être, en ses mains les preuves de leur infidélité et ils s'apprétaient à dépasser leurs collègues en rigueur envers l'illustre accusée. Après quelques paroles du chancelier Bromley et de Lord Burghley, qui ouvrirent les débats, et la lecture du mandat, en latin, donné aux commissaires par la reine, en les investissant de leur mission, l'attaque commença

avec une violence factice et préméditée et il fut évident pour Marie, comme elle le dit tout haut, qu'elle était condamnée d'avance.

Dans les scandaleuses scènes qui suivirent et qui se prolongèrent durant toute la journée du 14 octobre et la matinée du lendemain, rien, absolument rien ne rappela les formes de la justice ordinaire, de celle à laquelle ont droit les plus vulgaires criminels. Il n'y eut ni interrogatoire en règle, ni confrontation de témoins, mais simplement la production de pièces à conviction, dont les plus importantes étaient des faux. Aucun conseil ne vint prêter à l'accusée ses lumières et sa parole. Tout fut illégalité dans ce procès, à commencer par le procès lui-même, puisque la reine Marie, souveraine indépendante et retenue contre sa volonté sur le sol anglais, n'était aucunement justiciable des lois qui régissaient l'Angleterre, encore moins des lois d'exception votées contre elle. A aucun moment, pendant ces hideuses journées, la grande salle de Fotheringay ne présenta l'aspect d'une Chambre d'enquête ou d'une Cour de justice. On ne put y voir qu'une arène close où une femme, souffrante, seule et sans assistance, lutta héroïquement contre une cinquantaine d'hommes acharnés à sa perte. Les légistes de la Couronne dépassèrent tout le reste en lâcheté. Mieux que personne, ils savaient que cette procédure était une impudente parodie de la justice. Bien que n'étant point, j'imagine, initiés aux secrets de Walsingham, ils ne pouvaient

manquer d'apercevoir l'invalidité des arguments dont ils faisaient grand bruit. Mais cette double conviction, jointe au respect qu'auraient dû leur inspirer tant d'infortune et tant de courage, n'ôta rien à leur haineuse et basse insolence. Ils ne se comportèrent pas en gens de loi, mais comme fait, de nos jours, la canaille dans les meetings populaires. D'un mot ou d'un geste, Burghley les lâchait, comme une meute, contre la noble victime. Alors, criant tous à la fois, ils couvraient de leurs clameurs la voix de la reine à laquelle on avait pourtant promis, pour la décider à comparaître, qu'elle pourrait parler librement et se défendre comme il lui plairait. Quoi qu'ils fissent, ils ne purent l'empêcher de leur faire le procès à eux-mêmes, et de parler, par-dessus leurs têtes, à l'Angleterre et à l'Europe. Bien souvent, elle prit la parole et revint aux mêmes sujets, complétant et précisant sa pensée sur les points qu'elle désirait établir. Ne pouvant reproduire tous ces discours, d'après les procès-verbaux officiels et le journal de Bourgoing, j'en donnerai ici la substance sous une forme suivie, en évitant les répétitions et en me servant, le plus que je pourrai, de ses propres expressions.

Elle n'avait pas, dit-elle, été jetée en Angleterre par la tempête, comme avait osé l'affirmer un des commissaires ; elle s'y était rendue librement, en pleine connaissance de cause, pour y chercher, non pas un refuge, mais l'appui matériel que la reine Élisabeth lui avait promis et elle

pouvait montrer un gage de cette promesse. En disant cela, elle faisait voir, à l'un de ses doigts, une bague qu'elle avait reçue d'Élizabeth à Lochleven. A peine entrée en Angleterre, elle avait été conduite à Carlisle et traitée en prisonnière, elle, fille de Jacques cinquième d'Écosse et petite-fille de Henry septième d'Angleterre, elle, souveraine indépendante et la plus proche parente de leur reine. Cette captivité, de plus en plus étroite, avait usé ses forces, détruit sa santé, fait d'elle une malade et une infirme, prématurément vieillie. Elle s'était prêtée à tous les arrangements raisonnables qu'on avait feint de vouloir négocier avec elle, mais rien n'était jamais sorti des engagements qu'on avait pris envers elle. Pourtant, elle n'avait cessé de souhaiter le bien de la reine, sa sœur, et le bien de l'Angleterre. Elle avait mis à la disposition de la reine l'influence qu'elle pouvait avoir auprès de son fils, mais ses offres de service avaient été rejetées et on s'était efforcé de l'éloigner d'elle en lui persuadant que ses intérêts étaient opposés à ceux de sa mère et en le livrant à de détestables influences.

Elle n'était point sujette de leur reine et n'avait point fixé volontairement sa résidence en Angleterre : elle n'était donc point justiciable des lois anglaises. Cependant elle était prête à se justifier, mais devant le Parlement tout entier, non devant cette assemblée choisie arbitrairement et où elle reconnaissait des hommes qui s'étaient avoués ses ennemis personnels. De quoi l'accu-

sait-on ? D'avoir correspondu avec ses amis, conspiré avec les princes étrangers, ses parents ou ses alliés ? Si elle s'était adressée à eux, c'est afin qu'ils intervinsent en sa faveur pour obtenir sa liberté, à quoi elle n'avait jamais renoncé. Si les princes avaient fait quelque entreprise contre la reine, elle l'ignorait et n'en était point responsable. On lui reprochait d'entretenir des représentants dans les Cours du Continent. N'était-ce pas son droit, aussi bien que celui de la reine Élisabeth elle-même, qui payait, à Rome, deux cardinaux pour veiller à ses intérêts auprès du Pape ?

Un effroyable tumulte accueillit ces paroles, mais la reine reprit sans s'émouvoir :

« Je ne l'en blâme pas, mais je réclame le droit de faire de même, étant reine comme elle. »

Marie reconnaissait comme siennes un grand nombre des lettres qu'on lui présentait, mais déclarait n'avoir jamais conspiré que pour le maintien de ses droits et l'obtention de sa liberté. Quand on lui montra la missive qu'elle était censée avoir envoyée à Babington, elle déclara « n'avoir jamais écrit une telle lettre ». Puisque l'on avait saisi tous ses papiers et qu'on lui montrait tant de pages écrites de sa main, pourquoi ne reproduisait-on pas aussi soit la minute originale de celle-là en français, soit le texte chiffré qu'on prétendait avoir été reçu par Babington ? Pourquoi se contentait-on d'apporter une copie de la traduction où il avait été facile de glisser les

choses les plus compromettantes, à supposer que la lettre n'eût pas été fabriquée de la première à la dernière ligne ? Babington, lui disait-on, s'était avoué détenteur d'un chiffre pour correspondre avec elle. Oui, cela se pouvait. Morgan, à Paris, pouvait lui avoir confié ce chiffre. Et, comme ce nom de Morgan soulevait des cris de triomphe — car il était notoire que cet homme était l'âme des complots formés contre la vie d'Élizabeth — la reine expliqua qu'elle avait, en effet, écrit à Morgan, qu'elle lui avait envoyé de l'argent. « S'il a conspiré contre ma sœur, je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il m'a rendu autrefois des services et je ne puis l'oublier. »

On lui mit sous les yeux la confession de Nau et de Curle, ses secrétaires, qui reconnaissait comme authentique la fatale lettre du 17 juillet. Elle hésitait à reconnaître l'écriture de Nau. « Il existe, dit-elle — et M. de Walsingham doit le savoir — des gens fort experts à imiter les écritures. » La figure pointue, étroite, usée du secrétaire d'État se colora à cette accusation. Il protesta vivement de son honnêteté, sans se risquer à des dénégations trop précises dans le domaine des faits.

« Je ne veux pas accuser mes secrétaires, reprit Marie ; ils ont toujours désiré de faire leur devoir envers moi. Mais Nau était fort obstiné et indépendant. Il écrivait beaucoup de choses dont je n'avais point connaissance et Curle lui obéissait aveuglément. Il est possible qu'il ait fait



quelque message dangereux et veuille aujourd'hui se tirer d'affaire du mieux qu'il peut, ainsi que son compagnon... Ils veulent sauver leur vie. Pauvres gens ! Je ne les blâme point. Mais s'ils étaient ici, ils n'oseraient soutenir, devant moi et contre moi, ces choses monstrueuses... Pourquoi ne les confronte-t-on pas avec moi, comme il est juste de le faire ? Et, encore, s'il est vrai que Babbington et Ballard avaient des choses si importantes à révéler contre moi, pourquoi, dans l'intérêt de la vérité et de la justice, ne les a-t-on pas laissé vivre un mois de plus, pour les faire paraître ici ? Ils m'auraient confondue, à moins que je ne les confondisse... »

Si on avait accordé à Marie, comme l'ambassadeur Châteauneuf l'avait énergiquement réclamé, un homme de loi pour la conseiller et l'éclairer, il lui eût appris que sa plainte, en cette circonstance, était encore mieux fondée qu'elle ne le pensait. En effet, trois statuts, datant le premier d'Édouard VI, le second de Marie et le troisième d'Élisabeth elle-même (dans la quinzième année du règne), faisaient, dans tout procès criminel, de la confrontation de l'accusé avec les témoins une condition primordiale, indispensable, de la justice. Qui le savait mieux que les quatre chicaniers assis à la grande table et qui, ce jour-là, firent tout ce qu'ils purent pour déshonorer une profession, en elle-même, également admirable sous ses deux aspects, soit qu'elle défende la société, soit qu'elle défende l'individu.

Au surplus, aucun d'eux n'ajoutait foi aux preuves produites ; nul, au fond, ne s'en souciait. « Je ne suis pas jugée, s'écria la reine, mais condamnée d'avance. On a, dès longtemps, décidé ma mort, parce que ma vie, aussi longtemps qu'elle dure, laisse aux catholiques souffrants et persécutés l'espoir que la liberté de leurs croyances leur sera rendue. »

Burghley l'interrompit violemment pour l'avertir de ne point se poser en martyr. « Il ne s'agit point, cria-t-il, de vos croyances, mais de votre crime. Aussi bien nul catholique, en ce temps, n'a jamais été inquiété pour sa religion. »

De tous les mensonges proférés dans cette salle, celui-là était le plus impudent. Marie le releva aussitôt. Comment osait-on affirmer que les catholiques n'étaient point persécutés, alors qu'ils étaient privés des sacrements, plus nécessaires à leur vie spirituelle que ne sont les aliments à la vie du corps, lorsque la célébration du Saint-Sacrifice était interdite et la présence de tous aux cérémonies du culte officiel imposée comme un devoir public, lorsqu'enfin le refus d'accepter la reine comme chef de la religion au lieu du Souverain Pontife était considéré comme un acte de haute trahison ? Les catholiques avaient souffert dans leurs consciences, dans leurs biens et dans leurs personnes et Marie était leur dernière espérance. Hé bien, elle était prête à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la gloire de Dieu et le salut de son peuple.

Tout cela fut dit, non en un discours continu, comme j'ai dû l'offrir ici, mais en diverses reprises, sous toutes les formes et avec des répétitions fréquentes, à travers les interruptions et les insultes. Après une nuit d'insomnie, plus pâle encore que la veille, mais inaccessible à la fatigue, comme aux temps lointains où elle galopait, jour et nuit, et couchait sur la bruyère, elle tenait en échec ses ennemis lassés, les écrasait de son courage, de sa présence d'esprit, de son éloquence, et, finalement, de son pardon.

On était au milieu de la séance. Les commissaires y étaient venus tout bottés : ce qui indiquait clairement l'intention d'en finir ce jour-là et de monter à cheval, leur triste besogne terminée, pour s'enfuir le plus vite possible de ce lieu maudit. Burghley se leva soudain et annonça qu'il venait de recevoir un message de la reine, envoyé la nuit précédente, dans lequel Sa Majesté commandait aux commissaires de surseoir jusqu'à ce qu'elle eût examiné les procès-verbaux. C'est pourquoi mylord trésorier leva la séance, fixant la prochaine réunion au 25 octobre, afin de laisser le temps nécessaire à la rédaction des procès-verbaux et à l'examen de la reine. Le lieu de réunion devait être la Chambre étoilée, à Westminster. Là serait rendue la sentence.

Marie se leva, adressa quelques mots, avec une aisance supérieure et toute royale, à un groupe où se trouvaient Burghley et Walsingham, laissa tomber une phrase de dédaigneuse et ironique

indulgence en passant auprès des légistes : « Ma cause, dit-elle enfin, est dans les mains de Dieu. » Sur ce mot, elle sortit, accompagnée de sa suite, dans le même ordre que la veille.

Une heure après, le château était vide ; ses hôtes inaccoutumés s'étaient hâtés de le quitter, les uns emportant une satisfaction plus bruyante que sincère, les autres un remords inapaisable.

Le lendemain, Amyas Paulett pénétra brusquement chez la prisonnière et, bien qu'aucun jugement n'eût encore été rendu et qu'il n'eût reçu aucune instruction de la Cour à cet effet, il commanda aux serviteurs de Marie de renverser le dais, insigne de sa dignité royale, sous lequel elle prenait place et qui l'avait suivie dans toutes ses prisons. Cette injonction n'ayant produit aucun effet, il appela quelques soldats et avec leur aide renversa cet emblème de souveraineté. Le jour d'après, un peu honteux de sa violence et inquiet des suites qu'elle pouvait avoir, il se présenta de nouveau devant Marie pour lui dire que, si elle adressait une demande à Élisabeth, elle pourrait obtenir la restauration du dais. Pour toute réponse, elle lui fit voir que le dais avait été remplacé par un crucifix. La beauté de ce geste, qui substituait le symbole de la douleur et du sacrifice à celui de l'orgueil humain, ne pouvait pas être comprise d'un Amyas Paulett, mais nous révélera à quelle hauteur était montée cette âme que nous avons vue emportée

par les passions. Elle devait s'y maintenir jusqu'au bout. A partir de ce moment, elle ne montra plus ni colère, ni angoisse ; elle fut merveilleusement, surnaturellement calme. Elle avait dit sa pensée tout haut, de façon à être entendue de l'avenir. Elle voyait la mort distinctement devant elle et y marchait d'un pas assuré, comme à l'inévitable dénouement de la tragédie dont elle était l'héroïne et aussi comme à l'épreuve suprême d'où elle devait sortir purifiée et transfigurée.





## XV

### LE DERNIER ACTE DE LA TRAGÉDIE

**L**A commission judiciaire, grossie encore de quelques légistes — le zèle féroce déployé à Fotheringay par leurs confrères garantissait à Elizabeth la complaisance sans limites et la servilité infatigable de cette classe d'hommes — reprit à Westminster ses séances interrompues. « On avait vu, à Fotheringay, dit Tytler, l'accusée sans les témoins ; on vit à Westminster les témoins sans l'accusée. » En effet on entendit là Nau et Curle avec lesquels Marie avait vainement demandé à être confrontée. Que dirent-ils ? Nau, dans le mémoire apologétique qu'il adressa au roi Jacques en 1606, et Curle, à son lit de mort, affirmèrent l'un et l'autre, n'avoir jamais chargé leur maîtresse d'aucune connivence dans le projet de Babington et nous ne trouvons, en effet, rien de semblable dans les interrogatoires authentiques dont le procès-verbal est parvenu jusqu'à nous, revêtu de

leurs signatures. Soit qu'ils aient eu une heure de défaillance, soit que leurs prétendues révélations soient un mensonge de plus à l'avoir des ennemis de Marie Stuart, la sentence de mort fut rendue à l'unanimité.

Peu de jours après cette sentence était ratifiée par un vote également unanime — les votes sont toujours unanimes sous un tyran ! — et les deux Chambres dépêchèrent à Élisabeth, l'une le chancelier, l'autre son speaker pour réclamer la prompte et rigoureuse exécution d'un arrêt si juste et si nécessaire au salut de l'État. La reine ne semblait rien entendre et on aurait pu la croire réellement affligée si elle n'avait fait si mauvais accueil à ceux qui venaient l'implorer en faveur de la reine d'Écosse. Elle tarda le plus qu'elle put à recevoir M. de Bellièvre envoyé extraordinaire de Henri III qui était venu joindre ses instances à celles de Châteauneuf. Elle les écouta de mauvaise grâce, répondit de façon évasive et fit mine d'entrer en fureur lorsqu'ils essayèrent d'ajouter à leurs prières quelques avertissements plus fermes. Elle eut la même attitude en présence des ambassadeurs de Jacques VI. En France et en Écosse, l'opinion était soulevée et obligeait les souverains à tenter une démarche pour sauver la vie de Marie Stuart. Mais Henri III était conscient de sa faiblesse et Jacques, profondément indifférent au sort de sa mère, ne vit dans cette circonstance qu'un moyen de s'assurer la succession d'Élisabeth en lui vendant, à ce prix, sa neutralité et son

silence. Il est probable que ses envoyés avaient une mission secrète et une mission avouée, qu'ils durent tenir à la reine un langage différent en public et en particulier. Ce rôle odieux avait été jusqu'ici attribué au Maître de Gray. M. Andrew Lang, le plus récent historien de Marie Stuart, se réjouit d'avoir, croit-il, réhabilité ce personnage. Mais cette réhabilitation ne me paraît pas décisive. En tout cas, Élisabeth n'eut pas un instant de doute sur les vrais sentiments de Jacques. Ils jouèrent ensemble, sans s'être entendus, une lugubre comédie destinée à tromper leur siècle, mais qui ne le trompa pas plus qu'elle ne trompe le nôtre. Jacques feignit de croire que l'exécution n'aurait jamais lieu et la reine d'Angleterre donnait quelque apparence de raison à cette sécurité menteuse en protestant qu'elle ne consentirait jamais à l'exécution de sa cousine.

Pour rendre la sentence exécutoire, il fallait un warrant signé de la reine et revêtu du grand sceau. Obtiendrait-on cette signature ? Amyas Paulett s'indignait de ces lenteurs et faisait valoir, pour hâter la fin de sa prisonnière, une raison qu'il savait puissante sur l'esprit de la reine : la raison d'économie. Chaque journée de délai coûtait quelque chose au trésor. Trois mois s'étaient écoulés depuis que la sentence avait été rendue ; elle avait été signifiée à la reine d'Écosse le 18 novembre, proclamée, à son de trompe, dans les rues de Londres et, cependant, rien n'annonçait encore qu'elle fût près de recevoir son exé-



cution. Marie, séparée du monde entier, ne savait rien de ce qui se passait au dehors. Avait-on fait mourir ses secrétaires ? Son fils se préparait-il à la défendre ou à la venger ? L'opinion de l'Europe s'était-elle émue à la nouvelle de son danger suprême ? A ces questions et à bien d'autres qui s'agitaient dans son esprit, les trois ou quatre pauvres serviteurs qu'on lui laissait encore et qui étaient, comme elle, tenus au secret, ne pouvaient rien répondre. Médecin, secrétaire et maître d'hôtel, Bourgoing réunissait en lui les fonctions autrefois réparties entre tant de dévoués serviteurs. Marie Stuart écrivit à Élizabeth une longue lettre, non pour lui demander la vie, bien qu'elle affirmât encore une fois son innocence, mais pour la prier de lui faire restituer ses livres de comptes saisis à Chartley et de lui rendre son aumônier, Du Préau, qu'elle n'avait pas revu depuis la journée fatale où on l'avait emmenée à Tixall. Elle avait besoin des uns pour régler ses affaires et pourvoir aux besoins de ses serviteurs ; l'autre lui était nécessaire pour se préparer à la mort. On dit qu'Élizabeth pleura en lisant cette lettre. Ces larmes ne signifient pas grand'chose. Cependant un fait semble indiquer que la reine était, jusqu'à un certain point, la dupe de Walsingham. Elle demanda à voir soit la minute originale de la lettre à Babington, soit la lettre chiffrée par Curle et, naturellement, on ne put lui fournir ni l'une ni l'autre. On l'assura que le premier de ces documents avait été détruit par Marie

elle-même et le second par Babington. C'étaient là, sinon des mensonges patents, du moins de pures hypothèses. Si Walsingham et ses acolytes avaient tenu dans les mains une preuve indéniable de la culpabilité de Marie, s'en seraient-ils dessaisis pour l'envoyer à Babington ? Ils avaient mille moyens de le convaincre ; ils n'avaient que cette preuve contre elle. Or, c'est elle, avant tout, qu'ils poursuivaient. Élizabeth n'en demanda pas davantage et nous ne saurons jamais si elle crut, ou seulement feignit de croire au crime de Marie.

Elle ne répondit pas à la lettre de la condamnée. Du Préau fut rendu à son illustre pénitente, puis sequestré de nouveau, et, même au dernier moment, elle ne put communiquer avec lui que par écrit. Bourgoing nous révèle qu'à ce moment la seule crainte de la reine était d'être assassinée en secret, comme l'avait été l'infortuné roi Richard II, dont elle avait médité la triste histoire. Elle ne voulait pas qu'on crût à un suicide qui eût pu être considéré comme un aveu de son crime ; puisqu'il fallait mourir, elle tenait à mourir publiquement en confessant sa foi et en affirmant hautement ses droits méconnus. Bourgoing parla de ces craintes au vieux Paulett qui les rejeta bien loin comme une offense

Cependant Marie ne se trompait pas, car voici l'étrange scène qui se passa au palais le 1<sup>er</sup> février 1587.

Le secrétaire Davison présenta l'ordre d'exécution à la signature de la reine, mêlé à d'autres

papiers de moindre importance. Élizabeth l'aperçut immédiatement, mais sa première pensée fut, semble-t-il, de le signer négligemment en laissant croire qu'elle ne l'avait pas lu et ne savait pas de quoi il s'agissait et elle le laissa tomber à terre avec les autres papiers. Puis elle se ravisa et donna quelques ordres de détails, relatifs à l'exécution. Comme Davison allait sortir, elle le rappela et lui exprima son étonnement de voir que, parmi ses serviteurs, qui se prétendaient si dévoués, pas un ne songeât à délivrer sa souveraine d'une si pénible et si dangereuse responsabilité en prenant une heureuse initiative et en devançant le jour de l'exécution légale. Elle s'anima fort là-dessus. Davison s'échappa, après avoir balbutié une vague réponse. Il courut d'abord chez le chancelier Bromley pour faire apposer le grand sceau sur l'ordre d'exécution auquel, dès lors, il ne manquait plus rien. Ensuite il alla tout conter à Walsingham. Tous deux écrivirent ensemble à Paulett une lettre qui lui portait l'expression des désirs de Sa Majesté et qu'on pourrait appeler un ordre d'assassinat. Paulett répondit aussitôt par le refus le plus net et le mieux caractérisé. Sa fortune, sa vie même étaient à la disposition de la reine, mais son honneur ne lui permettait pas d'accepter une pareille mission. Cette réponse fut placée sous les yeux d'Élizabeth, qui dit simplement : « J'ai Wingfield, qui ne reculera pas ». Ce Wingfield était, apparemment, un assassin à ses gages. Nous apprenons qu'un homme qui por-

tait ce nom parut à Fotheringay pendant les jours qui suivirent. Mais Paulett faisait bonne garde et préserva les droits de ce qu'il croyait être la justice.

Le Conseil privé, ayant en main la pièce légale dont il avait besoin, se détermina à agir. Le 8 février, le comte de Shrewsbury et le comte de Kent qui avaient été désignés pour cette mission par la reine dans la première partie de sa conversation avec Davison, se présentèrent à Fotheringay, accompagnés de Beale, le clerc du Conseil. Ils demandèrent à être introduits auprès de Marie Stuart. Ces choix étaient calculés. Shrewsbury passait pour avoir aimé secrètement sa prisonnière et avait évité de siéger parmi ses juges. Beale était coupable d'avoir cru à la sincérité des négociations qu'il avait entamées avec elle, trois ans auparavant. Élizabeth les punissait en obligeant l'un à présider à son exécution, l'autre à lui lire son arrêt de mort. Elle leur avait adjoint le comte de Kent dont le fanatisme lui était connu, sachant bien que ce seigneur s'opposerait à tout attendrissement qui serait de nature à adoucir les rigueurs du supplice.

Marie était souffrante et dans son lit lorsque les deux comtes furent annoncés ; elle se leva pour les recevoir et écouta la lecture du warrant sans aucune émotion apparente. Elle protesta encore une fois de son innocence et réclama son aumônier qui ne lui fut pas accordé. Le comte de Kent l'engagea à se repentir et lui offrit l'assistance du

doyen de Peterborough qu'elle refusa. Lorsque les Lords se furent retirés, les sentiments de Marie éclatèrent librement. Si je comprends la scène, telle qu'elle est racontée par Bourgoing, Marie, tout en se préparant à la mort, n'avait pas cru qu'Élizabeth oserait aller jusqu'au bout. Sa surprise ne se trahit que par un mouvement de colère contre son secrétaire : « C'est Nau qui me tue ! » dit-elle. Elle retrouva toute sa sérénité en se répétant qu'elle mourait pour sa religion. Elle en voyait la preuve dans ces paroles que venait de lui adresser le comte de Kent : « Votre vie était la mort de notre Église et votre mort sera sa vie. » Mais elle était sûre que Dieu ferait, au contraire, servir sa mort au triomphe de la vraie foi. Alors elle distribua soigneusement à ses serviteurs l'argent qu'on lui avait rendu et les objets de quelque valeur qui lui restaient après le pillage de Chartley. Elle rédigea ses dernières volontés, où elle instituait le duc de Guise son exécuteur testamentaire et exprimait le désir d'être enterrée à Saint-Denis auprès de son premier époux, François II, ou à Reims, auprès de la reine, sa mère. Dans ses legs, elle n'oublia personne ; elle maintenait sa pension à Nau lui-même, s'il prouvait qu'il ne l'avait pas accusée. Elle avait déjà écrit au pape pour lui demander sa bénédiction et lui annoncer qu'elle était heureuse de verser son sang pour la foi catholique. Cette nuit-là, elle écrivit à Henri III son beau-frère pour lui recommander ses serviteurs qu'elle

chargeait de lui porter le récit de ses dernières souffrances.

Il était 2 heures du matin. La funeste journée dont elle ne devait pas voir la fin était déjà commencée. Accablée de fatigue, la reine se coucha, tout habillée, sur son lit.

Dans la maison et autour de la maison, s'entendaient des bruits étranges. C'était le galop sourd des patrouilles de cavaliers qui parcouraient les environs, les allées et venues de trois cents hommes d'armes qui avaient renforcé la petite garnison de Fotheringay, les coups de marteau des ouvriers qui dressaient l'échafaud dans la salle basse. Une lueur éblouissante qui, un moment, incendia le ciel (sans doute une aurore boréale) projeta une vive clarté sur les vitres de la chambre royale. Mais Marie, comme si elle eût déjà été étrangère à la terre, ne voyait, n'entendait rien. J'emprunte ici une belle page à M. de Chantelauze, l'historien ému de ces heures mémorables :

« Pendant quelques heures, étendue sur son lit, les yeux fermés et les mains jointes sur sa poitrine, elle garda l'immobilité d'une statue couchée sur un tombeau. Mais elle ne s'endormit pas. Au mouvement de ses lèvres, au paisible sourire qui errait sur son visage, ses femmes s'aperçurent qu'elle priait et que son âme était absorbée par la contemplation de la vie future. Suivant la charmante et naïve expression de l'une d'elles, de Jeanne Kennedy, « elle semblait

rire aux anges ». Penchées sur elle et retenant leur souffle, de peur de troubler cette méditation suprême, ses femmes, à la faible clarté d'une lampe qui brûlait à l'écart, ne pouvaient détacher leurs yeux d'un tel spectacle. Jamais la merveilleuse beauté de leur maîtresse ne leur était apparue plus noble et plus imposante ; jamais sur son front, dont la blancheur égalait celle des marbres, elles n'avaient vu régner un calme plus profond, plus solennel. »

A 6 heures, elle se leva, sachant qu'elle n'avait plus que deux heures à vivre. Elle procéda avec soin à sa dernière toilette. Bourgoing, craignant une défaillance physique qui trahirait son courage, lui apporta un peu de pain et de vin. Elle le remercia et consentit à prendre ce léger repas. Puis elle se mit en prières avec ses serviteurs. A 8 heures, on frappa à la porte et, comme cette porte ne s'ouvrait pas, les comtes, inquiets, ordonnèrent qu'elle fût enfoncée. Mais cette fois ils la trouvèrent ouverte et virent ces braves gens agenouillés et priant autour de leur maîtresse. Marie s'étant levée, se déclara prête à marcher ; mais comme on ne permettait pas à ses gens de l'accompagner, elle ne pouvait, disait-elle, à cause de ses douleurs, cheminer toute seule, elle demanda à être soutenue par deux hommes d'armes. C'est ainsi qu'elle commença à descendre le grand escalier. Elle y trouva André Melville qui fléchit le genou devant elle avec une émotion profonde. Sur de nouvelles instances de la reine,

Shrewsbury consentit à laisser les hommes de la suite pénétrer avec elle jusqu'au lieu de l'exécution. Il hésitait à accorder la même autorisation aux femmes qui ne pouvaient manquer, disait-il, de créer du désordre par leurs cris. Marie prit pour elles l'engagement qu'elles se conduiraient sagement. Cette fois encore Shrewsbury céda et le petit cortège pénétra dans la grande salle.

« Pour aller à la mort, la reine s'était vêtue comme aux jours de fêtes solennelles. Son costume, riche et de couleur sombre, était celui d'une reine douairière. De sa coiffure de crêpe blanc tombait jusqu'à terre un long voile du même tissu, garni de dentelles, et dont l'usage était réservé aux dames du plus haut rang. Elle portait un grand manteau de satin noir gaufré, tramé d'or, doublé de taffetas noir, à parements de martre zibeline, à manches pendantes jusqu'à terre et à longue traîne. Le pourpoint ou corsage et la jupe de sa robe étaient aussi de satin noir et recouvraient un jupon de velours cramoisi brun, ainsi qu'une vasquine de taffetas velouté ; une chaîne de boules de senteur, ornée d'une croix d'or, était suspendue à son cou, et un chapelet d'or à sa ceinture. La belle et noble tête de la reine reposait sur un large collet à l'italienne. La pâleur habituelle de son teint avait fait place à une légère rougeur, et ses grands yeux brillaient d'un éclat extraordinaire. »

La salle était entièrement tendue de draperies noires, ainsi que l'échafaud, large plateforme,



élevée de deux pieds au-dessus du plancher, afin que les trois cents spectateurs présents (en général, des gentilshommes du voisinage) pussent voir tout ce qui s'y passerait et entendre tout ce qui s'y dirait. La reine y prit place sur un siège qui lui avait été préparé. A droite et à gauche étaient assis les deux comtes, le cleric du Conseil et le shériff du Comté. Ainsi placée et entourée, Marie eût paru présider à quelque cérémonie solennelle si le bourreau et son aide, postés à l'autre extrémité de l'échafaud, n'avaient rappelé aux regards la nature de la terrible scène qui allait suivre. Les serviteurs de Marie, à genoux près de l'échafaud, tenaient les yeux ardemment fixés sur leur maîtresse bien-aimée. Après la lecture de l'arrêt, la reine parla ainsi :

« Milords, je suis née reine, princesse souveraine et non sujette aux lois, proche parente de la reine d'Angleterre et sa légitime héritière. Après avoir été longuement détenue prisonnière à tort en ce pays, où j'ai beaucoup enduré de peine et de mal, sans que l'on eût aucun droit sur moi, maintenant, par la force des hommes et sous leur puissance, près de finir ma vie, je remercie mon Dieu de ce qu'il a permis qu'à cette heure je meure pour ma religion, et m'a fait cette grâce, qu'avant de mourir, j'aie été devant une compagnie qui sera témoin que je meurs catholique... Quant à ce que l'on m'impose de la mort de la reine, je ne l'ai jamais inventé, ni consenti, ni rien qui fût contre sa personne. Je l'ai toujours

aimée et le pays aussi. Je me suis offerte, par beaucoup de bonnes conditions et plus que raisonnables, de faire cesser les troubles de ce royaume, et me délivrer de cette captivité — Vous, milords, et vous Beale, vous le savez bien — sans que j'aie été ouïe ni reçue. Enfin, mes ennemis sont parvenus à la fin de leurs desseins pour me faire mourir ; toutefois, je leur pardonne de bon cœur, comme à tous ceux qui ont fait ou attenté aucune chose à l'encontre de moi, et à chacun, quel qu'il soit, qui me pourrait avoir offensée ou méfait ; comme je prie à tous de me vouloir pardonner. On verra et connaîtra après ma mort à quelle fin ceux qui sont auteurs de me faire partir de ce monde, ont poursuivi et procuré ma mort. Je n'accuse aucun, non plus que j'ai fait par ci-devant, ma langue ne fera mal à personne. »

De nouveau, le comte de Kent l'exhorta à se repentir et le doyen de Peterborough, qui se tenait auprès de l'échafaud, commença à prêcher. La reine lui tourna le dos et déclara qu'elle ne l'entendrait pas. Comme le doyen persistait à parler, Shrewsbury lui intima l'ordre de se taire. Sur quoi le doyen entama un psaume que toute l'assistance chanta avec lui. Les Lords demandèrent alors à Marie si elle n'avait aucune révélation à faire. Elle répondit : « J'ai dit tout ce que j'avais à dire. »

Le moment était venu. Elle se leva, sans attendre aucun signal, pour la suprême toilette. Les bourreaux s'approchaient d'elle pour y pro-

céder. D'un geste, elle les écarta en souriant : « Je n'ai pas l'habitude, dit-elle, d'user de tels valets de chambre ni de me déshabiller devant une aussi nombreuse compagnie. Une de mes femmes m'aidera. » Elle fit signe à Jeanne Kennedy qui, aussitôt, s'approcha d'elle. Marie se mouvait sur l'échafaud avec une grâce, une noblesse, une aisance toute royale. Les assistants étaient confondus : jamais ils n'avaient vu personne mourir ainsi et plus la reine montrait de courage, plus la pitié entraît dans les cœurs. Comme Jeanne Kennedy éclatait en sanglots convulsifs, la reine lui dit d'être calme : « J'ai promis pour toi. » Elle ajouta que le moment de s'affliger pour elle était passé.

Quand elle fut prête (elle n'avait conservé qu'une jupe de dessous), elle voulut encore retirer la croix d'or suspendue à son cou et la donner à Jeanne Kennedy. Mais le bourreau la réclama. Tout ce que portaient sur leur personne les condamnés devenait, d'après l'usage, sa propriété. Le bourreau prit donc la croix et la mit dans son soulier (1). Toujours obéissant à l'usage, les deux exécuteurs prièrent la reine de leur pardonner ce qu'ils allaient faire et elle acquiesça aussitôt à cette prière. Elle reprit sa place sur son fauteuil et tendit le cou. Elle avait cru qu'elle serait décapitée assise, avec l'épée à deux mains.

(1) Cette croix se trouve à Abbotsford où j'ai pu la voir en juillet 1908.

C'est ainsi qu'on tranchait la tête, d'ordinaire, aux condamnés de haute naissance. Mais soit qu'on eût voulu lui infliger une dernière humiliation, après tant d'autres, soit que le bourreau doutât de lui-même, car le maniement de l'épée était difficile, c'est avec une courte hache, semblable au couperet des bouchers, que l'illustre victime allait être frappée. Les exécuteurs la couchèrent de façon à ce que son cou reposât sur le billot et le valet du bourreau, s'apercevant qu'elle avait placé ses mains sous son visage, les retira pour empêcher qu'elles ne fussent mutilées et les plaça derrière son dos. La reine continuait à prier tout haut en latin : *in te, Domine, speravi*. Le comte de Shrewsbury leva son bâton et se couvrit la face de ses deux mains. Le couperet s'abattit, mais le bourreau, gagné, sans doute, par l'émotion, frappa d'une main mal assurée et le premier coup ne fit qu'ouvrir une affreuse blessure à l'épaule. De nouveau, dans le profond silence de la salle, on entendit encore la voix de Marie articulant les paroles latines. Ce fut seulement au troisième coup que la tête roula sur l'échafaud. Le bourreau s'en saisit et, la montrant aux spectateurs, répéta la formule consacrée : « Dieu sauve la Reine ! Ainsi périssent ses ennemis ! » Froude nous assure que tous les assistants répondirent : « Amen ! » Il altère, en cela, la vérité comme il l'a fait tant de fois dans le cours de son histoire. Pas une voix ne fit écho à l'exécuteur, hormis celle du comte de Kent. A son tour,

Froude s'empare de cette pauvre tête tranchée, qui, en tombant, s'est dépouillée de ses tresses adventices et montre sa nudité grise. « C'est la tête d'une femme de soixante ans ! » s'écrie-t-il avec une abominable joie. Par là, il se place, lui, l'écrivain d'un siècle éclairé, à côté et au-dessous des bourreaux fanatiques du seizième siècle. Ces cheveux blancs auraient dû lui rendre sacrée la tête de Marie Stuart, car ils lui disaient la vieillesse prématurée, les tortures morales, les éternelles angoisses, toute cette longue et douloureuse expiation qui l'avait rachetée et purifiée !

Personne ne rendit compte à Élizabeth de cette exécution. Elle vit les signes de l'ivresse populaire, Londres plein de feux de joie ; elle entendit les cloches sonnantes à toute volée ; mais ce n'est qu'au bout de cinq ou six jours qu'elle fit une question : « De quoi se réjouit-on ? » Lorsqu'elle sut ce qui s'était passé, elle simula une colère et une douleur profondes. Elle fit jeter Davison à la Tour et il s'en fallut de peu qu'elle ne poussât la comédie jusqu'à le faire exécuter. Elle prit le deuil avec toute sa Cour. Par ses ordres, Marie Stuart fut enterrée solennellement dans la cathédrale de Peterborough, où reposait cette autre grande victime des Tudors, Catherine d'Aragon.

Cependant la France et l'Écosse frémissaient d'indignation. L'archevêque de Bourges prononça, à Notre-Dame, une oraison funèbre vrai-

ment admirable, dont M. de Chantelauze a raison de dire qu'on croit entendre Bossuet parlant la langue de Montaigne. La péroraison en était vibrante comme un appel aux armes. Quant à l'Écosse, elle était debout. Jacques, voyant un de ses nobles paraître à la Cour tout couvert de fer, comme s'il s'agissait de marcher au combat, crut à un oubli et lui rappela l'ordonnance qui prescrivait le deuil en l'honneur de sa mère. Mais le chevalier répondit, en frappant son armure : « Voici la seule façon de porter le deuil de la reine d'Écosse. » Les catholiques du Nord écrivirent à Philippe II pour lui demander d'envoyer 6.000 hommes afin d'obliger leur roi à l'action. Mais Philippe n'était jamais prêt. Henri III, vivant d'une vie précaire, entre deux menaces, la Ligue et les Huguenots, était secrètement décidé à s'abstenir. Jacques, paralysé à la fois par l'ambition et par la peur, accepta les explications d'Élizabeth et pas une épée ne sortit du fourreau pour venger l'infortunée victime de Fotheringay. Et cependant, pour elle aussi, est venue l'heure de la justice posthume. Morte, elle a conquis parmi les souverains anglais cette place qu'on lui a si obstinément refusée de son vivant. Elle repose aujourd'hui à Westminster, dans la chapelle de Henry VII. Par une dernière ironie de la destinée, les deux grandes rivales y dorment presque côte à côte, réunies, sinon réconciliées, dans les honneurs égaux d'une commune sépulture.

\*  
\* \*

Un jugement doit aboutir à un arrêt. Mais je n'ai pas eu la prétention de juger Marie Stuart. J'ai, seulement, essayé de la peindre et de la raconter. Je me sépare nettement de ses défenseurs lorsqu'ils refusent de reconnaître sa complicité morale dans le meurtre de Darnley, son acquiescement tacite à l'assassinat d'Élizabeth. Mais je laisse le soin de la condamner à ceux qui ne veulent voir de circonstances atténuantes ni dans les idées et les mœurs de son temps, ni dans l'odieuse conduite de Darnley et d'Élizabeth envers elle, ni, enfin, dans sa longue et douloureuse expiation, couronnée d'une mort infamante que sa résignation et son courage firent une mort héroïque et glorieuse. Pour moi, je l'admire, coupable ou non, et je l'aime sans l'absoudre.



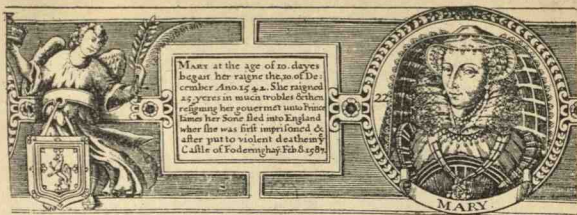
## TABLE DES CHAPITRES

---

AU LECTEUR . . . . .	1
I. La reinette . . . . .	3
II. Mariée et veuve . . . . .	17
III. Retour en Écosse . . . . .	34
IV. Le mariage avec Darnley. . . . .	55
V. La nuit du 9 mars 1566 . . . . .	66
VI. Le drame de Kirk o'Fields . . . . .	77
VII. Carberry-Hill . . . . .	92
VIII. Lochleven . . . . .	106
IX. Langside. . . . .	116
X. Le procès d'York et les lettres de la cassette. . . . .	121
XI. Prisons anglaises. Le projet de mariage avec Norfolk . . . . .	129
XII. Prisons anglaises ( <i>suite</i> ). . . . .	141
XIII. Le complot de Babington . . . . .	154
XIV. Le procès de Fotheringay . . . . .	172
XV. Le dernier acte de la tragédie. . . . .	186

---





## PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER

### OEUVRES DE MARIE STUART

- Thèmes latins de Marie Stuart*, publiés par A. DE MONTAIGLON, 1855.
- Lettres inédites, accompagnées de dépêches, etc., de 1558-87*, publiées par le prince A. LABANOFF, 1839.
- Lettres, Instructions et Mémoires de Marie*, accompagnés d'un résumé chronologique, par le prince A. LABANOFF, 7 vol. in-8, Londres, 1844.
- Mary Stuart and the Casket Letters*, by J. F. N., with an introductory note, by H. G. BELL, 1870.
- Papal negotiations with Mary Queen of Scots, 1561-67*, edited by J. H. POLLEN, 1901.
- The Queen's Book*, being a collection of poems written by Mary Stuart or attributed to her.

### DOCUMENTS DU TEMPS

- MICHEL DE L'HOSPITAL, *In Francisci et Mariæ nuptias*.  
 Inventaires de la Roynie Descosse, Douairière de France  
 (*Catalogue of the Jewels, etc. of Mary, 1556-69*, edited by  
 J. ROBERTSON). Bannatigne Club, 1863.
- Correspondence of Elizabeth with the 6<sup>th</sup> Earl of Shrewsbury during the fifteen years which Mary remained in his custody. In the *Illustrations of British History*, edited by EDMUND LODGE, 2<sup>nd</sup> edit., 1838.
- Correspondence of Amyas Paulett*, edited by the Rev. A. JOHN MORRIS.

- Journal de Bourgoing, médecin de Marie Stuart*, édité par CHANTELAUZE.  
 JOHN KNOX, *History of the Reformation in Scotland*.  
 GEORGE BUCHANAN, *Histoire de Marie reine d'Écosse*, Paris, 1572 (traduction française du *Detectio*, etc.).

## OUVRAGES MODERNES

- J. A. FROUDE, *History of England*.  
 W. ROBERTSON, *History of Scotland during reigns of Mary and James VI*.  
 M. LAING, *History of Scotland*, with a dissertation on the participation of Mary in the murder of Darnley 1819.  
 ANDREW LANG, *History of Scotland*.  
 W. TYTLER, *Inquiry, historic and critical; into the evidences against Mary*, 4<sup>e</sup> edit., 1790.  
 G. CHALMERS, *Life of Mary Stuart*, 1822.  
 J. HOSACK, *Mary and her Accusers (1542-70)*, 1869.  
 J.-M. DARGAUD, *Histoire de Marie Stuart*, 1850.  
 F.-A.-M. MIGNET, *Histoire de Marie Stuart*, 2 vol., 1851.  
 M. PHILIPPSON, *Histoire du règne de Marie Stuart*, 1891-2.  
 D. H. FLEMING, *Mary Stuart; biography with notes, itinerary, etc.*, 2<sup>nd</sup> edit., 1898.  
 J. STEVENSON, *Mary Stuart: the first 18 years of her life*, 1886.  
 JANE STODDART, *The girlhood of Mary Queen of Scots*.  
 G. J. WHYTE-MELVILLE, *The Queen's Mariés*, 1862.  
 L. WIESENER, *Marie Stuart et le comte de Bothwell*, 1863.  
 JOHN STUART, *A lost chapter in the history of Mary recovered: notices of Bothwell and lady Jane Gordon and of the dispensation for their marriage*, 1874.  
 ANDREW LANG, *The mystery of Mary Stuart*, 1901.  
 T. F. HENDERSON, *The Casket Letters and Mary Stuart*, 1889.  
 J. D. LEADER, *Mary in captivity (1569-84)*, 1880.  
 R. DE CHANTELAUZE, *Marie, son procès et son exécution, etc.*, 1876.  
 P. AD. CHÉRUEL, *De Maria, utrum Henricus III eam tutatus fuerit, etc.*, 1849.  
 M. MAXWELL SCOTT, *The tragedy of Fotheringay*, 1895.  
 A. CAIRD MAC NEIL, *Mary, her guilt or innocence*, 2<sup>nd</sup> edit., with reply to Froude, 1866.  
 MGR DE MENEVAL, *la Vérité sur Marie Stuart*, 1877.  
 SIR J. SKELTON, *Various Essays on Mary Stuart*.  
 J. SHARMAN, *The Library of Mary Stuart*, 1889.